

# LE PERFECTIONNEMENT DES SAINTS

HENRI VIAUD-MURAT

Tome 1



Éditions Bible et Foi  
Collection "les Anciens sentiers"

# Le perfectionnement des Saints

Tome 1

Par Henri Viaud-Murat  
Enseignant Prédicateur itinérant



« Hélas, beaucoup de chrétiens demeurent longtemps dans un état de bébés spirituels, faute d'un enseignement conforme à la vérité biblique, progressif et systématique, destiné à les faire grandir ! »



Éditions Bible et Foi  
[www.bible-foi.com](http://www.bible-foi.com)  
Bibliothèque Chrétienne en ligne

Chères amies, chers amis,

Afin que tous ces messages soient reçus de manière appropriée et portent les meilleurs fruits, nous vous encourageons à les lire et les relire, dans un esprit de prière. **Les pensées de Dieu ne sont pas nos pensées** (Ésaïe 55 v. 8). Il vous sera donc très profitable de prier-lire tous les versets cités au cours de chaque article et de prier tout en progressant dans votre lecture ; insistez auprès du Seigneur pour qu'il vous révèle ce dont vous avez besoin spirituellement.

Nous devons comprendre que le Seigneur Jésus veut nous expliquer sa Parole dans tous les détails, mais à condition que nous soyons vraiment ses disciples, avec un cœur de disciple. Pour connaître les mystères du royaume de Dieu, les disciples ont simplement interrogé Jésus. Il en est de même pour nous. Disons-lui : *« Seigneur, je ne veux pas me limiter à une compréhension intellectuelle de la croix et de la marche victorieuse. Je veux vraiment que le Saint-Esprit fasse son œuvre dans mon cœur, pour que je puisse entrer par la foi dans toutes tes révélations ! »*

Bonne lecture - Bible et Foi

© Nous espérons que beaucoup bénéficieront de ces richesses spirituelles. Nous vous invitons donc à télécharger ces documents et à les partager largement, gratuitement, et dans leur intégralité. Pour toute reproduction sur votre site/blog, un lien vers [www.bible-foi.com](http://www.bible-foi.com) serait bien apprécié.

Merci beaucoup.

- Photo couverture : Pixabay.
- Source des articles – [bloghvm.wordpress.com](http://bloghvm.wordpress.com).
- Collection Bible et Foi – « Les Anciens Sentiers ».
- Édition numérique – Association Bible et Foi – (2025).
- Avec l'aimable autorisation de Henri Viaud-Murat pour Bible et Foi.

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Chapitre 1</b> : Le perfectionnement des saints ?.....	6
<b>Chapitre 2</b> : Le renoncement aux œuvres mortes.....	15
<b>Chapitre 3</b> : La foi en Dieu.....	33
<b>Chapitre 4</b> : La doctrine des baptêmes.....	47
<b>Chapitre 5</b> : La doctrine des baptêmes (suite).....	68
<b>Chapitre 6</b> : L'imposition des mains.....	83
<b>Chapitre 7</b> : La résurrection des morts.....	96
<b>Chapitre 8</b> : Le jugement éternel.....	109

# Chapitre un

---

## Le perfectionnement des saints.

---

Si vous vous sentez concernés, je vous propose de suivre un programme simple et graduel de perfectionnement des saints, sous la forme d'une suite de courts messages. Ce programme est conçu aussi bien pour les jeunes convertis que pour les chrétiens de longue date.

En parlant de « programme de perfectionnement des saints », nous devons soigneusement écarter l'idée que c'est nous qui allons nous perfectionner nous-mêmes par nos propres œuvres et nos propres efforts, en suivant soigneusement toutes les étapes d'un programme quelconque.

Il s'agit simplement d'un programme de connaissance de la vérité de Dieu, à laquelle nous pourrons ensuite attacher notre foi. **Et c'est cela qui nous perfectionnera !** Ce que Dieu nous demande, c'est de croire en Lui et en sa Parole, c'est de croire à l'œuvre de Christ qui nous a sauvés, guéris et libérés à la croix, c'est de croire à ce qu'Il dit que nous sommes en Lui !

Et c'est cette foi en Dieu qui va permettre au Seigneur de nous conduire fidèlement jusqu'à la perfection qu'Il veut nous faire atteindre. Pour croire en Dieu, nous devons le connaître tel qu'Il est. Et pour croire en sa Parole, nous devons la connaître telle que Dieu nous l'a révélée, dans sa pure vérité.

Il est donc clair que ce programme s'adresse uniquement à ceux qui sont déjà convertis à Christ, c'est-à-dire à ceux qui se sont reconnus pécheurs devant Dieu, mais qui ont reçu Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur. Lorsque nous nous sommes repentis de nos péchés, et que nous avons reçu Jésus-Christ comme notre Sauveur et Seigneur, commence alors le parcours de notre vie chrétienne, qui doit durer jusqu'à notre mort, ou jusqu'à notre enlèvement à la rencontre de Christ dans les airs.

Rappelons-nous tout d'abord que la Bible nous révèle que l'être humain est composé de trois parties : l'esprit, l'âme et le corps. **Pour bien profiter de l'enseignement qui va suivre, nous devons bien comprendre la différence entre l'esprit et l'âme.**

Notre esprit peut être défini comme notre être intérieur profond, notre être véritable, dont notre corps physique n'est que l'enveloppe matérielle. L'esprit d'un être humain est donc un être spirituel complet, qui possède la même forme que notre corps physique. Cette « forme » est constituée d'une « substance » spirituelle invisible à nos yeux de chair. Mais notre esprit, tout comme notre corps physique, possède une tête, un tronc, des bras, des jambes, etc...

Notre esprit est créé immortel. C'est Dieu qui crée notre esprit, au moment de notre conception dans le sein maternel. À ce stade, notre esprit est pur, car il n'est pas encore tombé dans la mort spirituelle. Tout ce que Dieu crée est pur et parfait ! Cela nous permet de comprendre que l'esprit d'un fœtus avorté, ou d'un bébé mort en bas âge, entre directement dans le paradis de Dieu.

Toutefois, le corps physique que reçoit notre esprit est un corps de péché, qui lui est transmis par ses parents. Depuis la chute d'Adam et d'Eve, le péché réside dans notre corps physique. Cela nous permet donc aussi de comprendre qu'à partir d'un certain âge, qu'on peut aussi appeler « l'âge de raison », tout petit enfant finit par pécher en connaissance de cause.

C'est à ce moment-là que son esprit tombe dans la mort spirituelle, et qu'il a alors besoin de passer par une nouvelle naissance pour entrer dans le salut de Dieu. L'apôtre Paul explique très bien tout ceci dans l'épître aux Romains :

« Je n'ai connu le péché que par la loi. Car je n'aurais pas connu la convoitise, si la loi n'eût dit : Tu ne convoiteras point. Et le péché, saisissant l'occasion, produisit en moi par le commandement toutes sortes de convoitises ; car sans loi le péché est mort. Pour moi, étant autrefois sans loi, je vivais ; mais quand le commandement vint, le péché reprit vie, et moi je mourus. Ainsi, le commandement qui conduit à la vie se trouva pour moi conduire à la mort.

**Car le péché saisissant l'occasion, me séduisit par le commandement, et par lui me fit mourir » (Romains 7 v. 7 à 11).**

Petit enfant, Paul était « sans loi », car il ne pouvait pas la connaître. Il « vivait » alors, c'est-à-dire qu'il possédait la vie éternelle dans son esprit. Par la suite, lorsque Paul, ayant grandi, a pris conscience des commandements de Dieu, le péché qui résidait dans son corps physique s'est manifesté dans toute sa vigueur, et a poussé Paul à désobéir consciemment à ces commandements. Et Paul dit alors qu'il est « mort ».

Paul parle nécessairement ici d'une mort spirituelle, puisqu'il était physiquement vivant quand il a péché. Tout être humain tombe dans cette mort spirituelle, à partir du moment où il désobéit consciemment aux lois que Dieu a établies.

Après notre mort physique, notre esprit passe dans l'éternité, soit dans le Royaume de Dieu et dans le salut éternel, si nous avons accepté Christ comme notre Sauveur, soit dans la perdition éternelle, si nous avons rejeté Christ. C'est pour cela que Jésus dit à Nicodème qu'il doit passer par une nouvelle naissance, s'il veut voir et entrer dans le Royaume de Dieu (Jean 3 v. 3 à 5).

Ainsi, au moment de notre conversion à Christ, le Seigneur, non seulement efface tous nos péchés par son sang, mais fait aussi passer notre esprit, et seulement notre esprit, par une nouvelle naissance spirituelle.

Avant notre conversion, notre esprit était coupé de Dieu. Il existait, mais était plongé dans la mort spirituelle. La mort spirituelle, c'est le fait d'être séparé de Dieu. Dans cet état, nous étions tous des enfants du diable. Mais le Seigneur, en re-crédant notre esprit à neuf, à son image, fait alors de nous des enfants de Dieu. Nous étions des pécheurs par nature, qui pouvions parfois faire quelque chose de bien. Nous devenons à présent, en Christ, des saints par nature, mais qui peuvent encore pécher, tant que nous n'avons pas atteint la perfection finale à laquelle le Seigneur nous conduit.

En tant qu'homme nouveau (ou femme nouvelle), notre esprit devient le lieu très saint, pur et parfait, de la présence divine en nous. Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, vient demeurer dans notre esprit régénéré.

Notre esprit régénéré est re-créé « selon Dieu, dans une justice et une sainteté que produit la vérité » (Éphésiens 4 v. 24). Il est participant de la nature divine, un seul esprit avec l'Esprit de Christ (1 Corinthiens 6 v. 17). À ce titre, il ne peut pas pécher, comme l'écrit Jean dans sa première épître : « Quiconque est né de Dieu ne pratique pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui ; et il ne peut pécher, parce qu'il est né de Dieu » (1 Jean 3 v. 9).

C'est notre esprit seul qui est né de Dieu, et qui ne peut pas pécher. **Mais, tant que nous ne pouvons pas parfaitement marcher selon l'esprit, et tant que notre âme n'est pas sanctifiée, nous pouvons pécher dans notre vie de tous les jours.**

La plupart des êtres humains ne sont pas conscients qu'ils possèdent un esprit. Et la plupart de ceux qui se convertissent à Christ ne sont pas conscients de ce qui s'est passé dans leur esprit, au moment de leur nouvelle naissance. Mais c'est la Parole de Dieu qui nous le révèle, et nous devons simplement croire ce qu'elle nous révèle.

En revanche, notre âme peut être définie comme notre personnalité consciente, ou encore notre « moi » conscient. C'est la personnalité à laquelle nous sommes habitués, avec nos qualités et nos défauts, nos systèmes de valeurs et nos aspirations. Notre âme comprend l'intellect, siège de nos pensées et de nos raisonnements, le cœur, siège de nos émotions et de tout ce que nous considérons comme vrai pour nous, et enfin la volonté, siège de notre capacité de décision.

Notre âme est le fruit à la fois de notre hérédité, de notre éducation, de notre culture, et de toutes nos expériences passées, bonnes ou mauvaises. Notre âme, au moment de notre conversion à Christ, ne passe pas par une nouvelle naissance, contrairement à notre esprit. Elle reste encore dans le même état qu'avant notre conversion.

Étant donné que, dans toute notre vie passée, nous étions entièrement contrôlés par une puissance de péché et de mort, il est clair que notre âme, après notre conversion, a besoin d'être dégagée de ce contrôle, et d'être entièrement renouvelée, purifiée, sanctifiée et perfectionnée, notamment au niveau de nos pensées, de nos croyances et de nos convictions, afin qu'elle puisse devenir, tout comme notre corps physique,

un instrument efficace entre les mains du Seigneur. **Tout au long de ce processus, qui ne doit jamais s'arrêter, nous passons graduellement de l'état de chrétien charnel à celui de chrétien de plus en plus spirituel, jusqu'à atteindre un état de maturité parfaite en Christ.**

La Parole de Dieu est très claire à ce sujet : « **Au reste, frères, puisque vous avez appris de nous comment vous devez vous conduire et plaire à Dieu, et que c'est là ce que vous faites, nous vous prions et nous vous conjurons au nom du Seigneur Jésus de marcher à cet égard de progrès en progrès. Vous savez, en effet, quels préceptes nous vous avons donnés de la part du Seigneur Jésus.**

**Ce que Dieu veut, c'est votre sanctification ; c'est que vous vous absteniez de l'impudicité ; c'est que chacun de vous sache posséder son corps dans la sainteté et l'honnêteté, sans vous livrer à une convoitise passionnée, comme font les païens qui ne connaissent pas Dieu ; c'est que personne n'use envers son frère de fraude et de cupidité dans les affaires, parce que le Seigneur tire vengeance de toutes ces choses, comme nous vous l'avons déjà dit et attesté.**

**Car Dieu ne nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sanctification. Celui donc qui rejette ces préceptes ne rejette pas un homme, mais Dieu, qui vous a aussi donné son Saint-Esprit » (1 Thessaloniens 4 v. 1 à 8).**

Ce que Dieu veut, c'est notre sanctification ! Nous pourrions dire de même : **Ce que Dieu veut, c'est notre perfectionnement, notre édification, ou encore notre purification.**

Vous pouvez comprendre à présent qu'il y a une très grande différence entre la personnalité qui est encore celle de notre « moi » conscient, tant qu'il n'est pas sanctifié, et la personnalité qui est celle de notre nouveau « moi », celle de notre esprit régénéré.

Paul définit notre nouveau « moi » comme étant « l'homme nouveau ». Alors que le « vieil homme » était notre esprit, avant qu'il passe par la nouvelle naissance. **Notre « vieil homme » est mort avec Christ, et il ressuscite aussi avec Christ, en tant qu'homme nouveau.**

Cependant, comme notre âme ne passe pas par une nouvelle naissance à notre conversion, elle garde les caractéristiques principales du « vieil homme », tant qu'elle n'est pas renouvelée et sanctifiée. Le vieil homme est mort, mais il a laissé des traces au niveau de notre âme !

Plus nous progresserons dans notre perfectionnement, et plus notre « moi » conscient sera conforme à notre « moi » spirituel. Notre esprit régénéré a hérité de la nature et du caractère de Jésus, tandis qu'au niveau de notre « moi » conscient, nous gardons encore bien des aspects du caractère de Satan, dans la mesure où la chair peut encore nous contrôler.

Cette « chair » est une puissance de péché et de mort qui continue de demeurer dans notre corps physique mortel, jusqu'au moment de notre mort physique ou de notre enlèvement.

La chair qui réside dans nos membres garde toutes les caractéristiques du « vieil homme », puisqu'elle appartient, elle aussi, à la « famille » de Satan, famille qui comprend les démons et toutes les puissances des ténèbres, la chair, et les esprits de tous les êtres humains qui ne sont pas nés de nouveau. Mais c'est une erreur de dire que la chair est notre « vieil homme », car notre « vieil homme » est mort et enseveli avec Christ ! (Romains 6 v. 6).

À mesure que nous progressons dans la sanctification, nous apprenons à maîtriser cette puissance de péché et de mort, afin de l'empêcher de se manifester, et ceci, par la foi en ce que nous sommes en Christ, en tant que création nouvelle. Cela signifie que nous produirons alors de moins en moins les œuvres de la chair, pour manifester de plus en plus le fruit de l'esprit.

Les ministères que Dieu fait lever dans son Église sont TOUS appelés, sans aucune exception, à travailler uniquement au perfectionnement des saints que nous sommes en Christ. Cela signifie que ces ministères doivent apprendre aux chrétiens à marcher selon l'esprit, et à ne plus marcher selon la chair. Pour cela, il est clair qu'ils doivent l'avoir compris pour eux-mêmes ! Comment peut-on enseigner aux autres ce que l'on n'a pas soi-même compris ?

Notre esprit est déjà saint, il n'a donc pas besoin d'être sanctifié. Ce sont notre âme et notre corps qui ont besoin d'être sanctifiés.

Il est paradoxal de réaliser que nous sommes des saints (dans l'esprit) qui avons besoin d'être sanctifiés (dans notre âme et notre corps), et que nous sommes des parfaits (dans l'esprit) qui avons besoin d'être perfectionnés (dans notre âme et notre corps) !

Voici ce qu'écrit l'apôtre Paul : « Et il a donné les uns comme apôtres, les autres comme prophètes, les autres comme évangélistes, les autres comme pasteurs et docteurs, pour le perfectionnement des saints en vue de l'œuvre du ministère et de l'édification du corps de Christ, jusqu'à ce que nous soyons tous parvenus à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la stature parfaite de Christ, afin que nous ne soyons plus des enfants, flottants et emportés à tout vent de doctrine, par la tromperie des hommes, par leur ruse dans les moyens de séduction, mais que, professant la vérité dans la charité, nous croissions à tous égards en celui qui est le chef, Christ.

C'est de lui, et grâce à tous les liens de son assistance, que tout le corps, bien coordonné et formant un solide assemblage, tire son accroissement selon la force qui convient à chacune de ses parties, et s'édifie lui-même dans la charité » (Éphésiens 4 v. 11 à 16).

Même les évangélistes, qui travaillent à gagner des âmes à Christ, doivent donc travailler, de concert avec les autres ministères, au perfectionnement des saints.

Cela signifie qu'ils doivent travailler en équipe avec les autres ministères, afin de leur confier les nouveaux convertis, pour qu'ils soient édifiés et enseignés, jusqu'à ce que tous parviennent à l'état « d'hommes faits » (et de « femmes faites »), c'est-à-dire de chrétiens mûrs, qui marchent par l'esprit et non plus par la chair.

**Un « enfant en Christ », un jeune converti, est encore un chrétien charnel. Mais il n'est pas appelé à demeurer dans cet état.** Hélas, beaucoup de chrétiens demeurent longtemps dans cet état de bébés spirituels, faute d'un enseignement conforme à la vérité biblique, progressif et systématique, destiné à les faire grandir.

Voici comment Paul définit cet état « d'enfants en Christ » :

« Pour moi, frères, ce n'est pas comme à des hommes spirituels que j'ai pu vous parler, mais comme à des hommes charnels, comme à des enfants en Christ. Je vous ai donné du lait, non de la nourriture solide, car vous ne pouviez pas la supporter ; et vous ne le pouvez pas même à présent, parce que vous êtes encore charnels. En effet, puisqu'il y a parmi vous de la jalousie et des disputes, n'êtes-vous pas charnels, et ne marchez-vous pas selon l'homme ? » (1 Corinthiens 3 v. 1 à 3).

Paul poursuit en disant que nous sommes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. Ce champ doit être bien cultivé pour produire une belle récolte, et cet édifice doit être bien construit pour être à la gloire de Dieu !

Pour bien construire l'édifice de Dieu que nous sommes, et que son Église est aussi, nous devons tout d'abord poser un fondement solide, puis bâtir ensuite sur ce fondement, avec d'excellents matériaux, et non pas avec du bois, du foin ou du chaume !

Les excellents matériaux, ce sont les pures doctrines de la Parole de Dieu. Le bois, le foin et le chaume, ce sont les mensonges de Satan, les fausses doctrines et les traditions humaines.

C'est donc ce que je vous propose de faire, tout au long de ces courts messages. Ce programme est divisé en dix étapes, afin de suivre le modèle d'enseignement que nous propose la Parole de Dieu, dans l'épître aux Hébreux :

« Nous avons beaucoup à dire là-dessus, et des choses difficiles à expliquer, parce que vous êtes devenus lents à comprendre. Vous, en effet, qui depuis longtemps devriez être des maîtres, vous avez encore besoin qu'on vous enseigne les premiers rudiments des oracles de Dieu, vous en êtes venus à avoir besoin de lait et non d'une nourriture solide.

Or, quiconque en est au lait n'a pas l'expérience de la parole de justice ; car il est un enfant. Mais la nourriture solide est pour les hommes faits, pour ceux dont le jugement est exercé par l'usage à discerner ce qui est bien et ce qui est mal. C'est pourquoi, laissant les éléments de la parole de Christ, tendons à ce qui est parfait, sans poser de nouveau le fondement du renoncement aux œuvres mortes, de la foi en Dieu, de la

doctrine des baptêmes, de l'imposition des mains, de la résurrection des morts, et du jugement éternel. C'est ce que nous ferons, si Dieu le permet » (Hébreux 5 v. 1 à 14 et 6 v. 3).

Nous partirons donc de ces premiers rudiments des oracles (ou paroles) de Dieu, pour aboutir ensuite à la nourriture solide. Ces « premiers rudiments » sont considérés par l'auteur de l'épître comme « le fondement », qui comprend les éléments fondamentaux, ou encore les doctrines fondamentales de la Parole de Christ, à partir desquels il va ensuite passer à la nourriture solide, pour « tendre à ce qui est parfait ».

Les six premiers points de notre programme seront donc consacrés à étudier ces éléments fondamentaux. Les quatre derniers points (dans le Tome 2), nous permettront d'étudier ce que l'auteur entend par « tendre à ce qui est parfait ».

## Chapitre deux

---

### Le renoncement aux œuvres mortes.

---

Cet article est plus long que d'habitude, car il est essentiel pour bien comprendre la suite de cet enseignement. Vous trouverez parfois la même vérité répétée plusieurs fois, sous des formes légèrement différentes. Ne vous en étonnez pas, car il faut souvent frapper sur le clou pour bien l'enfoncer !

Pour alléger ce texte, déjà dense, j'ai souvent mentionné des références bibliques, sans citer leur contenu, vous laissant le soin de vous y reporter vous-mêmes. Prenez tout votre temps pour bien étudier cet enseignement, et pour le méditer en priant le Seigneur de vous aider à bien le comprendre !

#### **Le renoncement aux œuvres mortes.**

Tout d'abord, notons que le mot grec traduit ici par « renoncement » est le même qui, ailleurs, est traduit par « repentance ». Il s'agit du mot « metanoia », qui signifie en réalité : « changement de manière de penser, pour le mieux ».

C'est une repentance initiale qui nous permet de recevoir le salut en Jésus. Ensuite, c'est un recours constant à la repentance qui, tout au long de notre vie chrétienne, nous permettra de renoncer aux œuvres mortes. Se repentir, c'est d'abord avoir le désir sincère d'être éclairé sur ce que le Seigneur veut changer en nous. C'est ensuite le désir sincère de nous débarrasser de tout ce que Seigneur veut changer en nous.

#### **D'abord être sauvés !**

Avant de tenter de renoncer aux œuvres mortes, en tant que chrétiens, nous avons d'abord besoin de nous assurer d'être sauvés ! Sauvés de quoi ? Du jugement éternel, que Dieu réserve à tous ceux qui auront

refusé de se repentir de leurs péchés et de croire en Jésus-Christ. Nous reparlerons de ce jugement plus loin.

La repentance initiale qui conduit à notre salut, c'est une action bénie de l'Esprit de Dieu dans nos cœurs, pour nous révéler que nous sommes des pécheurs, et que nous avons besoin de croire au sacrifice de Jésus pour être pardonnés par Dieu de nos péchés, et pour devenir, en Christ, une nouvelle création juste et sainte.

C'est la bonté de Dieu qui pousse tous les hommes à la repentance, puisque Dieu veut que tous les hommes soient sauvés. « **Ou méprises-tu les richesses de sa bonté, de sa patience et de sa longanimité, ne reconnaissant pas que la bonté de Dieu te pousse à la repentance ?** » (Romains 2 v. 4).

« **Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés et parviennent à la connaissance de la vérité** » (2 Timothée 2 v. 3 et 4).

### **Les conditions à remplir pour être sauvés.**

Rappelons donc que pour être sauvés, nous devons :

- Être convaincus de péché par le Saint-Esprit, c'est-à-dire reconnaître devant Dieu que nous sommes des pécheurs.
  
- Reconnaître que Jésus-Christ, le Fils de Dieu, a été cloué sur une croix pour expier nos péchés, et pour recevoir à notre place le juste châtiment que méritaient nos péchés. Croire en Jésus-Christ et en son œuvre à la croix, c'est le seul moyen qui nous soit donné pour être sauvés !

En faisant cela, nous recevons Jésus-Christ comme notre Sauveur et Seigneur. Dieu nous pardonne tous nos péchés. Le sang précieux que Jésus a versé pour nous à la croix nous purifie entièrement. Dieu fait de nous ses enfants. Il fait passer notre esprit par une nouvelle naissance, et nous accorde le don de son Esprit !

## **La repentance pour renoncer ensuite aux œuvres mortes.**

Toutefois, après avoir été sauvés, nous aurons toujours besoin d'une repentance permanente, tout au long de notre vie, pour renoncer à toutes les œuvres mortes que nous pouvons continuer à produire après notre conversion. Nous définirons plus loin ce que sont ces œuvres mortes.

Pour pouvoir renoncer à ces œuvres mortes, nous devons comprendre que ce sont nos manières de penser qui nous ont conduit à pratiquer ces « œuvres mortes », que nous allons définir plus loin.

C'est en changeant nos manières de penser, en renouvelant notre intelligence, et en acceptant la vérité de Dieu, que nous pourrons cesser de produire ces œuvres mortes, qui ne sont rien d'autre que les œuvres du diable, et que nous pourrons commencer à manifester les œuvres et le caractère du Seigneur Jésus.

Voici quelques définitions que nous pourrions donner au mot « repentance », non pas en tant que repentance initiale pour être sauvés, mais en tant que « renoncement aux œuvres mortes », une fois que nous sommes sauvés.

- C'est décider que nous n'aurons plus aucun contact avec tout ce que Dieu déclare mauvais.
- C'est abandonner, ou renoncer à tout ce que Dieu nous demande d'abandonner ou de renoncer.
- C'est rejeter au loin tout ce que Dieu nous demande de rejeter au loin.
- C'est arrêter de pratiquer ce que Dieu nous demande d'arrêter de pratiquer.
- C'est se couper radicalement de tout ce que Dieu nous demande de nous couper.
- C'est nous détourner définitivement de tout ce que Dieu nous demande de nous détourner.

Voici un programme très exigeant ! Mais croyons que si Dieu nous demande de le suivre, c'est qu'Il nous en donne les moyens, et nous en rend capables. Ce que Dieu nous demande, c'est un renoncement radical à tout ce qu'Il considère comme mauvais ! Pour quelle raison ?

**Parce que le Seigneur veut nous perfectionner, jusqu'à nous faire atteindre la perfection absolue de tout notre être.**

L'apôtre Paul a pu par exemple écrire ceci : « N'attristez pas le Saint-Esprit de Dieu, par lequel vous avez été scellés pour le jour de la rédemption. Que toute amertume, toute animosité, toute colère, toute clameur, toute calomnie, et toute espèce de méchanceté, disparaissent du milieu de vous » (Éphésiens 4 v. 30 et 31).

« Faites donc mourir les membres qui sont sur la terre, l'impudicité, l'impureté, les passions, les mauvais désirs, et la cupidité, qui est une idolâtrie. C'est à cause de ces choses que la colère de Dieu vient sur les fils de la rébellion, parmi lesquels vous marchiez autrefois, lorsque vous viviez dans ces péchés.

Mais maintenant, renoncez à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la méchanceté, à la calomnie, aux paroles déshonnêtes qui pourraient sortir de votre bouche » (Colossiens 3 v. 5 à 8).

Le Seigneur Jésus lui-même ira encore plus loin, puisqu'il nous demande de le suivre en renonçant à nous-mêmes, et en nous chargeant chaque jour de notre croix ! « Puis il dit à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix, et qu'il me suive » (Luc 9 v. 23).

De quel « lui-même » Jésus parle-t-il ? Bien entendu, il ne s'agit pas de notre nouveau « moi », qui est notre esprit régénéré en Christ ! Il s'agit de notre ancien « moi », de la personnalité dont nous avons hérité de tout notre passé de péché.

N'est-ce pas radical ? Nous verrons plus loin de quelle manière nous pouvons obéir à de tels commandements ! Certainement pas par nos propres forces, ni même par notre seule détermination. Nous sommes même incapables de discerner à quoi nous devrions renoncer !

## Quelles sont exactement ces « œuvres mortes » ?

À présent, étudions un peu plus en détail quelles sont ces « œuvres mortes » auxquelles il nous est demandé de renoncer, tout au long de notre vie chrétienne.

Ces œuvres mortes sont non seulement les péchés que nous sommes habitués à considérer comme des péchés, mais aussi, d'une manière plus générale, toutes les œuvres de la chair qui, à première vue, ne nous semblaient pas être des péchés. En effet, toutes les œuvres de la chair sont des péchés, mais il y a des œuvres de la chair qui ne sont pas toujours les péchés auxquels on pense généralement.

## Qu'est-ce que la « chair » ?

Pour bien comprendre tout cela, nous devons d'abord nous rappeler ce qu'est la chair. La « chair » est une puissance de péché et de mort qui demeure dans nos membres, et qui veut toujours nous contrôler après notre conversion, comme elle le faisait avant notre conversion (Romains 8 v. 1 à 8).

La chair est comme une « parcelle » de l'esprit et de la nature de Satan, fixée dans notre corps physique. Nous ne serons définitivement libérés de la présence de la chair en nous qu'à notre mort physique, ou au moment de notre enlèvement avec l'Église fidèle, si nous sommes vivants à ce moment-là.

Pourquoi Dieu n'a-t-il pas « arraché » cette chair de notre corps, au moment de notre conversion ? Parce que cela n'était pas possible, car, dans ce cas, notre corps mortel serait devenu un corps glorieux et immortel, et cela ne pourra se faire qu'à la résurrection des morts en Christ, ou au moment de notre enlèvement à la rencontre du Seigneur !

Toutefois, sachons que notre esprit régénéré a déjà complètement échappé au contrôle de la chair et du péché. Mais pas notre âme ni notre corps ! Nous devons donc vivre avec cette chair de péché dans nos membres. Mais la bonne nouvelle, c'est que nous pouvons apprendre à la paralyser complètement ! Comment ? **En apprenant justement à renoncer à ses œuvres mortes. C'est aussi cela, marcher par l'esprit.**

La chair a des pensées, des désirs, des sentiments et des volontés qui sont ceux de Satan. Elle s'oppose toujours à Dieu, ainsi qu'aux pensées, aux désirs, aux sentiments qui sont ceux de notre esprit. La chair est incapable d'obéir à Dieu. (Galates 5 v. 17 ; Éphésiens 2 v. 3 ; Romains 8 v. 5 à 8).

Cette chair de péché et de mort a tellement façonné et contrôlé notre âme et notre personnalité, avant notre conversion, qu'il nous est difficile d'imaginer à quel point nous pouvions être charnels, au moment où nous nous sommes convertis ! Par la suite, la chair va s'efforcer de nous persuader qu'il nous sera impossible d'être complètement libérés de son emprise ! Mais ne l'écoutez pas, elle est aussi menteuse que son maître !

Il est donc nécessaire que notre âme, notre personnalité consciente, soit complètement renouvelée et purifiée, afin que nous sachions comment parvenir à « paralyser » la chair, afin qu'elle ne soit plus un obstacle à la manifestation de notre nouveau « moi » spirituel.

Cela signifie que, si nous ne pouvons pas être libérés de la présence de la chair dans notre corps, nous pouvons être libérés de son emprise !

### **Trois manières de pécher.**

Nous pouvons pécher de trois manières différentes :

- En désobéissant aux commandements de Dieu, consciemment ou inconsciemment (1 Jean 3 v. 4).
- En faisant quelque chose sans conviction (Romains 14 v. 23).
- En sachant faire ce qui est bien, et en ne le faisant pas (Jacques 4 v. 17).

Cela fait déjà beaucoup d'occasions de pécher ! Ces trois types de péchés que nous venons de définir font partie de ce que Paul appelle les « œuvres de la chair », ou encore les « œuvres mortes ».

Mais il y a d'autres œuvres de la chair qui n'entrent pas dans ces trois catégories, et que nous n'avons pas l'habitude de considérer comme des péchés.

Il y a, par exemple, une manière de prier qui est charnelle, lorsqu'on veut prier pour être entendu et admiré, ou qu'on prie de manière égoïste. Il y a une manière de louer Dieu qui est charnelle, lorsqu'on loue pour « s'éclater » et non pas pour exalter Dieu. Il y a une manière d'adorer qui est charnelle, lorsqu'on n'adore pas le vrai Dieu, mais qu'on adore un autre Jésus ! (2 Corinthiens 11 v. 4).

**C'est la chair « religieuse » qui est la plus dangereuse et la plus difficile à détecter ! Par exemple, tout légalisme religieux est charnel. Mais aussi, tout « libéralisme » religieux !**

Savez-vous que la chair « adore » prier, louer et adorer Dieu, pourvu qu'on la laisse tranquille ? Dans toutes les fausses religions, il y a des gens qui prient, qui louent et qui adorent leurs dieux, mais ils ne le font que par la chair !

À l'époque du Seigneur Jésus, les pharisiens se considéraient comme les plus purs de tous les Juifs ! Et pourtant, c'est à eux que le Seigneur Jésus s'adressait le plus sévèrement. Car ils étaient tellement imbus de leur propre justice qu'ils étaient complètement aveuglés sur leur hypocrisie, leur orgueil et leur véritable état spirituel.

D'ailleurs, en général, un chrétien charnel est aveuglé sur son état, et il est persuadé que ce sont les autres qui sont charnels. Essayez de convaincre un chrétien charnel qu'il est charnel, et vous verrez le retour de bâton !

Mais un chrétien qui prie sincèrement le Seigneur de lui révéler ce qui est charnel en lui sera toujours éclairé par le Saint-Esprit.

### **Exemples d'œuvres de la chair.**

La Bible nous donne de nombreux exemples de ce que Dieu appelle « les œuvres de la chair », ou encore « les œuvres mortes ». Dans plusieurs passages de ses épîtres, Paul donne une définition des œuvres de la chair.

Par exemple : « Or, les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont l'impudicité, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, la magie, les inimitiés, les querelles, les jalousies, les animosités, les disputes, les divisions, les sectes, l'envie, l'ivrognerie, les excès de table, et les choses semblables » (Galates 5 v. 19 à 21).

Cela signifie que cette liste est loin d'être complète. Car il ne s'agit là que des œuvres de la chair les plus grossières. Prenons par exemple le passage de 1 Corinthiens 13 où Paul définit ce qu'est l'amour de Dieu, l'amour-agape, mal traduit dans cette version par « charité ». C'est cet amour-agape qui nous permet de produire le bon fruit de l'esprit, qui n'est autre que la manifestation, au niveau de notre vie pratique, du caractère de Jésus, qui est aussi le caractère de notre esprit régénéré.

« La charité est patiente, elle est pleine de bonté, la charité n'est point envieuse, la charité ne se vante point, elle ne s'enfle point d'orgueil, elle ne fait rien de malhonnête, elle ne cherche point son intérêt, elle ne s'irrite point, elle ne soupçonne point le mal, elle ne se réjouit point de l'injustice, mais elle se réjouit de la vérité ; elle excuse tout, elle croit tout, elle espère tout, elle supporte tout » (1 Corinthiens 13 v. 4 à 7).

Si nous prenons le contraire de toutes ces caractéristiques de l'amour de Dieu, nous pouvons donner d'autres définitions des œuvres de la chair. Nous pourrions donc dire, en parlant de la chair : « *La chair est impatiente, elle est pleine de méchanceté, la chair est envieuse, la chair se vante, elle s'enfle d'orgueil, elle fait tout ce qui est malhonnête, elle cherche toujours son intérêt, elle s'irrite, elle soupçonne le mal, elle se réjouit de l'injustice, mais elle ne se réjouit pas de la vérité ; elle n'excuse rien, elle ne croit rien, elle n'espère rien, elle ne supporte rien !* »

La chair peut donc se manifester de manières très diverses et parfois très subtiles. Pour mieux la reconnaître, rappelons-nous que la chair a le même caractère que celui de Satan. Cinq caractéristiques peuvent ainsi définir la chair : l'orgueil, la haine, l'égoïsme, la convoitise et la crainte. Tout ce qui comporte une parcelle de ces cinq caractéristiques provient de la chair.

Ne nous efforçons jamais d'apprendre par cœur un catalogue d'œuvres de la chair, pour essayer de les reconnaître quand nous les pratiquons !

Mais comptons toujours sur l'aide du Saint-Esprit, seul capable de nous éclairer pour nous révéler tout ce qui peut encore être charnel en nous, et de quelle manière Il veut que nous en soyons libérés !

Voici comment Paul se décrit quand il était contrôlé par la chair :

« Nous savons, en effet, que la loi est spirituelle ; mais moi, je suis charnel, vendu au péché. Car je ne sais pas ce que je fais : je ne fais point ce que je veux, et je fais ce que je hais. Or, si je fais ce que je ne veux pas, je reconnais par là que la loi est bonne. Et maintenant ce n'est plus moi qui le fais, mais c'est le péché qui habite en moi. Ce qui est bon, je le sais, n'habite pas en moi, c'est-à-dire dans ma chair : j'ai la volonté, mais non le pouvoir de faire le bien.

Car je ne fais pas le bien que je veux, et je fais le mal que je ne veux pas. Et si je fais ce que je ne veux pas, ce n'est plus moi qui le fais, c'est le péché qui habite en moi. Je trouve donc en moi cette loi : quand je veux faire le bien, le mal est attaché à moi. Car je prends plaisir à la loi de Dieu, selon l'homme intérieur ; mais je vois dans mes membres une autre loi, qui lutte contre la loi de mon entendement, et qui me rend captif de la loi du péché, qui est dans mes membres. Misérable que je suis ! Qui me délivrera du corps de cette mort ? » (Romains 7 v. 14 à 24).

En fait, Paul s'écrie : « *Qui me délivrera de cette puissance de péché et de mort qui se trouve dans mon corps physique ?* » **C'est notre problème à nous tous, chrétiens !**

**Mais est-ce que nous poussons sincèrement le même cri que Paul, en suppliant Dieu de nous montrer comment être délivrés de cette puissance mauvaise qui habite dans nos membres ? Ou bien est-ce que nous nous contentons de demander pardon à Dieu, mais sans être vraiment décidés à vouloir changer ?**

Paul a donc connu une période de sa vie où il était ainsi esclave de la chair. Mais Dieu lui a révélé le chemin de la victoire, car il n'est pas demeuré en permanence sous cet esclavage. En effet, voici ce qu'il écrit un peu plus loin :

« Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus-Christ, qui marchent, non selon la chair, mais selon l'esprit. En effet, la loi de l'esprit de vie en Jésus-Christ m'a affranchi de la loi du péché et

de la mort. Car chose impossible à la loi, parce que la chair la rendait sans force, Dieu a condamné le péché dans la chair, en envoyant, à cause du péché, son propre Fils dans une chair semblable à celle du péché, et cela afin que la justice de la loi fût accomplie en nous, qui marchons, non selon la chair, mais selon l'esprit » (Romains 8 v. 1 à 4).

Si Paul affirme qu'il a été affranchi, libéré, de la loi de péché et de mort qui produit toutes les œuvres mortes, c'est que nous pouvons aussi l'être, en activant la loi de l'esprit de vie ! Nous verrons plus tard comment.

### **Comment nous préparer à renoncer aux œuvres mortes ?**

Nous ne pouvons renoncer radicalement aux œuvres mortes qu'en réalisant que Dieu a fait de nous, en Christ, de nouvelles créatures. Il nous faut donc méditer tout ce que la Parole nous révèle concernant notre esprit régénéré, notre « homme nouveau » (1 Corinthiens 6 v. 16 ; 2 Corinthiens 5 v. 17 et 21 ; 2 Corinthiens 6 v. 14 à 16 ; Éphésiens 2 v. 6 ; Éphésiens 4 v. 24 ; Philippiens 3 v. 15 ; Colossiens 3 v. 10 ; Hébreux 10 v. 10 et 14 ; 1 Jean 4 v. 17).

C'est l'apôtre Paul qui a reçu cette révélation de notre mort et de notre résurrection en Christ, ainsi que de notre nouvelle identité en Christ. Il en parle dans presque toutes ses épîtres.

Prenez donc l'habitude d'étudier toutes les épîtres de Paul, notamment les épîtres aux Romains, aux Galates, aux Éphésiens, aux Philippiens et aux Colossiens, ainsi que l'épître aux Hébreux.

En faisant de nous de nouvelles créations, le Seigneur nous a rendus capables d'obéir parfaitement à ses commandements les plus exigeants, pourvu que nous sachions comment nous dépouiller, au niveau de notre âme, du « vieil homme » que nous étions avant notre nouvelle naissance, et nous revêtir de « l'homme nouveau » que nous sommes devenus en Christ, par la nouvelle naissance de notre esprit (Éphésiens 4 v. 17 à 24).

Voici encore ce que Paul écrit à Tite : « Car la grâce de Dieu, source de salut pour tous les hommes, a été manifestée. Elle nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines, et à vivre dans le siècle présent selon la sagesse, la justice et la piété, en attendant la

bienheureuse espérance, et la manifestation de la gloire du grand Dieu et de notre Sauveur Jésus-Christ, qui s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité, et de se faire un peuple qui lui appartienne, purifié par lui et zélé pour les bonnes œuvres » (Tite 2 v. 11 à 14).

Ce passage nous montre bien que c'est la grâce de Dieu qui nous enseigne à renoncer à tout ce qui est mauvais aux yeux de Dieu, et à vivre conformément à la volonté du Seigneur. Mais Dieu nous laisse libres d'accepter ou de refuser son enseignement. Car ce renoncement implique une décision de notre volonté, qui s'appuie sur notre foi. C'est toujours par la foi que nous devons nous saisir de ce que la grâce de Dieu met à notre portée.

C'est la repentance qui nous permet de réaliser que nous sommes sur un mauvais chemin. Et c'est la connaissance de la vérité qui nous permet de nous engager sur le bon chemin. Dieu veut nous redresser avec douceur, nous révéler tout ce qu'Il veut changer en nous, afin de nous permettre de nous en repentir. C'est ainsi que nous parvenons à la connaissance de la vérité, et que nous pouvons revenir à notre bon sens et nous dégager des pièges du diable.

C'est aussi de cette manière que nous devons nous adresser à ceux qui ne connaissent pas la vérité, et qui s'opposent à nous avec leurs fausses doctrines :

« Or, il ne faut pas qu'un serviteur du Seigneur ait des querelles ; il doit, au contraire, avoir de la condescendance pour tous, être propre à enseigner, doué de patience ; il doit redresser avec douceur les adversaires, dans l'espérance que Dieu leur donnera la repentance pour arriver à la connaissance de la vérité, et que, revenus à leur bon sens, ils se dégageront des pièges du diable, qui s'est emparé d'eux pour les soumettre à sa volonté » (2 Timothée 2 v. 24 à 26).

**C'est bien notre connaissance de la vérité, et notre acceptation de la vérité, qui nous libèrent de tout mensonge, et nous permettent de nous dégager de tous les pièges du diable ! (Jean 8 v. 32).**

Cette connaissance de la vérité nous est donnée par l'enseignement et l'étude de la vérité.

Nous recevons cet enseignement de la vérité par notre étude personnelle de la Bible, qui est la Parole de Dieu, ainsi que par l'écoute de tous les messages qui peuvent nous être donnés par ceux qui dispensent droitement la Parole de la vérité (2 Timothée 2 v. 15).

Nous devons apprendre à reconnaître le moment où le Saint-Esprit, qui demeure en nous, nous met en garde, lorsque nous sommes en contact avec de faux enseignements. Ne traitons pas à la légère ce malaise intérieur que nous pouvons ressentir, et prions alors que le Seigneur nous éclaire. Il le fera toujours fidèlement.

Dans tous les cas, n'oublions jamais que c'est toujours le Saint-Esprit en nous qui est chargé de nous enseigner toutes choses, et de nous conduire dans toute la vérité. (1 Jean 2 v. 27).

Cette connaissance de la vérité passe nécessairement par la révélation de tout ce que Christ a accompli pour nous à la croix. En résumé, le Seigneur Jésus a non seulement pris dans son corps, sur la croix, tous nos péchés, toutes nos iniquités, mais également notre vieille nature de péché (notre « vieil homme »), et toute la malédiction qui résultait du péché (maladies, infirmités, malédictions diverses). (Ésaïe 53 v. 4 et 5 ; Matthieu 8 v. 17 ; 2 Corinthiens 5 v. 21 ; Galates 3 v. 13 et 14 ; 1 Pierre 2 v. 24).

### **Qu'est-ce qui peut nous libérer de la chair et nous permettre de renoncer aux œuvres mortes ?**

En fait, il n'y a que la mort qui puisse nous libérer parfaitement de l'emprise de la chair. (Romains 6 v. 1 à 7). Fort heureusement, le chrétien qui meurt dans le Seigneur, avant l'enlèvement de l'Église fidèle, n'emporte rien de charnel avec lui dans le Royaume céleste. Il se retrouve alors consciemment dans son esprit, parfait en justice et en sainteté, et pénètre dans le paradis de Dieu, sans ride, ni tache, ni rien de semblable.

Il peut seulement regretter d'avoir parfois longtemps vécu sur la terre, sans avoir su quel était l'état réel de son esprit, et sans avoir appris à marcher selon cet esprit régénéré.

N'attendons donc pas de mourir pour être libérés de la chair. C'est ici-bas que nous devons apprendre à « faire mourir » la chair qui demeure dans notre corps, c'est-à-dire à l'empêcher de se manifester.

Pour cela, nous devons savoir que notre esprit régénéré est déjà passé par la mort et la résurrection, en Christ. Notre vraie personnalité a déjà complètement échappé à tout contrôle de la chair. En outre, notre vraie personnalité est, par nature, incapable de produire aucune œuvre morte.

Vous pouvez dès lors comprendre que, plus nous parviendrons à manifester notre nouveau « moi », plus nous pourrons alors marcher sur cette terre comme notre Seigneur Jésus y a marché, libérés de tout contrôle de la chair et de toute œuvre morte.

Ne laissons jamais l'ennemi nous convaincre qu'il s'agit là d'une chose impossible. Ne l'écoutons pas, quand il nous dit que personne n'y est encore arrivé, et donc que nous n'y arriverons jamais. Ne nous fixons jamais pour notre vie des objectifs médiocres que nous sommes certains d'atteindre. Mais fixons-nous les objectifs élevés que le Seigneur nous propose, et comptons sur Christ pour les atteindre.

Gardons plutôt notre cœur attaché à cette magnifique promesse du Seigneur : « **En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi fera aussi les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes, parce que je m'en vais au Père** » (Jean 14 v. 12).

**Parmi ces œuvres de Jésus, il n'y a pas seulement les prodiges et les miracles qu'Il a accomplis, mais aussi tous les actes de sa vie de tous les jours, lui qui marchait parfaitement par l'Esprit.**

En nous identifiant, par la foi, à notre nouveau « moi », nous permettrons à l'Esprit de Dieu de nous apprendre à marcher par l'esprit, en actionnant la loi de l'esprit de vie qui agit dans notre esprit régénéré. Nous y reviendrons plus loin.

Deux choses que nous devons donc savoir, avant de nous engager dans la voie du renoncement aux œuvres mortes. La première chose que nous devons savoir, pour renoncer aux œuvres mortes, c'est que le Seigneur Jésus a déjà porté TOUS nos péchés, et TOUTES les œuvres de la chair, dans son corps sur le bois de la croix, afin de les expier à notre place (1 Pierre 2 v. 24).

« **Or, vous le savez, Jésus a paru pour ôter les péchés, et il n'y a point en lui de péché** » (1 Jean 3 v. 5).

En progressant sur la voie de notre perfectionnement, il nous arrivera encore, et parfois souvent, de pécher ou de produire des œuvres charnelles. Mais sachons que nous aurons toujours une provision surabondante de pardon grâce au sang de Jésus, et que Dieu sera toujours prêt à pardonner nos péchés, si nous demeurons dans un esprit de repentance.

Tous les péchés dont nous ne sommes pas conscients sont donc au bénéfice du sang de Jésus, qui les efface. En ce qui concerne les péchés dont le Saint-Esprit nous rend conscients, il nous est simplement demandé de reconnaître devant Dieu que nous avons péché, et le sang de Jésus nous purifie aussitôt.

« Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous les pardonner, et pour nous purifier de toute iniquité » (1 Jean 1 v. 9).

« Confesser » signifie « dire la même chose, être d'accord ». Quand le Saint-Esprit nous montre que nous avons péché, il nous suffit d'être d'accord avec lui, de dire la même chose que lui : « *Oui, Seigneur, je reconnais que j'ai péché !* » Et le sang de Jésus nous purifie aussitôt.

Si nous nous cédon à la facilité, en nous laissant aller à pécher, parce que nous savons que nous serons toujours pardonnés si nous confessons nos péchés, le Seigneur connaît notre cœur, et, dans son amour, Il saura nous corriger, parfois sévèrement, si nous prenons à la légère notre sanctification.

« Il est vrai que tout châtement semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie ; mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice » (Hébreux 12 v. 11).

Avec notre Seigneur, il vaut mieux faire preuve d'humilité et de bonne volonté, en veillant à nous corriger nous-mêmes, autant qu'il nous sera possible, plutôt que de devoir subir les corrections du Seigneur : « Si nous nous jugions nous-mêmes, nous ne serions pas jugés ! » (1 Corinthiens 11 v. 31).

La deuxième chose que nous devons savoir, pour renoncer aux œuvres mortes, c'est que Dieu a fait de nous de nouvelles créatures spirituelles, capables de marcher selon l'esprit : « J'ai été crucifié avec Christ ; et si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est Christ qui vit en moi ; si je vis maintenant dans la chair, je vis dans la foi du Fils de Dieu, qui m'a aimé et qui s'est livré lui-même pour moi » (Galates 2 v. 20).

« Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié (rendue impuissante) la chair avec ses passions et ses désirs » (Galates 5 v. 24).

« Pour ce qui me concerne, loin de moi la pensée de me glorifier d'autre chose que de la croix de notre Seigneur Jésus-Christ, par qui le monde est crucifié pour moi, comme je le suis pour le monde ! » (Galates 6 v. 14).

Nous devons apprendre du Seigneur de quelle manière nous pourrions nous débarrasser de tout ce que le « vieil homme » avait construit dans notre âme, et comment nous pourrions nous revêtir du « nouvel homme » que nous sommes déjà dans l'esprit.

Dans la deuxième partie de ce programme, nous verrons de manière détaillée de quelle manière nous pouvons marcher par l'esprit ; en tout cas, de quelle manière nous pouvons apprendre ce que signifie marcher par l'esprit, et commencer à le mettre en pratique.

**Renoncer aux œuvres mortes, c'est plus qu'être pardonnés, c'est cesser de pratiquer le péché.**

Reconnaître que nous avons péché, lorsque le Saint-Esprit nous le montre, c'est cela nous repentir. C'est essentiel de le faire, et le Seigneur nous pardonnera toujours. Reconnaître que nous avons péché, c'est une chose. Mais cesser de pratiquer le péché, c'est encore autre chose. **Or, le renoncement complet auquel le Seigneur nous conduit, c'est cela : non seulement reconnaître nos péchés, mais aussi parvenir à cesser de les pratiquer.**

Il nous faudra un certain temps pour y parvenir. Mais, chaque fois que nous constatons que nous n'y arrivons pas, nous devons demander au Seigneur Jésus qu'Il nous aide, et nous montre de quelle manière nous pouvons y parvenir, et Il le fera toujours fidèlement.

Le Seigneur ne nous lâchera pas avant que nous ayons compris comment cesser de pratiquer nos péchés, c'est-à-dire comment marcher selon l'esprit. Nous sommes incapables, par nos efforts personnels, de renoncer à tout péché et à toutes les œuvres de la chair, déjà parce que nous sommes incapables de discerner tout ce que le Seigneur considère comme péché ou œuvre de la chair.

En outre, ce serait pour nous un fardeau impossible à supporter, que de passer notre temps à nous efforcer de reconnaître dans notre vie ce qui est péché et ce qui ne l'est pas, ce qui est œuvre de la chair et ce qui ne l'est pas, et de faire tous nos efforts pour ne commettre aucun péché et ne pratiquer aucune œuvre de la chair. Il s'agit d'une tâche impossible, et ce n'est pas ce que le Seigneur nous demande.

### **La solution du Seigneur est simple.**

Heureusement que le Seigneur a prévu pour nous une solution toute simple, tellement simple que la plupart des chrétiens passent à côté, tout occupés qu'ils sont à produire toutes sortes de bonnes œuvres qui les épuisent : « **Je dis donc : Marchez selon l'Esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair** » (Galates 5 v. 16).

Voilà la solution divine. Marchez selon l'Esprit de Dieu, ou selon notre esprit régénéré, ce qui est la même chose, et vous ne donnerez pas à la chair l'occasion d'accomplir ses désirs, ses pensées et ses volontés. Pour la bonne raison qu'elle sera alors complètement paralysée, réduite à l'impuissance.

Nous pouvons dire : « *Merci mon Dieu, parce que tu n'as pas voulu pour moi des choses compliquées. Il me suffit de croire que je suis réellement la nouvelle créature que tu dis que je suis, et je la verrai se manifester !* »

Jésus a dit : « **Crois, et tu verras la gloire de Dieu !** » (Jean 11 v. 40).

C'est uniquement par la foi en ce que Jésus dit que nous sommes en lui que nous parviendrons à manifester ce que nous sommes déjà dans notre esprit. Toutes les fois où nous marchons selon l'esprit, par la foi, nous n'accomplissons aucune œuvre de la chair. **Et nous pouvons même rajouter : et nous ne péchons pas.**

Au lieu de passer notre temps à pourchasser toutes ces œuvres mortes pour essayer sans succès de les éliminer les unes après les autres, ce qui est impossible, il nous suffit de marcher selon l'esprit, ce qui empêche d'un coup TOUTES les œuvres mortes de se manifester. N'est-ce pas plus simple ?

En marchant selon l'esprit, même si c'est pendant cinq minutes pour commencer, nous nous comporterons naturellement, et sans effort, comme Dieu veut que nous nous comportions. Nous produirons naturellement le bon fruit de l'esprit, qui est le caractère même de Jésus, et nous serons incapables de manifester la moindre œuvre morte.

Quelqu'un qui est un pécheur par nature a-t-il du mal à pécher ? Non, il le fait tout naturellement, sans se forcer, puisque c'est sa nature. De même, un chrétien qui est un saint par nature ne devrait avoir aucun mal à ne pas pécher, puisque c'est sa nouvelle nature. À condition qu'il sache « se glisser dans sa nouvelle peau », c'est-à-dire se revêtir de l'homme nouveau qu'il est en Christ.

Nous devons donc croire, de toute notre âme, que Jésus a fait de nous des saints par nature, par notre nouvelle naissance, et nous marcherons alors naturellement comme les saints que nous sommes réellement dans notre esprit.

Oh, combien il est important, et même crucial, d'apprendre à marcher par l'esprit, et à marcher de plus en plus par l'esprit. Ainsi, nous pouvons conclure que nous ne pourrions véritablement renoncer aux œuvres mortes qu'en apprenant à marcher par l'esprit.

Nous n'y parviendrons sans doute pas du premier coup, bien que ce soit possible, mais nous saurons ce que nous devons faire pour progresser dans cet apprentissage. Car nous allons passer toute notre vie à progresser vers cette perfection.

Et nous devons être certains que c'est le Seigneur lui-même qui nous conduira jusqu'à la perfection absolue. Laissons-le nous conduire.

**Ne nous décourageons donc jamais si nous constatons que nous n'avons pas encore atteint la perfection.**

L'apôtre Paul lui-même avoue qu'il ne l'avait pas encore atteinte. Mais faisons comme Paul, qui courait vers le but, les yeux fixés sur Jésus.

« Ce n'est pas que j'aie déjà remporté le prix, ou que j'aie déjà atteint la perfection (dans ma vie pratique) ; mais je cours, pour tâcher de le saisir (le prix de la perfection), puisque moi aussi j'ai été saisi par Jésus-Christ. Frères, je ne pense pas l'avoir saisi ; mais je fais une chose : oubliant ce qui est en arrière et me portant vers ce qui est en avant, je cours vers le but, pour remporter le prix de la vocation céleste de Dieu en Jésus-Christ.

Nous tous donc qui sommes parfaits (dans notre esprit), ayons cette même pensée ; et si vous êtes en quelque point d'un autre avis, Dieu vous éclairera aussi là-dessus » (Philippiens 3 v. 12 à 15).

## Chapitre trois

---

### La foi en Dieu.

---

Il existe déjà beaucoup d'autres enseignements sur ce blog (bloghvm.wordpress.com) concernant la foi. Il suffit de vous reporter au « Classement simplifié des articles ». Toutefois, vous pourrez trouver dans cet article un résumé de tout ce qu'il est important de savoir concernant la foi en Dieu.

#### **Définition simple de la foi en général.**

Pour dire les choses simplement, la foi, sur un plan général, c'est le fait de croire en quelque chose ou en quelqu'un, ou de croire quelque chose ou quelqu'un. Croire en quelqu'un, c'est faire confiance à cette personne, en tant que personne. Croire quelqu'un, c'est croire à une parole ou une promesse qu'il nous a donnée.

C'est donc être certain qu'on possède une chose que quelqu'un nous a promise, avant même de l'avoir vue, simplement parce qu'on a confiance en la personne qui nous a fait la promesse, ou parce qu'on a la garantie que cette promesse sera tenue.

Par exemple, si notre meilleur ami, nous voyant dans le besoin, nous promet qu'il nous donnera demain 500 euros, nous n'avons pas de mal à le croire, parce que nous le connaissons, et nous nous réjouissons de ce don, même si nous n'avons pas encore vu cet argent.

#### **Définition de la foi en Dieu.**

La foi en Dieu, c'est croire en Dieu, et croire Dieu. Croire en Dieu, c'est croire que Dieu existe, et faire confiance à sa personne, à ce qu'Il est. Croire Dieu, c'est croire ce qu'Il nous dit. Normalement, quand on croit en Dieu, on doit aussi le croire quand Il nous parle.

Étant donné que la Bible nous révèle que Dieu est un, mais qu'Il se manifeste éternellement et simultanément en trois personnes distinctes, mais non séparées, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, il nous est donc demandé de croire tout ce que ces trois personnes nous disent.

Jésus-Christ a dit à Ses disciples : « **Que votre cœur ne se trouble point. Croyez en Dieu, et croyez en moi** » (Jean 14 v. 1).

Dieu le Père lui-même, parlant du haut des cieux aux disciples sur la haute montagne, leur a demandé de croire en son Fils. Il nous le demande donc à nous tous, disciples de Jésus-Christ : « **Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection : écoutez-le !** » (Matthieu 17 v. 5). « Écoutez-le », cela signifie : « *Croyez en sa Parole !* »

Une autre définition de la foi en Dieu, c'est être certain qu'on possède ce que Dieu nous a annoncé ou promis, avant même de l'avoir vu, simplement parce qu'on a confiance en lui : « **Or la foi (sous-entendu : la foi en Dieu) est une ferme assurance des choses qu'on espère, une démonstration de celles qu'on ne voit pas** » (Hébreux 11 v. 1).

C'est la foi d'Abraham, à qui Dieu avait promis un fils, alors que ni lui ni sa femme n'étaient plus en état d'enfanter. Il n'a pas considéré l'état de son corps, mais il fut fortifié par sa foi, rendant gloire à Dieu, et étant pleinement convaincu que Dieu accomplirait sa promesse. (Romains 4 v. 19 à 21). **C'est cette foi d'Abraham que Dieu nous demande d'avoir.**

La foi est un don de Dieu à tous les hommes. Dieu a donné à tous les hommes la foi, en tant que capacité de croire. Il voulait que tous utilisent cette capacité de croire pour croire en lui : « **Par la grâce qui m'a été donnée, je dis à chacun de vous de n'avoir pas de lui-même une trop haute opinion, mais de revêtir des sentiments modestes, selon la mesure de foi que Dieu a départie (donnée) à chacun** » (Romains 12 v. 3).

Non seulement tous les hommes sont capables de croire, mais tous les hommes ont besoin de croire. En effet, Dieu a donné un cœur à tous les hommes. Et notre cœur, c'est l'organe de notre âme qui aime et qui croit. On ne croit que ceux que l'on aime. Et l'on ne croit une parole que si l'on est persuadé qu'elle est vraie.

C'est pour cette raison que Satan s'emploie soigneusement à déguiser tous ses mensonges en vérités, car il sait que nous ne croirons jamais à un mensonge si nous sommes convaincus qu'il s'agit d'un mensonge.

## **Comment fonctionne la foi.**

Rappelons-nous qu'au niveau de notre âme, c'est notre cœur qui croit. Notre intelligence nous permet de réfléchir, mais une fois que notre réflexion a abouti à des raisonnements ou des pensées qui nous semblent justes, nous les acceptons comme vrais.

À ce moment-là, tout ce que nous considérons comme vrai vient s'établir dans notre cœur, qui est l'endroit de notre âme où nous rangeons tous nos « trésors », tout ce que nous pouvons considérer comme vrai et digne de confiance : « **Car c'est en croyant du cœur** (sous-entendu : le message de l'Évangile) **qu'on parvient à la justice, et c'est en confessant de la bouche qu'on parvient au salut** » (Romains 10 v. 10).

Ce principe est valable pour tout ce qu'on croit. Cela signifie aussi que nous finirons toujours par exprimer par notre bouche ce que nous croyons dans notre cœur : « **L'homme bon tire de bonnes choses du bon trésor de son cœur, et le méchant tire de mauvaises choses de son mauvais trésor ; car c'est de l'abondance du cœur que la bouche parle** » (Luc 6 v. 45).

On peut dire aussi : « *C'est en croyant du cœur que l'on verra s'accomplir ce qu'on aura cru !* » C'est ce que le Seigneur Jésus enseigne lui-même :

« **Je vous le dis en vérité, si quelqu'un dit à cette montagne : Ôte-toi de là et jette-toi dans la mer, et s'il ne doute point en son cœur, mais croit que ce qu'il dit arrive, il le verra s'accomplir. C'est pourquoi je vous dis : Tout ce que vous demanderez en priant, croyez que vous l'avez reçu, et vous le verrez s'accomplir** » (Marc 11 v. 23 et 24).

Pour que nous puissions être absolument sûrs que ce que nous croyons s'accomplira, nous devons appuyer notre foi sur une Parole ou une promesse que nous pouvons considérer comme absolument certaine. Or qui peut nous donner une Parole ou une promesse absolument certaine, si ce n'est Dieu ?

La société humaine utilise partout la foi, mais elle est souvent déçue. Le fonctionnement du monde qui nous entoure fait constamment appel à la foi, ou encore à la confiance.

Ainsi, sur un plan purement technique : Quand vous prenez le train, vous croyez qu'il va vous conduire à la destination prévue. Quand vous postez une lettre, vous croyez qu'elle parviendra à son destinataire. Quand vous versez sur votre compte un chèque provisionné, vous croyez qu'il sera honoré. Quand vous vous asseyez sur une chaise, vous croyez qu'elle ne va pas s'écrouler, etc...

Pourtant, il se peut que cela ne soit pas toujours le cas, car nous vivons dans un monde imparfait. En outre, dans un monde contrôlé par Satan, le menteur, les êtres humains passent leur temps à mentir, à se mentir les uns aux autres, et à ne croire qu'aux mensonges du dieu de ce monde, le diable, que Jésus appelle aussi le menteur et le père du mensonge (Jean 8 v. 44).

Cela signifie que les êtres humains qui ne connaissent pas Dieu ont appris à ne faire confiance à personne, parce qu'ils ont passé leur temps à être déçus par tous ceux qui leur ont fait des promesses qu'ils n'ont pas tenues. Chacun tente alors de se construire son propre système de valeurs et de certitudes, qui constitue « sa » vérité. À chacun sa vérité !

Malheureusement, tout ce que nous avons pu considérer comme vrai et digne de confiance, avant de nous convertir à Christ, n'était composé que des choses que nous avons pu nous-mêmes constater, au moyen de nos cinq sens, ou des mensonges de l'ennemi, ou encore des vaines traditions purement humaines.

Cela signifie que toutes les certitudes et toutes les pseudos-vérités sur lesquelles nous avons construit notre vie ont toujours été bien fragiles, et qu'elles ne pouvaient qu'être constamment remises en question. Ce ne sont donc pas avec de tels matériaux que nous pouvions nous bâtir un édifice dans lequel nous pouvions réellement nous réfugier, pour résister aux tempêtes de l'existence. Ce n'étaient le plus souvent que des châteaux de cartes, que le moindre souffle pouvait abattre.

## **Seule la foi en Dieu peut nous satisfaire.**

Si nous voulons fonder notre foi sur la vérité absolue, la solution est simple. Venons à Dieu, qui est la vérité, acceptons Jésus-Christ, le Fils de Dieu, qui est aussi la vérité, comme notre Sauveur et Seigneur. Et nous recevrons l'Esprit de vérité, qui nous débarrassera de tous les mensonges que nous avons accumulés dans notre cœur, pour nous conduire dans toute la vérité de la Parole de Dieu, que nous pourrions alors croire sans craindre d'être trompés.

C'est pour cela que l'auteur de l'épître aux Hébreux, en énumérant les doctrines fondamentales destinées à nous perfectionner, nous demande d'avoir « la foi en Dieu ».

## **La foi en Dieu, ce n'est pas la foi en n'importe qui.**

Pour avoir la foi en Dieu, nous devons étudier la Bible, qui est la Parole de Dieu, afin d'y découvrir qui est ce Dieu en qui nous devons croire, et quelles sont les Paroles auxquelles Il nous demande de croire.

Si nous nous contentons d'observer le monde qui nous entoure, et l'état lamentable dans lequel il se trouve, il est facile pour le malin, qui est le dieu et le maître de ce monde, de faire croire aux hommes que c'est Dieu qui est le grand responsable de tout ce chaos, et qu'Il ne s'occupe pas d'un monde qu'Il a abandonné à la malédiction.

N'avons-nous pas souvent entendu dire : « *Si Dieu existe, pourquoi ces guerres, ces épidémies, ces malédictions...? Pourquoi n'intervient-Il pas pour faire cesser tous ces malheurs ?* »

En fait, le diable se garderait bien de nous dire que la vérité existe, et qu'elle ne se trouve révélée et expliquée que dans la Bible.

## **La vérité absolue existe.**

Tout homme a besoin de certitudes sur lesquelles il peut s'appuyer pour avancer dans la vie.

Tous les êtres humains ont été créés par Dieu avec le besoin de croire en quelque chose ou en quelqu'un. On pourrait même considérer ce besoin de croire comme un sentiment religieux profond.

Un tel besoin de croire ne peut être véritablement satisfait que s'il ne peut s'attacher qu'à une vérité que l'on peut considérer comme absolue. Cela signifie que si nous parvenons à découvrir une vérité absolue, nous pourrions sans hésitation y attacher notre foi et notre besoin de croire, et nous serons alors parfaitement satisfaits.

Or, il doit être clair pour tous que si la vérité existe, elle ne peut être trouvée qu'en Dieu. Cela signifie que si nous sommes certains que c'est Dieu qui nous parle, et qu'Il s'adresse bien à nous, alors nous pouvons lui faire entièrement confiance, et croire sans douter à ce qu'Il nous dit. Car Dieu n'est ni un homme pour mentir, ni le père du mensonge, contrairement à Satan. Mais Il est LE VÉRITABLE, et sa Parole seule est la vérité.

Jésus a dit de lui-même ce que lui seul a osé dire, et pouvait dire : « **Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi** » (Jean 14 v. 6).

Et Il a aussi dit, à propos de Dieu son Père : « **Sanctifie-les par ta vérité : ta parole est la vérité** » (Jean 17 v. 17).

Pour être sanctifiés par la Parole de Dieu, nous avons besoin de recevoir la révélation que la Bible est la Parole de Dieu. Comment savoir si la Bible est vraiment la Parole de Dieu ? **Demandons à Dieu qu'Il nous le révèle, et Il ne manquera pas de le faire.**

Ainsi, Dieu est la vérité absolue, Jésus, le Fils de Dieu, est la vérité absolue, et la Bible, la Parole de Dieu est aussi la vérité absolue. En outre, le Saint-Esprit de Dieu est également un Esprit de vérité, chargé de nous conduire dans toute la vérité : « **Quand le consolateur sera venu, l'Esprit de vérité, il vous conduira dans toute la vérité** » (Jean 16 v. 13).

Avec toutes ces garanties, comment ne pas avoir la foi en Dieu ?

## Comment décrire cette vérité divine ?

Voici un court exposé de la Vérité centrale qui résume toute la Parole de Dieu.

Dieu, dans son amour, avait créé l'homme et la femme purs et parfaits. Il les avait placés dans une création où ni la maladie ni la mort n'existaient. Où tout ce qu'il leur fallait pour vivre parfaitement heureux était à leur disposition en abondance ! (Genèse 1 v. 31).

Toutefois, pour que ce bonheur dure, l'homme et la femme devaient continuer à rester attachés à leur Dieu, et employer le libre-arbitre qu'il leur avait donné pour continuer à choisir de lui obéir.

Hélas, ils ont utilisé leur libre-arbitre pour désobéir à Dieu, et se couper de lui. Dieu les avait pourtant prévenus que le jour où ils lui désobéiraient, c'est-à-dire le jour où ils pécheraient, ils tomberaient dans la mort. (Genèse 2 v. 16 et 17). La mort, c'est le fait d'être coupé de Dieu. Comment peut-on espérer vivre dans la bénédiction, l'amour, la joie et la paix, quand on est coupé de Dieu, et qu'on tombe alors sous l'esclavage de Satan, le premier rebelle, le prince de la mort et des ténèbres, celui qui ne pense qu'à dérober, égorger et détruire ? (Jean 10 v. 10).

À partir du moment où Satan était devenu le maître du monde, suite à la trahison d'Adam et d'Eve, le monde entier a dû subir tous les effets dévastateurs de cette désobéissance : « **C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché** » (Romains 5 v. 12).

La « mort » est un concentré de toutes les malédictions possibles et imaginables. La mort, c'est la nature même de Satan. Toutefois, la Bible nous révèle aussi que Dieu, dans son amour, n'a pas voulu laisser sa création dans cet état lamentable.

Dans sa justice, Il ne pouvait pas laisser le péché de l'homme impuni. La juste conséquence du péché, c'est la condamnation à mort, et à la mort éternelle, si l'on meurt dans cet état de péché. Dans son amour, Dieu a donc décidé d'envoyer Jésus, son Fils unique, s'incarner comme un simple homme, mais sans péché, afin de porter dans son corps, sur la

croix, non seulement le péché de l'humanité tout entière, mais aussi de porter toute la malédiction qui résultait de ce péché.

« Cependant, ce sont nos souffrances qu'il a portées, c'est de nos douleurs qu'il s'est chargé ; et nous l'avons considéré comme puni, frappé de Dieu, et humilié. Mais il était blessé pour nos péchés, brisé pour nos iniquités ; le châtement qui nous donne la paix est tombé sur lui, et c'est par ses meurtrissures que nous sommes guéris » (Ésaïe 53 v. 4 et 5).

« Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui par Christ, et qui nous a donné le ministère de la réconciliation. Car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui-même, en n'imputant point aux hommes leurs offenses, et il a mis en nous la parole de la réconciliation.

Nous faisons donc les fonctions d'ambassadeurs pour Christ, comme si Dieu exhortait par nous ; nous vous en supplions au nom de Christ : Soyez réconciliés avec Dieu ! Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu » (2 Corinthiens 5 v. 17 à 21).

« Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous, car il est écrit : Maudit est quiconque est pendu au bois, afin que la bénédiction d'Abraham eût pour les païens son accomplissement en Jésus-Christ, et que nous reçussions par la foi l'Esprit qui avait été promis » (Galates 3 v. 13 et 14).

**Voici la vérité, voici la Bonne Nouvelle à laquelle Dieu nous demande de croire. C'est cela la foi en Dieu.**

**Notre cœur a besoin d'être débarrassé de tout mensonge.**

Dès lors, vous pouvez comprendre que, pour croire à cette vérité, notre cœur a besoin d'être débarrassé de tous les mensonges auxquels il avait pu croire. C'est pour cela que notre intelligence doit être renouvelée par la connaissance et l'acceptation de la vérité.

« Ne vous conformez pas au siècle présent, mais soyez transformés par le renouvellement de l'intelligence, afin que vous discerniez quelle est la volonté de Dieu, ce qui est bon, agréable et parfait » (Romains 12 v. 2).

C'est le fait d'être confronté à la vérité de Dieu qui permet au Saint-Esprit de nous convaincre, dans notre intelligence, que ce que nous entendons ou lisons est vraiment la vérité de Dieu, et que nous pouvons donc le croire. Pour cela, nous devons avoir reçu l'amour de la vérité. Dieu veut donner l'amour de la vérité à tous les hommes, puisqu'Il veut que tous les hommes soient sauvés. Mais beaucoup refusent de recevoir cet amour de la vérité.

Quand nous avons reçu l'amour de la vérité, le Saint-Esprit nous permet de la reconnaître quand nous sommes en contact avec elle, et nous pouvons alors attacher notre foi à cette vérité : « Ainsi la foi vient de ce qu'on entend, et ce qu'on entend vient de la parole de Christ » (Romains 10 v. 17).

Quand il est parlé ici de « foi, » il est sous-entendu qu'il s'agit de la foi en Dieu. Cela signifie que lorsqu'on entend la Parole de Dieu, et que l'on est certain que c'est bien Dieu qui nous parle, alors nous pouvons décider d'attacher notre foi à ses Paroles, et les croire sans réserve.

Ainsi, pour avoir la foi en Dieu qui nous est demandée, il est absolument nécessaire que nous soyons en contact avec la pure vérité de la Parole de Dieu, et que nous la recevions dans notre cœur.

**Ce n'est pas en écoutant les mensonges de Satan, ni les traditions humaines qui peuvent nous être enseignées dans beaucoup d'églises chrétiennes, que nous pourrons avoir la foi en Dieu.**

### **Les principaux obstacles à la foi en Dieu.**

À présent, étudions ce qui pourrait nous empêcher d'avoir la foi en Dieu. Le manque de foi en Dieu s'appelle l'incrédulité. Cela signifie quelque chose de très important, que nous devons bien comprendre : « *L'incrédulité, ce n'est pas le fait de manquer de foi, c'est le fait d'utiliser notre foi pour croire à autre chose qu'à la Parole de Dieu !* »

Bien évidemment, si nous croyons à autre chose qu'à la Parole de Dieu, cela nous empêche d'avoir la foi en Dieu.

### **Qu'est-ce qui peut causer cette incrédulité ?**

Deux raisons principales peuvent causer l'incrédulité.

1. La première cause d'incrédulité, c'est l'ignorance. C'est le fait d'ignorer la Parole de Dieu, le fait de ne jamais l'avoir entendue. Il est clair que ceux qui n'ont jamais entendu la Parole de Dieu ne peuvent pas croire en elle.

**La solution à ce problème est simple : étudier la Parole de Dieu.**

2. La seconde cause d'incrédulité, c'est refuser de croire en la Parole de Dieu, après l'avoir entendue.

Cette incrédulité est bien plus grave que celle qui est causée par l'ignorance, car c'est en réalité de la rébellion contre Dieu. Ce refus de croire peut être motivé par trois raisons principales.

1. Certains ne veulent pas renoncer à leurs péchés.

La première raison pour laquelle certains refusent de croire en la Parole de Dieu, c'est qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité, parce qu'ils ne veulent pas renoncer à certains péchés. C'est ce dont l'apôtre Paul parle dans la deuxième épître aux Thessaloniens :

« L'apparition de cet impie se fera, par la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes et de prodiges mensongers, et avec toutes les séductions de l'iniquité pour ceux qui périssent parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés.

Aussi Dieu leur envoie une puissance d'égarement, pour qu'ils croient au mensonge, afin que tous ceux qui n'ont pas cru à la vérité, mais qui ont pris plaisir à l'injustice (ou au péché), soient condamnés » (2 Thessaloniens 2 v. 9 à 12).

La solution à ce problème consiste à recevoir de Dieu la repentance et l'amour de la vérité, qu'Il veut donner à tous les hommes.

## 2. Certains se laissent impressionner par ce que leurs sens leur disent.

La deuxième raison pour laquelle certains refusent de croire en la Parole de Dieu, c'est qu'ils se laissent impressionner par les choses visibles négatives, et par toutes les choses impressionnantes que leur transmettent leurs cinq sens. C'est le cas par exemple des disciples de Jésus qui n'ont pas pu chasser un certain démon, parce qu'ils se sont laissés impressionner par les manifestations violentes provoquées par ce démon. (Matthieu 17 v. 14 à 20).

C'est encore le cas des Hébreux dans le désert, qui ont refusé d'entrer dans le pays de Canaan, parce qu'ils se sont laissés impressionner par les géants et les villes fortifiées qu'ils ont pu y observer. (Nombres 13 v. 27 à 33).

La solution à ce problème est de ne jamais se laisser impressionner par les choses visibles ou sensibles qui s'opposent à ce que Dieu nous dit. Ceci est particulièrement vrai si nous voulons guérir de nos maladies. Si les symptômes que nous ressentons dans notre corps nous disent que nous sommes malades, Dieu nous dit dans sa Parole que nous sommes guéris par les meurtrissures de Jésus. (Ésaïe 53 v. 5 ; Matthieu 8 v. 17 ; 1 Pierre 2 v. 24).

La foi en Dieu, c'est décider de croire ce que Dieu nous dit, et ne tenir aucun compte de ce que notre corps nous dit. Voici donc un principe essentiel en matière de foi en Dieu : « *Si nous voulons croire en Dieu et en sa Parole, nous devons apprendre à ne tenir aucun compte de tout ce que nos sens pourraient nous dire, quand cela n'est pas en accord avec la Parole de Dieu !* »

## 3. Certains n'arrivent pas à surmonter un profond sentiment de culpabilité et d'indignité.

La troisième raison pour laquelle certains refusent de croire en la Parole de Dieu, raison qui est très fréquente, c'est qu'ils n'osent pas croire que la Parole de Dieu soit pour eux, ou puisse les concerner. Cela est dû à leur profond sentiment de culpabilité et d'indignité.

Leurs fautes les accablent, même après les avoir confessées, parce que le malin a réussi à leur faire croire qu'ils ne sont pas dignes de recevoir les bénédictions divines, et qu'ils doivent travailler davantage à les mériter.

Quel mensonge ! Les bénédictions de Dieu nous sont données non pas parce que nous en sommes dignes, mais uniquement par grâce, et parce que le Seigneur Jésus a rempli toutes les conditions pour que nous puissions être bénis, pourvu que nous croyions en lui.

Il est vrai que le fait d'avoir une conscience de péché nous empêche le plus souvent de croire que Dieu veut nous bénir. Nous nous sentons alors indignes, et exclus de la faveur de Dieu. La solution à ce problème, c'est être libérés de ce sentiment de culpabilité et d'indignité. Mais comment ?

De deux manières :

1. En sachant que nous sommes devenus, en Christ, une nouvelle création sainte et juste : « Si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature. Les choses anciennes sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles (seulement dans notre esprit) » (2 Corinthiens 5 v. 17).

« Celui qui n'a point connu le péché, il l'a fait devenir péché pour nous, afin que nous devenions en lui justice de Dieu » (2 Corinthiens 5 v. 21).

Réalisons-nous pleinement qu'en Christ, dans notre esprit régénéré, nous sommes JUSTICE MÊME DE DIEU ?

Lorsque nous avons pleinement compris que nous sommes, en Christ, de nouvelles créatures parfaitement justes et saintes, nous n'hésitons plus à nous approcher de Dieu avec une pleine assurance, c'est-à-dire avec une pleine foi, et pour nous emparer de toutes les bénédictions que Christ nous a acquises. **Quelle grâce merveilleuse.**

En outre, nous sommes au bénéfice du ministère d'intercession du Seigneur Jésus, toujours prêt à nous faire grâce. C'est ce qui nous permet de rester fermes dans notre foi.

« Ainsi, puisque nous avons un grand souverain sacrificateur qui a traversé les cieux, Jésus, le Fils de Dieu, demeurons fermes dans la foi que nous professons.

Car nous n'avons pas un souverain sacrificateur qui ne puisse compatir à nos faiblesses ; au contraire, il a été tenté comme nous en toutes choses, sans commettre de péché.

Approchons-nous donc avec assurance (avec foi) du trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver grâce, pour être secourus dans nos besoins » (Hébreux 4 v. 14 à 16).

**2.** En nous confiant dans la puissance du sang de Jésus. Qu'est-ce qui peut nous donner une bonne conscience, sinon l'assurance que tous nos péchés ont été lavés dans le sang de Jésus ?

Si nous avons confessé les péchés dont nous sommes conscients, et si nous gardons constamment un esprit d'humilité et de repentance, alors nous devons être certains que le sang de Jésus nous purifie en permanence de tout péché. (1 Jean 1 v. 9).

Bien-aimés, combien nous avons besoin de comprendre et d'accepter cette vérité libératrice : Jésus s'est chargé de TOUS nos péchés sur la croix, et son sang nous a parfaitement purifiés. **Il a fait de nous des justes, en lui. Dieu nous regarde comme si nous n'avions jamais péché.**

Devant lui, nous sommes plus blancs que neige. Mais nous avons du mal à croire à une grâce aussi grande. Nous avons du mal à nous voir comme Dieu nous voit en Christ.

Notre cœur, s'il est mal éclairé, peut nous condamner à tort, alors que Dieu ne nous condamne pas. Mais Dieu est plus grand que notre cœur, et Il veut nous éclairer par son Esprit qui demeure en nous, afin de nous révéler toute la vérité, en ce qui concerne l'œuvre de la croix, et l'héritage glorieux qui est le nôtre en Christ.

« Si notre cœur nous condamne, Dieu est plus grand que notre cœur, et il connaît toutes choses. Bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne pas, nous avons de l'assurance (c'est-à-dire de la foi) devant Dieu » (1 Jean 3 v. 20 et 21).

Voici ce que l'apôtre Paul écrit à Timothée : « **Le but du commandement, c'est une charité venant d'un cœur pur, d'une bonne conscience, et d'une foi sincère** » (1 Timothée 1 v. 5).

Ce que Dieu veut pour nous, c'est que nous ayons un cœur pur (déarrassé de tous les mensonges), une bonne conscience (lavée dans le sang de Jésus), et une foi sincère (une foi en Dieu qui ne doute pas). C'est aussi tout cela qui nous permet de manifester l'amour de Dieu.

Vous voyez que la foi sincère est étroitement associée à la pureté du cœur, ainsi qu'à une bonne conscience. Un cœur pur est un cœur qui s'est débarrassé de tout mensonge, et qui ne croit qu'à la vérité de Dieu. C'est une foi sincère en la vérité de Dieu qui nous permet de nous débarrasser progressivement de tout mensonge.

### **Notre conclusion.**

Tout par la foi et pour la foi. L'apôtre Paul a pu dire : « **Car je n'ai point honte de l'Évangile : c'est une puissance de Dieu pour le salut de quiconque croit, du Juif premièrement, puis du Grec, parce qu'en lui est révélée la justice de Dieu par la foi et pour la foi, selon qu'il est écrit : Le juste vivra par la foi** » (Romains 1 v. 16 et 17).

C'est l'Évangile de Dieu et de Christ qui nous révèle ce qu'est la justice de Dieu. Elle ne peut s'obtenir que par la foi en Dieu et en Christ. Ensuite, une fois que nous sommes devenus justes par la foi, nous sommes appelés à ne vivre dorénavant que pour la foi.

Nous pouvons donc dire : Le juste (justifié par la foi en Christ) vivra (de la vie de Dieu) par la foi (en Dieu et en sa Parole), et aussi pour la foi en Dieu et en sa Parole. Que signifie vivre pour la foi en Dieu ? Cela signifie consacrer sa vie à ne croire qu'en Dieu et en sa Parole.

C'est la garantie d'une progression permanente dans le perfectionnement des saints. Par la foi en Dieu, nous sommes devenus des enfants de Dieu en Christ. Et, dans cette position, nous vivons à présent pour la foi en Dieu.

### **Quelle bénédiction de pouvoir avoir la foi en Dieu**

## Chapitre quatre

---

### La doctrine des baptêmes.

---

Saviez-vous que le Nouveau Testament mentionne six baptêmes distincts ? Avant d'étudier ces six baptêmes, définissons le mot « baptême ».

En grec, le verbe « baptizô » signifie « plonger, immerger, submerger ». Il indique toujours le fait de plonger complètement quelque chose ou quelqu'un dans un liquide. Cela exclue donc toute idée d'asperger simplement. Un baptême d'eau est donc une immersion complète dans de l'eau.

Dans l'épître aux Éphésiens, l'apôtre Paul énumère les sept éléments qui constituent l'unité de l'esprit qui existe entre tous les chrétiens nés de nouveau en Christ : « Je vous exhorte donc, moi, le prisonnier dans le Seigneur, à marcher d'une manière digne de la vocation qui vous a été adressée, en toute humilité et douceur, avec patience, vous supportant les uns les autres avec charité, vous efforçant de conserver l'unité de l'esprit par le lien de la paix.

Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous avez été appelés à une seule espérance par votre vocation ; il y a un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême, un seul Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, et parmi tous, et en tous » (Éphésiens 4 v. 1 à 6).

#### **La signification de ces sept éléments.**

1. Un seul Corps : le Corps de Christ, qui est son Église.
2. Un seul Esprit, le Saint-Esprit.
3. Une seule espérance : le retour de Christ pour enlever son Épouse.
4. Un seul Seigneur : Jésus-Christ.

5. Une seule foi : la foi en Dieu et en sa Parole.
6. Un seul baptême.
7. Un seul Dieu et Père : le Père de notre Seigneur Jésus, qui est aussi notre Père.

Si Paul parle d'un seul baptême, pourquoi donc est-il mentionné six baptêmes dans le Nouveau Testament ? Voici quels sont ces six baptêmes.

1. Le baptême de Jean-Baptiste, ou de Jean le Baptiste.
2. Le baptême d'eau chrétien.
3. Le baptême du Saint-Esprit.
4. Le baptême dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ.
5. Le baptême dans un seul Esprit pour former un seul Corps.
6. Le baptême dans les souffrances de Jésus.

Avant d'entrer dans le détail de la description de ces six baptêmes, précisons tout de suite que le baptême de Jean-Baptiste n'est pas le baptême chrétien. Il ne concernait que les Juifs.

Les cinq autres baptêmes concernent l'Église de Jésus-Christ. Et, parmi ces cinq baptêmes, un seul constitue le « seul baptême » dont parle Paul dans l'épître aux Éphésiens.

Ce « seul baptême » est notre baptême dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Tous les autres baptêmes représentent ou permettent de manifester concrètement cette mort et cette résurrection en Christ, que ce soit au niveau du chrétien individuel ou au niveau de l'ensemble du Corps de Christ. Étudions à présent ces différents baptêmes.

## 1. Le baptême de Jean-Baptiste, ou de Jean le Baptiste.

D'après Luc 1 v. 36, Elisabeth, la mère de Jean-Baptiste (conçu six mois avant Jésus) était « parente » de Marie, mère de Jésus. Jean-Baptiste fut considéré par le Seigneur Jésus comme le plus grand de tous les prophètes de l'ancienne alliance, parce que c'était celui qui avait été revêtu de l'esprit et de la puissance du prophète Elie, afin de préparer le chemin du Seigneur (Matthieu 11 v. 11 ; Luc 1 v. 17).

Jean-Baptiste prêchait au peuple le baptême de repentance, pour la rémission des péchés (Luc 3 v. 3). Il s'agissait d'un bain rituel de purification, s'accompagnant de la confession des péchés.

Ce baptême ressemblait au rituel juif de purification pratiqué à cette époque. Ce rituel demandait au Juif pieux de s'immerger régulièrement dans de l'eau courante, notamment avant les grandes fêtes, en pensant à se repentir de ses fautes, ce qui était censé purifier son âme, tandis que l'eau était considérée comme ayant le pouvoir de purifier des souillures du corps. Il s'agissait de souillures spirituelles, reçues lors de contacts impurs.

Ce rituel, très codifié, est toujours universellement pratiqué aujourd'hui chez les Juifs religieux, bien qu'il ne soit pas ordonné dans la loi de Moïse, du moins sous cette forme. La « tradition des anciens » exigeait aussi, par exemple, que ceux qui revenaient de la place publique se lavent soigneusement les mains avant de manger, ce que ne demandait pas la loi de Moïse.

La loi prévoyait seulement que celui qui s'était souillé à certaines occasions se lave ou se baigne soigneusement, comme par exemple le lépreux qui avait été guéri, ou celui qui s'était souillé en touchant un mort ou un objet impur. Mais il ne s'agissait pas d'un rite qui devait être accompli de manière régulière, voire quotidienne.

Cela nous permet de comprendre ce que dit l'apôtre Pierre dans sa première épître, lorsqu'il parle de l'eau du déluge, image du baptême chrétien : « Cette eau était une figure (image) du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pierre 3 v. 21).

Pierre insiste sur le fait que le baptême chrétien ne procure pas la purification des souillures du corps, contrairement au rituel juif de purification, mais qu'il est « **l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu** ». C'est le sang de Jésus qui nous purifie de toute souillure.

Ce verset signifie que la conscience du baptisé chrétien a été purifiée avant son engagement dans les eaux du baptême, par la repentance et la foi en Jésus, et que c'est la résurrection de Jésus-Christ qui le sauve, comme nous le verrons plus loin, quand nous parlerons du baptême d'eau chrétien.

Jésus, étant conçu du Saint-Esprit et né sans péché, a voulu s'identifier à la condition de l'humanité pécheresse, en demandant à Jean de le baptiser, ce qu'il a accepté de faire avec réticence : « **Alors Jésus vint de la Galilée au Jourdain vers Jean, pour être baptisé par lui. Mais Jean s'y opposait, en disant : C'est moi qui ai besoin d'être baptisé par toi, et tu viens à moi ! Jésus lui répondit : Laisse faire maintenant, car il est convenable que nous accomplissions ainsi tout ce qui est juste.**

**Et Jean ne lui résista plus. Dès que Jésus eut été baptisé, il sortit de l'eau. Et voici, les cieux s'ouvrirent, et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici, une voix fit entendre des cieux ces paroles : Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis toute mon affection** » (Matthieu 3 v. 13 à 17).

C'est à ce moment précis que Jésus fut baptisé du Saint-Esprit et revêtu de la puissance de l'Esprit (Luc 4 v. 1 et 14).

## **2. Le baptême d'eau chrétien.**

Il s'agit d'un baptême radicalement différent du baptême de Jean-Baptiste. Tout d'abord, il s'agit d'un baptême unique, qui n'a plus besoin d'être renouvelé. Ensuite, seuls étaient baptisés des hommes et des femmes adultes, ou des jeunes gens qui étaient en état de comprendre et d'accepter le message de l'Évangile. Jamais les premiers chrétiens n'ont baptisé des bébés ou des très jeunes enfants.

C'est donc une erreur grave que d'enseigner, comme le font certaines Églises, que le baptême des bébés leur confère le salut, alors qu'ils n'ont

rien compris ni demandé. Il est d'ailleurs parfaitement inutile de dire que des bébés ont besoin d'être sauvés, puisque leur esprit n'est pas encore tombé dans la mort spirituelle (Romains 7 v. 8 à 11).

Enfin, ce baptême d'eau par immersion devait être effectué par tous les disciples du Seigneur Jésus, immédiatement après leur conversion, en obéissant au commandement donné par le Seigneur : « **Allez, faites de toutes les nations des disciples, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et enseignez-leur à observer tout ce que je vous ai prescrit** » (Matthieu 28 v. 19 et 20).

Notez l'ordre dans lequel doit être effectué ce commandement. Il fallait :

**1.** D'abord faire des disciples. Comment ? En leur prêchant la repentance, et en leur annonçant la bonne nouvelle du sacrifice expiatoire accompli par le Seigneur Jésus à la croix : « **Quiconque croit en lui reçoit son nom le pardon des péchés** » (Actes 10 v. 43).

**2.** Ensuite, baptiser d'eau par immersion ceux qui ont cru en Jésus, « **au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit** » (Matthieu 28 v. 19).

**3.** Enfin, leur apprendre à obéir à tout ce que le Seigneur leur a commandé. Inutile donc de leur demander d'obéir à tout cela avant leur baptême. Dans son Évangile, Marc décrit ainsi le commandement de Jésus : « **Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné (mot-à-mot : damné)** » (Marc 16 v. 15 et 16).

Le Seigneur précise ici que ceux qui seront sauvés sont ceux qui auront cru en lui et qui seront baptisés (d'eau). **Cela ne signifie pas que c'est le baptême qui sauve. C'est la foi en Christ qui sauve.** Toutefois, comme le baptême d'eau était toujours effectué immédiatement après la conversion, ceux qui étaient sauvés étaient toujours « ceux qui avaient cru et qui étaient baptisés », car la foi en Jésus et le baptême d'eau étant pratiquement concomitants.

Cela n'existait pas dans l'Église primitive, quelqu'un qui avait cru en Jésus et qui n'était pas baptisé d'eau par immersion. Dans son épître aux Colossiens, Paul explique que le baptême d'eau représente notre ensevelissement et notre résurrection en Christ :

« Ayant été ensevelis avec lui par le baptême, vous êtes aussi ressuscités en lui et avec lui, par la foi en la puissance de Dieu, qui l'a ressuscité des morts » (Colossiens 2 v. 12).

Comme Pierre dans le passage cité plus haut, Paul révèle que nous sommes ressuscités, donc sauvés, par la foi en la puissance de Dieu, qui a ressuscité Jésus d'entre les morts, et qui nous a aussi ressuscités avec lui. Le baptême d'eau est donc à la fois la représentation de notre mort, de notre ensevelissement et de notre résurrection en Christ et avec Christ. C'est aussi un acte d'obéissance, et c'est, comme Pierre le précise, l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu.

### **Qui peut baptiser un nouveau converti ?**

Le Seigneur n'a donné aucune instruction à ce sujet. En fait, ce qui compte, ce n'est pas la personne qui baptise, c'est que le baptisé soit réellement converti, et que le baptême soit fait comme Jésus l'a ordonné. Judas a baptisé des convertis, et pourtant, c'était un menteur et un voleur, mais ses baptêmes étaient parfaitement valables.

Dans la tradition de la plupart des églises chrétiennes, ce sont les pasteurs ou les anciens qui baptisent. Mais rien n'empêche n'importe quel converti baptisé, de baptiser. En Christ, nous sommes tous « **une race élue, un sacerdoce royal, une nation sainte et un peuple acquis** » (1 Pierre 2 v. 9).

### **Les douze premiers disciples ont-ils reçu le baptême chrétien ?**

Certainement, car sinon, l'apôtre Pierre, le jour de la Pentecôte, lorsqu'il fait son discours aux Juifs rassemblés pour la fête, ne leur aurait pas demandé d'être baptisés au nom de Jésus-Christ, s'il ne l'avait pas été lui-même. Nous lisons ceci, au début de l'Évangile de Jean :

« Après cela, Jésus, accompagné de ses disciples, se rendit dans la terre de Judée ; et là il demeurait avec eux, et il baptisait » (Jean 3 v. 22).

Il est certain que les premiers disciples que Jésus a dû baptiser, ce sont ses douze apôtres. Et qu'il les a baptisés au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, comme Il leur a lui-même demandé plus tard de le faire.

Ce sont ensuite les apôtres qui ont continué à baptiser les nouveaux disciples de Jésus : « Le Seigneur sut que les pharisiens avaient appris qu'il faisait et baptisait plus de disciples que Jean. Toutefois Jésus ne baptisait pas lui-même, mais c'étaient ses disciples » (Jean 4 v. 1 et 2).

### **Le baptême de Jean était-il admis comme baptême chrétien ?**

Non, le baptême de Jean ne pouvait pas se substituer au baptême chrétien. Ceux qui avaient reçu le baptême de Jean devaient passer par un baptême chrétien, lorsqu'ils devenaient des disciples de Christ.

« Un Juif nommé Apollos, originaire d'Alexandrie, homme éloquent et versé dans les Ecritures, vint à Ephèse. Il était instruit dans la voie du Seigneur, et, fervent d'esprit, il annonçait et enseignait avec exactitude ce qui concerne Jésus, bien qu'il ne connût que le baptême de Jean. Il se mit à parler librement dans la synagogue. Aquilas et Priscille, l'ayant entendu, le prirent avec eux, et lui exposèrent plus exactement la voie de Dieu » (Actes 18 v. 24 à 26).

Il est probable qu'Aquilas et Priscille ont parlé à Apollos du baptême chrétien, et qu'ils l'ont baptisé selon l'ordre du Seigneur. Plus tard, Paul rencontra quelques disciples qui n'avaient reçu que le baptême de Jean :

« Pendant qu'Apollos était à Corinthe, Paul, après avoir parcouru les hautes provinces de l'Asie, arriva à Éphèse. Ayant rencontré quelques disciples, il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Il dit : De quel baptême avez-vous donc été baptisés ? Et ils répondirent : Du baptême de Jean. Alors Paul dit : Jean a baptisé du baptême de repentance, disant au peuple de croire en celui qui venait après lui, c'est-à-dire, en Jésus. Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus » (Actes 19 v. 1 à 5).

Il s'agissait sans doute de disciples de Jésus, puisque Paul leur demanda s'ils avaient reçu le Saint-Esprit quand ils avaient cru. Ils n'avaient pu croire qu'en Jésus, pour que Paul leur pose cette question. Comme ils n'avaient reçu que le baptême de Jean, Paul les baptisa aussitôt « au nom du Seigneur Jésus ».

Cela signifie-t-il que le baptême chrétien doit être administré en employant la formule : « au nom de Jésus » ? Dans les Actes des Apôtres, lorsqu'il est parlé du baptême d'eau, il est mentionné que ce baptême était fait :

- « Au nom de Jésus-Christ » (Actes 2 v. 38).
- « Au nom du Seigneur Jésus » (Actes 8 v. 16 et 19 v. 5).
- « Au nom du Seigneur » (Actes 10 v. 48).
- « En invoquant le nom du Seigneur » (Actes 22 v. 16).

Déjà, nous pouvons remarquer que la formulation diffère dans ces divers passages. Ensuite, la variété des formulations nous prouve qu'il ne s'agissait pas de paroles qui devaient être prononcées au moment du baptême.

Baptiser « au nom du Seigneur », ou « au nom du Seigneur Jésus », ou « au nom de Jésus », signifie que le baptême devait être fait comme Jésus l'avait ordonné, et comme Il l'aurait fait lui-même.

Celui qui agit au nom d'une certaine personne le fait comme un simple mandataire (ou représentant) de cette personne. Il doit donc faire les choses comme l'a ordonné la personne qui lui a donné ce mandat. Et Jésus a ordonné de baptiser au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Dans toute contestation, c'est la parole de Jésus qui doit avoir le dernier mot. Par exemple, voici ce qu'écrivit Paul dans l'épître aux Colossiens : « Et quoi que vous fassiez, en parole ou en œuvre, faites tout au nom du Seigneur Jésus » (Colossiens 3 v. 17).

Il serait ridicule de dire que nous devons prononcer la formule « au nom de Jésus » pour accompagner tout ce que nous faisons, en paroles ou en actes. Mais cela signifie simplement que tout ce que nous faisons doit être fait comme le Seigneur Jésus nous l'a demandé, et comme Il le ferait lui-même.

Tout faire comme Jésus le ferait, c'est exactement cela, marcher par l'esprit. Par conséquent, le baptême d'eau chrétien, s'il doit être fait « au nom de Jésus », doit être fait en prononçant les paroles que Jésus nous a demandé de prononcer : « **Baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit** ». C'est cela, le véritable baptême au nom de Jésus.

L'Église a été trop longtemps et inutilement divisée par ceux qui ont voulu absolument faire refaire leur baptême à tous ceux qui n'ont pas été baptisés « au nom de Jésus ». Quelle profonde erreur. Si vous n'avez été baptisé qu'au nom de Jésus, posez donc la question à Jésus pour savoir ce qu'Il en pense, et Il vous éclairera sur ce que vous devez faire.

Dans la pratique, ceux qui acceptaient le message de l'Évangile devaient immédiatement passer par le baptême d'eau par immersion, en se reconnaissant pécheurs, et en invoquant le nom du Seigneur Jésus pour le pardon de leurs péchés. C'est ce qu'Ananias dit à Paul : « **Et maintenant, que tardes-tu ? Lève-toi, sois baptisé, et lavé de tes péchés, en invoquant le nom du Seigneur** » (Actes 22 v. 16).

**C'est le fait d'invoquer le nom du Seigneur Jésus qui lavait les péchés, et non pas le baptême en lui-même.** De même, le jour de la Pentecôte, Pierre dit à ceux qui ont eu le cœur touché par son discours : « **Repentez-vous, et que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de vos péchés ; et vous recevrez le don du Saint-Esprit** » (Actes 2 v. 38).

C'est la repentance et le fait d'invoquer le nom du Seigneur Jésus-Christ, pour le pardon des péchés, qui donne le salut, et non pas le baptême en lui-même.

Quant au don du Saint-Esprit dont parle Pierre, il s'agit du baptême de l'Esprit, dont nous allons parler à présent.

### 3. Le baptême de l'Esprit.

Les saints de l'ancienne alliance pouvaient avoir accès au pardon de leurs péchés, donc à la nouvelle naissance, par la repentance et la foi dans le Dieu d'Israël, le seul vrai Dieu.

Mais ils n'avaient pas la promesse de recevoir le Saint-Esprit, pour qu'il demeure en permanence en eux. Ceci était réservé à l'Église et à la nouvelle alliance en Christ (Jérémie 31 v. 31 à 33 ; Ézéchiel 36 v. 25 à 27 ; Galates 3 v. 14). Seuls certains prophètes, rois, juges et sacrificateurs pouvaient être oints ou revêtus de l'Esprit de Dieu, pendant un temps, et pour accomplir leur mission.

Rappelons qu'Abraham a été déclaré juste, parce qu'il a eu foi en Dieu. S'il a été déclaré juste, c'est qu'il a nécessairement bénéficié de la nouvelle naissance de son esprit. Si son esprit n'était pas passé par une nouvelle naissance, il n'aurait pas pu entrer dans le Royaume céleste de Dieu après sa mort.

Or Jésus déclare qu'Abraham est vivant, et qu'il sera assis à la table des noces de l'Agneau, avec Isaac et Jacob, en tant qu'amis de l'Époux. (Matthieu 8 v. 11).

Les douze étaient-ils nés de nouveau, avant la Pentecôte ? Oui, nécessairement, puisqu'ils avaient rempli les conditions exigées par le Seigneur pour être sauvés : ils s'étaient repentis de leurs péchés, ils avaient cru au Seigneur Jésus en tant que Fils de Dieu et Messie, et ils avaient été baptisés d'eau.

Mais avaient-ils le Saint-Esprit en eux ? Non, ce n'était pas possible, avant la résurrection du Seigneur Jésus. Le Saint-Esprit était avec eux, mais pas encore en eux. C'est ce que leur dit le Seigneur Jésus, au cours du dernier repas : « **Et moi, je prierai le Père, et il vous donnera un autre consolateur, afin qu'il demeure éternellement avec vous, l'Esprit de vérité, que le monde ne peut recevoir, parce qu'il ne le voit point et ne le connaît point ; mais vous, vous le connaissez, car il demeure avec vous, et il sera en vous** » (Jean 14 v. 16 et 17).

**Si le Seigneur leur dit que le Saint-Esprit sera en eux, c'est qu'Il n'y était pas encore. Mais Il demeurerait simplement avec eux.**

Ce n'est qu'après la résurrection du Seigneur qu'ils ont pu recevoir en eux le Saint-Esprit : « Jésus leur dit de nouveau : La paix soit avec vous ! Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie. Après ces paroles, il souffla sur eux, et leur dit : Recevez le Saint-Esprit » (Jean 20 v. 21 et 22).

C'est à cet instant que le Saint-Esprit est venu en eux pour y demeurer. **À partir de la résurrection de Jésus, tous ceux qui se repentent et qui acceptent le Seigneur Jésus comme leur Sauveur reçoivent immédiatement en eux le Saint-Esprit, en même temps que le pardon de leurs péchés et leur nouvelle naissance.**

Mais s'agit-il pour autant de ce que le Seigneur appelle le « baptême de l'Esprit » ? Certainement pas. Car, avant de remonter au ciel, le Seigneur ressuscité a dit à ses disciples, qui avaient pourtant reçu le Saint-Esprit peu de temps auparavant :

« Comme il se trouvait avec eux, il leur recommanda de ne pas s'éloigner de Jérusalem, mais d'attendre ce que le Père avait promis, ce que je vous ai annoncé, leur dit-il ; car Jean a baptisé d'eau, mais vous, dans peu de jours, vous serez baptisés du Saint-Esprit... Mais vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée, dans la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre » (Actes 1 v. 4, 5 et 8).

C'est Jésus lui-même qui emploie le terme « vous serez baptisés du Saint-Esprit ». Cela signifie donc qu'ils n'étaient pas encore baptisés du Saint-Esprit, bien qu'ils aient déjà reçu en eux le Saint-Esprit.

**Le baptême de l'Esprit est un revêtement de puissance pour être des témoins de Christ. C'est le même revêtement de puissance que celui qu'a reçu Jésus lorsqu'il a été baptisé par Jean.**

Lorsque nous recevons le baptême du Saint-Esprit, qui nous revêt d'une onction de puissance, il s'agit donc d'une expérience différente de celle de la nouvelle naissance, lorsque nous recevons le Saint-Esprit qui vient demeurer en nous, dans notre esprit régénéré.

Le Saint-Esprit « en nous » permet à tous les chrétiens nés de nouveau de produire le fruit de l'Esprit.

Tandis que le Saint-Esprit « sur nous » (et qui nous remplit) nous ouvre immédiatement la porte à la puissance et aux dons de l'Esprit, même si ce n'est pas son unique fonction, puisque le baptême de l'Esprit sert aussi à s'édifier soi-même.

C'est le fruit de l'Esprit qui est le plus important, mais sans le baptême de l'Esprit, nous manquons de puissance. En revanche, si nous avons le baptême de l'Esprit et tous les dons, mais sans l'amour et le fruit de l'Esprit, nous ne sommes rien. Il nous faut les deux, le fruit de l'Esprit et le baptême de l'Esprit. L'amour et la puissance.

Paul a dit : « Quand je parlerais les langues des hommes et des anges, si je n'ai pas la charité (l'amour, le fruit de l'Esprit), je suis un airain qui résonne, ou une cymbale qui retentit. Et quand j'aurais le don de prophétie, la science de tous les mystères et toute la connaissance, quand j'aurais même toute la foi jusqu'à transporter des montagnes, si je n'ai pas la charité, je ne suis rien » (1 Corinthiens 13 v. 1 et 2).

Dix jours après l'ascension du Seigneur Jésus, voici ce qui s'est passé :

« Le jour de la Pentecôte, ils étaient tous ensemble dans le même lieu. Tout à coup il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. Des langues, semblables à des langues de feu, leur apparurent, séparées les unes des autres, et se posèrent sur chacun d'eux. Et ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et se mirent à parler en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer » (Actes 2 v. 1 à 4).

Ainsi, le Saint-Esprit est d'abord venu « sur eux, » puis les a tous remplis, et ils se mirent ensuite à parler en d'autres langues. On peut déjà remarquer qu'être baptisé de l'Esprit, c'est la même chose qu'être rempli de l'Esprit. Le Saint-Esprit remplit en nous tout ce qu'Il peut remplir, au moment où nous recevons le baptême de l'Esprit, mais Il continuera par la suite à nous remplir de plus en plus, à mesure que nous marcherons fidèlement avec le Seigneur.

Quant aux langues qu'ils ont prononcées, il s'agissait ici de langues existantes, mais qu'ils ne connaissaient pas. Car ceux qui les ont entendus parler par la suite les entendaient glorifier Dieu, chacun dans sa

propre langue. Mais certains disciples ont pu aussi parler des langues d'anges, comme Paul le mentionne dans 1 Corinthiens 13 v. 1.

Remarquez bien que tous ceux qui étaient assemblés ont été remplis de l'Esprit, et que tous ont parlé en d'autres langues, lorsqu'ils ont été baptisés de l'Esprit. C'est à ce moment que s'est accomplie la promesse de Jésus :

« Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons ; ils parleront de nouvelles langues ; ils saisiront des serpents ; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains aux malades, et les malades, seront guéris » (Marc 16 v. 17 et 18).

Ainsi le parler en langues, qui accompagne le baptême de l'Esprit, est promis à tous les disciples de Jésus, pourvu qu'ils le croient. De même, tous les disciples de Jésus, s'ils le croient, ont le pouvoir de chasser les démons en son nom, ou d'imposer les mains aux malades pour qu'ils soient guéris. Cela n'est pas réservé à certains, ni aux pasteurs et aux conducteurs seulement.

Examinons les autres passages des Actes des Apôtres qui mentionnent des baptêmes de l'Esprit, pour voir ce qui s'est passé. À part Actes 2 v. 4, il y a encore quatre autres mentions du baptême de l'Esprit.

La seconde mention d'un baptême de l'Esprit se trouve lorsque Philippe alla évangéliser une ville de la Samarie. Il y prêcha Christ, et ceux qui reçurent sa parole furent baptisés d'eau, y compris un ancien magicien, Simon. Mais Pierre et Jean furent envoyés de Jérusalem, pour que le nouveau converti reçoivent le baptême du Saint-Esprit, car Il n'était encore descendu sur aucun d'eux. Remarquez toujours la même expression : « sur eux ».

Les apôtres leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. Notez bien que les nouveaux convertis n'ont pas été automatiquement baptisés du Saint-Esprit au moment de leur conversion. Ils n'ont reçu cette expérience que lorsque les apôtres leur eurent imposé les mains. Il n'est pas mentionné ici que ceux qui ont été baptisés de l'Esprit ont parlé en d'autres langues.

Toutefois, certains indices permettent de le penser. Tout d'abord, Simon le magicien « vit » que le Saint-Esprit avait été donné par l'imposition des mains. S'il ne s'était rien passé de visible, Simon n'aurait rien remarqué.

Ensuite, lorsqu'il offrit de l'argent aux apôtres pour qu'ils lui donnent le pouvoir de transmettre ce baptême par l'imposition de ses mains, Pierre s'indigna, et lui dit : « **Que ton argent périsse avec toi, puisque tu as cru que le don de Dieu s'acquerrait à prix d'argent ! Il n'y a pour toi ni part ni lot dans cette affaire, car ton cœur n'est pas droit devant Dieu** » (Actes 8 v. 20 et 21).

Or le texte grec dit : « **Il n'y a pour toi ni part ni lot dans cette parole** (ou encore : dans cette voix ou langue) ! » Cela fait certainement référence au parler en langues qui s'est manifesté lorsqu'ils furent baptisés de l'Esprit.

La troisième mention d'un baptême du Saint-Esprit se trouve au moment de la conversion de Saul de Tarse. Après que Jésus lui fut apparu sur le chemin de Damas, Paul fut conduit à Damas, et Jésus lui envoya un certain disciple, nommé Ananias.

Celui-ci lui imposa les mains, et lui dit : « **Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui t'est apparu sur le chemin par lequel tu venais, m'a envoyé pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli du Saint-Esprit. Au même instant, il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue. Il se leva, et fut baptisé** » (Actes 9 v. 17 et 18).

Là non plus, il n'est pas mentionné que Paul se mit à parler en langues. Mais nous savons que Paul parlait en langues, comme il le mentionne lui-même aux Corinthiens : « **Je rends grâces à Dieu de ce que je parle en langue plus que vous tous** » (1 Corinthiens 14 v. 18). Paul a certainement reçu le don des langues lorsqu'Ananias lui a imposé les mains.

La quatrième mention d'un baptême de l'Esprit se trouve au moment où l'apôtre Pierre alla évangéliser le centenier Corneille et sa famille. Il finit ainsi son discours :

« **Tous les prophètes rendent de lui le témoignage que quiconque croit en lui reçoit par son nom le pardon des péchés. Comme Pierre prononçait encore ces mots, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui écoutaient la parole.**

Tous les fidèles circoncis qui étaient venus avec Pierre furent étonnés de ce que le don du Saint-Esprit était aussi répandu sur les païens. Car ils les entendaient parler en langues et glorifier Dieu. Alors Pierre dit : Peut-on refuser l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? Et il ordonna qu'ils fussent baptisés au nom du Seigneur » (Actes 10 v. 43 à 48).

Corneille et sa famille ont reçu successivement le salut et le baptême du Saint-Esprit. Et ils ont été immédiatement baptisés d'eau. On peut donc être baptisé de l'Esprit avant être baptisé d'eau, si l'on est converti à Christ.

La dernière mention d'un baptême de l'Esprit se trouve lorsque Paul rencontra à Éphèse une douzaine de disciples, sans doute des disciples de Jésus : « Il leur dit : Avez-vous reçu le Saint-Esprit, quand vous avez cru ? Ils lui répondirent : Nous n'avons pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit » (Actes 19 v. 2).

Quand Paul leur demanda « quand vous avez cru », il s'agissait sans aucun doute du fait de croire en Jésus. Et il fut très étonné d'apprendre qu'ils n'avaient pas même entendu dire qu'il y ait un Saint-Esprit. Car on conduisait toujours au baptême de l'Esprit tous les nouveaux convertis, tout de suite après leur baptême d'eau.

Paul comprit qu'ils n'avaient pas été baptisés d'eau au nom du Seigneur, mais qu'ils n'avaient reçu que le baptême de Jean : « Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient » (Actes 19 v. 5 et 6).

Dans ces cinq passages, nous pouvons remarquer les points suivants :

– Les disciples étaient très soucieux d'obéir scrupuleusement aux commandements de Jésus, c'est-à-dire de baptiser d'eau les nouveaux convertis, immédiatement après leur conversion, et de les conduire aussitôt au baptême de l'Esprit. Hélas, ce n'est très souvent plus le cas aujourd'hui, où l'on fait parfois longuement attendre leur baptême aux nouveaux convertis, et où l'on néglige de leur expliquer comment recevoir le baptême de l'Esprit, que Jésus veut pourtant ardemment accorder à tous ses disciples.

– Dans les cinq exemples de baptême de l'Esprit que nous avons étudié, trois mentionnent clairement qu'ils ont parlé en langues, et les deux autres exemples le laissent fortement supposer.

Il est attristant de constater à quel point la plupart des églises chrétiennes ne respectent plus les commandements du Seigneur, ou les ont complètement dénaturés, soit en baptisant des bébés, soit en enseignant que le baptême de l'Esprit est automatiquement accordé au moment de la conversion, soit en affirmant que les langues ont cessé, ou ne sont plus utiles.

### **Le parler en langues est-il vraiment pour tous les disciples du Seigneur Jésus ?**

Beaucoup le contestent. Pourtant, dans Marc 16, le Seigneur Jésus a bien affirmé que tous ceux qui croient en lui parleront de nouvelles langues. Ceux qui le contestent citent, mais hors de son contexte, ce passage de Paul :

« Et Dieu a établi dans l'Église premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des docteurs, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont les dons de guérir, de secourir, de gouverner, de parler diverses langues. Tous sont-ils apôtres ? Tous sont-ils prophètes ? Tous sont-ils docteurs ? Tous ont-ils le don des miracles ? Tous ont-ils le don des guérisons ? Tous parlent-ils en langues ? Tous interprètent-ils ? » (1 Corinthiens 12 v. 28 à 30).

Manifestement, la réponse à toutes ces questions est négative. Toutefois, tout ce chapitre concerne l'exercice des dons spirituels dans l'assemblée. Dans une assemblée chrétienne, les dons spirituels s'exercent pour l'édification de tous et l'utilité commune (1 Corinthiens 12 v. 7).

Paul décrit ainsi les différents dons spirituels qui s'exercent dans l'assemblée : « En effet, à l'un est donnée par l'Esprit une parole de sagesse ; à un autre, une parole de connaissance, selon le même Esprit, à un autre, la foi, par le même Esprit ; à un autre, le don des guérisons, par le même Esprit ; à un autre, le don d'opérer des miracles ; à un autre, la prophétie ; à un autre, le discernement des esprits ; à un autre, la diversité des langues ; à un autre, l'interprétation des langues.

**Un seul et même Esprit opère toutes ces choses, les distribuant à chacun en particulier comme il veut » (1 Corinthiens 12 v. 8 à 11).**

Le don de « diversité des langues » est exercé dans l'assemblée par ceux qui ont reçu ce don. Mais tous n'exercent pas ce don, car il est à l'initiative du Saint-Esprit.

Tandis que le don des langues reçu par tous ceux qui ont été baptisés de l'Esprit s'exerce à leur initiative. Celui qui parle en langues peut parler quand et où il le veut.

En d'autres termes, Dieu veut que tous soient baptisés de l'Esprit, et que tous ceux-là parlent en langues (1 Corinthiens 14 v. 5), mais tous n'ont pas le don de parler diverses langues au sein de l'assemblée. Ceci explique donc ce que Paul dit plus loin : **« Tous parlent-ils en langues ? »** (dans l'assemblée). La réponse est non.

Personnellement, je parle en langues dans ma relation personnelle avec le Seigneur, mais je n'apporte jamais aucun message en langues dans une assemblée. Ce n'est pas le don que j'ai reçu.

### **À quoi sert le don des langues reçu par ceux qui ont été baptisés de l'Esprit ?**

Il ne s'agit pas d'un don qui facilite l'apprentissage des langues étrangères. Bien que, parfois, certains missionnaires aient pu être saisis par le Saint-Esprit, et parler à des peuples dont ils ne connaissaient pas la langue, en s'exprimant sans le savoir dans leur langue. Mais ce sont des cas extrêmement rares.

Jésus a tout d'abord dit à ses disciples qu'ils recevraient une puissance pour témoigner. C'est la première fonction du baptême de l'Esprit. Tout jeune converti baptisé de l'Esprit peut tout de suite manifester la puissance et les dons de l'Esprit. Mais, le plus souvent, il n'est pas encore très spirituel. C'est pour cela que l'apôtre Paul nous dit aussi à quoi sert le parler en langues accordé à tous ceux qui sont baptisés de l'Esprit :

« Recherchez la charité. Aspirez aussi aux dons spirituels, mais surtout à celui de prophétie. En effet, celui qui parle en langue ne parle pas aux hommes, mais à Dieu, car personne ne le comprend, et c'est en esprit qu'il dit des mystères. Celui qui prophétise, au contraire, parle aux hommes, les édifie, les exhorte, les console. Celui qui parle en langue s'édifie lui-même ; celui qui prophétise édifie l'Église » (1 Corinthiens 14 v. 1 à 4).

Paul révèle ici deux fonctions très importantes du parler en langues. Celui qui parle en langues parle à Dieu, et c'est en esprit qu'il dit des mystères. Et Paul ajoute : « Si je prie en langues, mon esprit est en prière » (verset 14). Il appelle le parler en langues « la prière de l'esprit ». Il dit aussi qu'il peut chanter en langues, et rendre grâces en langues, par l'esprit.

Quel privilège, de pouvoir parler à Dieu, et le prier, le louer et lui rendre grâces, dans une langue directement inspirée par le Saint-Esprit. C'est une langue céleste parfaitement pure et ciblée. Lorsque nous ne savons plus quoi dire lorsque nous prions dans notre langue maternelle, prions en langues pour le sujet ou la personne qui nous tiennent à cœur, et nous pouvons être certains que cette prière inspirée par l'Esprit sera agréée devant le trône de Dieu.

Une autre fonction très importante du parler en langues, c'est que celui qui parle en langues s'édifie lui-même. Parler d'édification, c'est une autre façon de parler de sanctification et de perfectionnement.

Il existe de nombreuses façons de s'édifier, en étudiant la Bible, en passant du temps dans la communion fraternelle, en priant dans notre langue maternelle, en prenant la sainte cène, en écoutant des louanges inspirées, etc... **Mais la manière la plus simple, la plus facile et la plus puissante de s'édifier soi-même est de parler en langues.**

Paul dit aussi que c'est en esprit qu'on dit des mystères, lorsqu'on s'adresse à Dieu dans une langue inconnue. Bien évidemment, il s'agit de mystères pour nous, pas pour Dieu.

Mais parler en langues à Dieu de ces mystères permet au Saint-Esprit de faire « descendre » dans notre intelligence la révélation de ces mystères. C'est ainsi que l'on peut s'édifier.

Le parler en langues nous permet donc de recevoir la révélation de choses qui pour nous étaient jusqu'ici mystérieuses, mais que le Saint-Esprit nous permet de comprendre. Tout se passe comme si, en parlant en langues, il s'établissait un canal de communication spirituelle entre notre esprit et notre intelligence, et que nous pouvions de cette manière recevoir des révélations que nous ne pouvions pas recevoir autrement.

Paul dit aux Corinthiens qu'il parlait en langues plus qu'eux tous. Il s'édifiait donc puissamment et constamment. Cela peut sans doute expliquer pourquoi il a pu recevoir une telle abondance de révélations profondes.

On peut donc bien comprendre pourquoi le malin fait tous ses efforts pour éteindre ce don des langues, ou pour empêcher les chrétiens de l'exercer. Ne le laissons pas faire. Dans l'assemblée, le don de parler diverses langues n'est pas le plus puissant de tous les dons spirituels, et il doit toujours être interprété dans une langue compréhensible, pour que chacun en reçoive de l'édification. Mais dans notre relation personnelle avec le Seigneur, le parler en langues est certainement la manière la plus puissante de s'édifier soi-même.

Nous pouvons donc comprendre pourquoi le Seigneur, avant de remonter au ciel, a pu dire à ses disciples de ne pas s'éloigner de Jérusalem, de ne rien faire, sans avoir été baptisés du Saint-Esprit.

### **Témoignage personnel.**

Après m'être repenti et avoir reçu le Seigneur Jésus comme mon Sauveur, je suis resté presque toute une année chez moi, à lire et étudier la Parole de Dieu. Étant à cette époque d'un caractère assez réservé et appréciant la solitude, je n'ai pratiquement rien fait pour le service du Seigneur pendant cette période. Mon étude de la Parole a fini par me convaincre que mon baptême catholique n'était pas conforme au baptême chrétien que je voyais décrit dans la Bible.

Au bout d'un an, j'ai demandé à être baptisé d'eau par immersion. Ce même jour, Dieu m'a fait la grâce d'être baptisé du Saint-Esprit, et je me suis mis à parler en langues, en exprimant simplement les mots qui me venaient à l'esprit. J'ai tout de suite réalisé ce que le Seigneur avait voulu dire, lorsqu'Il a dit à ses disciples : « **Vous recevrez une puissance, le Saint-Esprit survenant sur vous, et vous serez mes témoins !** »

J'ai ressenti immédiatement le besoin de témoigner de ma foi. Le lendemain de mes baptêmes d'eau et d'Esprit, plein de hardiesse, je suis allé trouver mon directeur à l'université où j'enseignais, et je lui ai demandé si je pouvais utiliser ma salle de psychologie pour annoncer l'Évangile. Il a été surpris, mais il m'a accordé ma demande. C'était déjà un premier miracle.

Tout de suite, j'ai commencé à inviter des collègues et des étudiants à venir écouter l'Évangile, et ils sont venus. Même des gens de la ville où j'enseignais ont commencé à venir. C'est aussi à partir de ce moment que j'ai commencé à vivre des confrontations de puissances, entre la puissance de Dieu et celle de Satan.

Mon baptême de l'Esprit a été aussi une porte ouverte pour l'exercice de nouveaux dons spirituels, comme les dons d'interprétation des langues, de prophétie, ou de discernement des esprits, et d'autres encore, selon que le Saint-Esprit me conduisait à les exercer.

Chers frères et sœurs, ne négligeons pas le parler en langues, et ne sous-estimons pas sa puissante utilité.

### **À ceux qui ne sont pas encore baptisés de l'Esprit.**

En conclusion, je veux expliquer à ceux qui ne sont pas encore baptisés de l'Esprit comment ils peuvent l'être.

La première chose que vous devez savoir, c'est que le Seigneur Jésus désire vous baptiser de son Esprit bien plus que vous-mêmes ne pouvez le désirer. Et Il veut vous baptiser de l'Esprit avec le don du parler en langues : « **Si donc, méchants comme vous l'êtes, vous savez donner de bonnes choses à vos enfants, à combien plus forte raison le Père céleste donnera-t-il le Saint-Esprit à ceux qui le lui demandent** » (Luc 11 v. 13).

Nous n'avons pas besoin de demander à recevoir l'Esprit de Dieu, lorsque nous nous convertissons à Christ. Mais nous devons le plus souvent le lui demander, si nous voulons être remplis ou baptisés de l'Esprit. Car Dieu ne veut pas baptiser de force de son Esprit ceux qui ne le désirent pas. Vous avez certainement déjà demandé au Seigneur de vous remplir de son Esprit. Mais avez-vous cru qu'Il vous a rempli quand vous l'avez demandé ? Probablement pas, si vous n'avez rien senti.

Ce que vous devez donc faire, c'est tout simplement demander au Seigneur de vous remplir de son Esprit, et croire qu'il vous a rempli dès que vous le lui avez demandé. Ne vous occupez jamais de ce que vous pouvez ressentir ou pas, croyez simplement que vous avez été remplis de l'Esprit, au moment même où vous l'avez demandé.

Ensuite, puisque vous croyez maintenant que vous avez été remplis, et puisque la Parole vous montre que tous ceux qui ont été remplis se sont mis à parler en langues, mettez votre foi en action, ouvrez votre bouche, et prononcez tous les mots inconnus que vous aurez envie de prononcer, en croyant que cette envie vous est inspirée par le Saint-Esprit, et sans croire que c'est vous qui fabriquez cette langue.

Si vous n'y parvenez pas tout de suite, ne stressez pas, ne vous forcez pas, mais restez dans la foi. Continuez à croire que vous avez été remplis de l'Esprit, et soyez certains que le Saint-Esprit va vous conduire sans tarder à parler de nouvelles langues.

## Chapitre cinq

---

### La doctrine des baptêmes (suite).

---

Il nous reste à étudier les trois derniers baptêmes que mentionne le Nouveau Testament :

4. Le baptême dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ.
5. Le baptême dans un seul Esprit pour former un seul Corps.
6. Le baptême dans les souffrances de Jésus.

#### **4. Le baptême dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ.**

Il s'agit là du seul véritable baptême chrétien, car c'est l'immersion de notre esprit dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ, qui nous permet de bénéficier de tout ce que Christ a accompli pour nous sur la croix.

C'est le Seigneur lui-même qui fait passer par ce baptême l'esprit de ceux qui se repentent et qui acceptent Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur. Le Seigneur appelle cela la « nouvelle naissance ».

**Toutefois, beaucoup de chrétiens ne savent même pas qu'ils ont un esprit, ni ce qui s'est passé dans leur esprit au moment de leur nouvelle naissance. Ils ignorent donc ce que signifie réellement le baptême dans la mort et la résurrection de Jésus.**

Tous les autres baptêmes sont soit la représentation de ce seul vrai baptême, soit la garantie que ce vrai baptême produira tous ses effets, que ce soit au niveau de notre vie individuelle, ou au niveau de tout le Corps de Christ. En effet, le baptême d'eau représente notre mort et notre résurrection en Christ.

Le baptême de l'Esprit, outre le fait qu'il soit un revêtement de puissance pour témoigner, nous permet aussi, notamment au moyen du parler en langues, de nous édifier, ce qui signifie faire progressivement passer notre mort et notre résurrection dans la vie pratique de chacun d'entre nous.

Le baptême dans un seul Esprit pour former un seul Corps nous donne l'assurance que le Saint-Esprit est en train de manifester la mort et la résurrection de Christ au niveau de l'ensemble du Corps de Christ. Et le baptême dans les souffrances de Jésus est la preuve que la mort et la résurrection de Jésus sont devenus pour nous des réalités concrètes.

Sans être passés par ce baptême dans la mort et la résurrection de Christ, notre esprit ne serait jamais né de nouveau. Nous ne pourrions pas même être appelés chrétiens. Car le véritable chrétien, c'est celui dont l'esprit est passé par une nouvelle naissance spirituelle.

Inutile, dès lors, de parler de tous les autres baptêmes chrétiens, si l'on n'est pas né de nouveau. C'est-à-dire si notre esprit n'a pas été baptisé, « plongé » dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

Hélas, aujourd'hui, beaucoup d'églises chrétiennes accueillent de nombreux membres qui ne sont que des chrétiens de nom ou de tradition, mais qui ne sont pas nés de nouveau. Or Jésus-Christ a bien dit à Nicodème que sans passer par une nouvelle naissance, personne ne peut voir ni entrer dans le Royaume de Dieu (Jean 3 v. 3 et 5).

Cela doit nous convaincre de l'importance du baptême dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

Rappelons que Christ, sur la croix, a non seulement porté dans son corps nos péchés, nos iniquités, nos maladies, nos infirmités et toutes nos malédictions, mais aussi notre ancienne nature de péché, qui était notre esprit, avant sa nouvelle naissance.

C'est cet esprit plongé dans la mort spirituelle que l'apôtre Paul appelle « le vieil homme » (ou « la vieille femme, » selon notre sexe). Il s'agit d'une révélation extrêmement importante et profonde, que nous devons bien comprendre, si nous voulons, plus tard, apprendre à marcher selon l'esprit.

Voici ce qu'écrit Paul à ce sujet : « Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ? Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ? Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie.

En effet, si nous sommes devenus une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection, sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché fût détruit, pour que nous ne soyons plus esclaves du péché ; car celui qui est mort est libre du péché.

Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivons aussi avec lui, sachant que Christ ressuscité des morts ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. Car il est mort, et c'est pour le péché qu'il est mort une fois pour toutes ; il est revenu à la vie, et c'est pour Dieu qu'il vit. Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ » (Romains 6 v. 1 à 11).

### **Combien de chrétiens ignorent cette vérité fondamentale.**

Sur la croix, Christ nous a pris en lui, afin de nous entraîner avec lui dans sa mort et sa résurrection. En Christ, nous sommes complètement morts à notre ancienne vie de péché, et vivants de sa vie de résurrection, une vie sur laquelle la mort n'a plus aucun pouvoir.

Le baptême d'eau par immersion n'est donc que l'image, la représentation, de notre baptême dans la mort et la résurrection de Jésus. Nous pouvons dès lors mieux comprendre ce verset de la première épître de Pierre, que nous avons déjà cité par ailleurs :

« Christ aussi a souffert une fois pour les péchés, lui juste pour des injustes, afin de nous amener à Dieu, ayant été mis à mort quant à la chair, mais ayant été rendu vivant quant à l'Esprit, dans lequel aussi il est allé prêcher aux esprits en prison (les êtres humains perdus et détruits par le déluge), qui autrefois avaient été incrédules, lorsque la patience de Dieu se prolongeait, aux jours de Noé, pendant la construction de l'arche, dans

laquelle un petit nombre de personnes, c'est-à-dire, huit, furent sauvées à travers l'eau. Cette eau était une figure du baptême, qui n'est pas la purification des souillures du corps, mais l'engagement d'une bonne conscience envers Dieu, et qui maintenant vous sauve, vous aussi, par la résurrection de Jésus-Christ » (1 Pierre 3 v. 18 à 21).

Noé et sa famille ont été sauvés à travers l'eau du déluge. Cette eau du déluge est une image de notre baptême d'eau, lequel nous sauve par la résurrection de Jésus. Or il n'y a pas de résurrection sans mort préalable.

Réfléchissez bien à ceci : « *De même que ce n'est pas l'eau du déluge qui a sauvé Noé et sa famille, ce n'est pas l'eau du baptême qui nous sauve. Et de même que Noé et sa famille se sont réfugiés dans l'arche (symbole de Christ) pour être sauvés, c'est le fait de nous être réfugiés en Christ qui nous sauve !* »

Cela nous prouve que le seul baptême qui nous sauve, en réalité, est bien notre baptême dans la mort et la résurrection de Jésus. Un baptême d'eau qui serait administré à quelqu'un qui ne serait pas passé par la mort et la résurrection en Christ n'aurait aucune utilité ni aucune valeur. C'est donc le cas du baptême des bébés et des petits enfants.

C'est uniquement notre esprit qui est passé par le baptême dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ. Notre âme et notre corps ne sont pas encore passés par cette mort et cette résurrection.

Mais le fait que notre esprit soit déjà passé, en Christ, par la mort et la résurrection, nous donne la garantie que cette nouvelle vie peut se manifester aussi dans notre âme et notre corps, pourvu que nous sachions que notre esprit, qui est notre vraie nature, est passé par ce baptême dans la mort et la résurrection de Jésus-Christ.

Examinez bien ce que Paul déclare ici : « ... sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché fût détruit, pour que nous ne soyons plus esclaves du péché ».

Pour que nous ne soyons plus esclaves du péché, au niveau de notre âme et de notre corps, nous devons savoir que notre vieil homme (notre esprit spirituellement mort) a été crucifié avec Christ, et qu'il est devenu un homme nouveau.

Quand Paul ajoute : « **afin que le corps du péché soit détruit** », nous devons bien comprendre le langage particulier employé par l'apôtre. Il sait en effet que dans notre corps mortel, même après notre conversion, demeure une puissance de péché et de mort, qu'il appelle « la chair ».

C'est pour cela que Paul appelle notre corps un « corps de péché ». Parce que le péché (la chair) habite dans ce corps. C'est ce qui fait aussi de notre corps actuel un corps mortel.

Toutefois, il nous est demandé de SAVOIR que notre esprit, qui était plongé dans la mort spirituelle, a été mis à mort avec Christ et en Christ, et qu'il est ensuite, par la résurrection de Christ, devenu une nouvelle création, un « homme nouveau » ; « **créé selon Dieu** (à l'image de Dieu, c'est-à-dire à l'image de Jésus), **dans une justice et une sainteté que produit la vérité** » (Éphésiens 4 v. 24).

Comment nous identifier par la foi à cet homme nouveau que nous sommes en Christ ? Simplement, en croyant que nous sommes cet homme nouveau, et que cet homme nouveau est notre vraie nature. Alors, nous ne serons plus esclaves de ce péché qui demeure dans notre corps physique.

Si le péché qui demeure dans notre corps essaye de nous tenter, en nous faisant ressentir des pensées ou des sentiments impurs, nous devons SAVOIR par l'Esprit, que nous ne sommes plus obligés d'obéir à ces tentations, parce que l'homme nouveau que nous sommes est installé dans le Royaume de Dieu, dans un domaine où ni le péché ni la chair n'ont accès.

Quand il est écrit : « **afin que le corps du péché soit détruit** », il s'agit d'une mauvaise traduction. Le texte grec dit en réalité : « **afin que le corps du péché soit réduit à l'impuissance** ».

Dans le langage de Paul, cela signifie en réalité ceci : « **afin que le péché qui est dans le corps** (la chair) **soit réduit à l'impuissance** », et ne puisse plus nous contrôler. Quelle glorieuse révélation. Celui qui est mort en Christ, est réellement libre du péché.

Tous les chrétiens qui sont passés par la mort physique, et qui se trouvent actuellement au paradis, dans l'attente de la résurrection de leur corps, savent que leur esprit est déjà passé par la mort et la résurrection en Christ. Ils savent aussi que, là où ils sont, le péché n'a plus aucune emprise sur eux.

Mais nous qui sommes encore sur cette terre, est-ce que nous savons qu'actuellement, si nous sommes nés de nouveau, notre esprit est déjà passé par la mort et la résurrection en Christ, et que le péché n'a plus aucune emprise sur lui ?

Si nous le savions vraiment, notre manière pratique de vivre serait bouleversée, et nous marcherions tous par l'esprit. Est-ce que nous réalisons que notre esprit régénéré est actuellement dans la même position de sainteté et de gloire que les esprits de tous les saints qui sont morts en Christ, et qui se trouvent actuellement dans le paradis de Dieu ?

**Est-ce que nous réalisons que notre esprit est actuellement ressuscité et assis dans les lieux célestes, en Christ ?**

« Mais Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos offenses, nous a rendus à la vie avec Christ c'est par grâce que vous êtes sauvés) ; il nous a ressuscités ensemble, et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux célestes, en Jésus-Christ, afin de montrer dans les siècles à venir l'infinie richesse de sa grâce par sa bonté envers nous en Jésus-Christ » (Éphésiens 2 v. 4 à 7).

Nous devons comprendre que, si nous voulons marcher selon l'esprit, sur cette terre de ténèbres, nous devons absolument abandonner notre ancienne identité terrestre, notre ancienne vision de nous-mêmes, et adopter notre nouvelle identité céleste. Nous devons SAVOIR quelle est notre position spirituelle actuelle en Christ.

**C'est cela la mort à soi (au « vieux moi ») !**

C'est pour cette raison que Paul nous exhorte à nous regarder, à nous considérer, comme morts au péché (et à la chair), et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ (en esprit).

Nous devons oublier notre ancienne identité de pécheurs perdus, pour adopter, en pleine connaissance de cause, l'identité nouvelle qui nous a été accordée par la résurrection de Christ, qui est aussi la nôtre.

Un chrétien qui a compris la signification et la réalité de son baptême dans la mort et la résurrection en Christ, pourra avancer beaucoup plus rapidement et facilement dans son apprentissage de la marche par l'esprit, qu'un chrétien qui ignore cette révélation.

**Le chrétien qui ignore sa nouvelle identité en Christ va passer son temps à lutter contre la chair pour s'efforcer de la dominer. Mais il ne pourra jamais y parvenir.**

Car nous n'avons pas à lutter contre la chair. Nous avons à réaliser que le Seigneur nous a fait échapper à son emprise. Là où nous sommes, en Christ, dans les lieux célestes, la chair ne peut pas nous atteindre. Si nous luttons contre elle, c'est que nous sommes encore à son niveau, dans son domaine.

La chair habite dans nos membres, et elle peut à tout instant nous faire ressentir, au niveau de notre âme, ses pensées, ses passions, ses sentiments et ses désirs impurs.

Mais si nous connaissons notre position en Christ, et si nous savons quelle est notre nouvelle identité, nous ne nous laisserons plus prendre aux pièges de la chair, parce que nous SAURONS que ces pensées, passions, sentiments, et désirs impurs ne viennent pas de nous, de notre nouvelle nature, à laquelle nous nous sommes identifiés, mais viennent de la chair, cette étrangère qui habite toujours dans nos membres.

Et nous saurons que nous ne sommes plus obligés de livrer nos membres au péché et à la chair. Nous ne pouvons le faire que si nous le décidons.

Lorsque nous comprendrons que nous pouvons « déconnecter » nos membres de l'emprise de la chair, nous pourrons alors livrer nos membres au Seigneur, pour qu'ils soient au service de l'esprit, et plus jamais de la chair. Quelle libération, et quelle victoire. Merci Seigneur !

## **5. Le baptême dans un seul Esprit pour former un seul Corps.**

Contrairement à ce que pensent certains, il ne s'agit absolument pas du baptême de l'Esprit. Le baptême de l'Esprit est un baptême que chaque chrétien doit recevoir individuellement, tandis que le baptême dans un seul Esprit pour former un seul Corps, le Corps de Christ, est un baptême collectif, dans lequel nous sommes automatiquement plongés, dès notre nouvelle naissance.

Voici ce qu'écrit Paul à propos de ce baptême : « Car, comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il de Christ. Nous avons tous, en effet, été baptisés dans un seul Esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul Esprit » (1 Corinthiens 12 v. 12 et 13).

Paul dit bien que « nous avons tous été baptisés » dans ce baptême. Il parle au passé. Tous les chrétiens, lorsqu'ils passent par une nouvelle naissance, sont placés par le Seigneur dans le Corps spirituel de Christ. Nous formons tous ensemble un seul Corps, dont Jésus-Christ est la Tête. Et le seul Esprit qui anime ce Corps, et le tient solidement lié, est le Saint-Esprit.

### **Ce Corps constitue même la plénitude de Christ.**

« Il (Dieu le Père) a tout mis sous ses pieds (les pieds de Jésus), et il l'a donné pour chef suprême à l'Église, qui est son corps, la plénitude de celui qui remplit tout en tous » (Éphésiens 1 v. 22 et 23).

**L'Église, Corps de Christ, est la plénitude de Christ, tout simplement parce que le Seigneur remplit tout en tous, par son Esprit.**

« Car, comme nous avons plusieurs membres dans un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même fonction, ainsi, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps en Christ, et nous sommes tous membres les uns des autres » (Romains 12 v. 4 et 5).

Ce grand Corps de Christ est immergé, baptisé, dans le même Esprit, qui le pénètre et l'enveloppe, l'unit et le vivifie : « Et que la paix de Christ, à laquelle vous avez été appelés pour former un seul corps, règne dans vos cœurs » (Colossiens 3 v. 15).

Le cœur dont Paul parle ici est le cœur de notre âme, la partie de notre âme qui aime et qui croit. Si la paix de Christ règne dans notre cœur, c'est que nous l'avons reçue par la foi dans notre personnalité consciente. Et lorsque tous les enfants de Dieu feront régner la paix de Christ dans leurs cœurs, alors tout le Corps spirituel de Christ deviendra une réalité tangible, visible, observable dans le monde.

Cette paix de Christ est l'un des aspects du fruit de l'Esprit, que Paul décrit ainsi : « Mais le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance » (Galates 5 v. 22 et 23).

Actuellement, le Corps de Christ est divisé, fracturé, défiguré, par le fait que c'est le plus souvent la chair, et la chair religieuse qui le contrôle. Mais à mesure que tous les chrétiens produiront dans leur vie le fruit de l'Esprit, à mesure qu'ils vont progresser dans l'apprentissage de la marche par l'esprit, nous verrons alors tout le Corps de Christ manifester de plus en plus la nature et la gloire du Seigneur Jésus.

Pour cela, il est nécessaire que nous puissions bien comprendre la signification de notre baptême dans la mort et la résurrection de Jésus, condition indispensable pour marcher selon l'esprit.

## **6. Le baptême dans les souffrances de Jésus.**

C'est un baptême auquel aucun chrétien ne pourra échapper. Ce passage devrait commencer à nous éclairer : « Les fils de Zébédée, Jacques et Jean, s'approchèrent de Jésus, et lui dirent : Maître, nous voudrions que tu fisses pour nous ce que nous te demanderons.

Il leur dit : Que voulez-vous que je fasse pour vous ? Accorde-nous, lui dirent-ils, d'être assis l'un à ta droite et l'autre à ta gauche, quand tu seras dans ta gloire. Jésus leur répondit : Vous ne savez ce que vous demandez. Pouvez-vous boire la coupe que je dois boire, ou être baptisés du baptême dont je dois être baptisé ?

Nous le pouvons, dirent-ils. Et Jésus leur répondit : Il est vrai que vous boirez la coupe que je dois boire, et que vous serez baptisés du baptême dont je dois être baptisé ; mais pour ce qui est d'être assis à ma droite ou à ma gauche, cela ne dépend pas de moi, et ne sera donné qu'à ceux à qui cela est réservé » (Marc 10 v. 35 à 40).

Quand Jésus dit à ces deux disciples qu'ils boiront la coupe qu'il devra boire lui-même, et qu'ils seront baptisés du baptême dont Il doit être baptisé, il ne s'adresse pas seulement à ces deux disciples-là. Mais Il s'adresse à tous ses disciples, de tous les temps.

### **Quelle est donc cette coupe, et quel est ce baptême ?**

Voici encore ce que Jésus a dit, en parlant de la croix : « Il est un baptême dont je dois être baptisé, et combien il me tarde qu'il soit accompli ! » (Luc 12 v. 50).

Il n'est pas question pour nous de subir les souffrances de la croix que Jésus seul devait subir, c'est-à-dire devenir péché et malédiction dans son Corps à notre place. (2 Corinthiens 5 v. 21 et Galates 3 v. 13 et 14).

Tout au long de son existence, Jésus n'a jamais souffert de maladies ni d'infirmités. Mais Il les a portées dans son corps sur la croix pour nous en libérer. Ce ne sont donc jamais ces souffrances-là que nous sommes appelés à subir.

Une maladie est une attaque de Satan contre laquelle nous devons prendre position avec une foi ferme, en croyant que Dieu veut nous guérir. De même que la repentance et la foi en Jésus nous purifient de tout péché, de même, la foi dans les meurtrissures que Jésus a subies dans son corps nous procure la guérison de nos maladies (Ésaïe 53 v. 4 et 5 ; Matthieu 8 v. 17 ; 1 Pierre 2 v. 24).

Quelles sont donc les souffrances de Jésus que nous devons partager, et ce baptême de souffrances dont nous devons aussi être baptisés ? Il s'agit tout d'abord des rejets, des incompréhensions, des traitements injustes, et des persécutions, qui pourraient aller, pour certains, jusqu'au martyre.

Lorsque Paul parle des « soufflets » infligés par cet ange de Satan placé à ses côtés pour l'empêcher de s'enorgueillir, il cite des persécutions, des emprisonnements, des flagellations, une lapidation, etc..., mais jamais aucune maladie ou infirmité. (2 Corinthiens 11 v. 23 à 27 et 12 v. 10). Mais nous verrons plus loin qu'il s'agit de bien plus encore, lorsque nous parlerons du renoncement à soi-même.

Le monde qui nous entoure est sous l'autorité de Satan, le dieu de ce monde. Il est normal que Satan et tous ceux qui sont sous sa domination ne puissent pas supporter ceux qui sont la lumière de Christ et le sel de la terre. **Il est donc naturel de nous attendre à être persécutés et injustement traités, par le seul fait que nous sommes chrétiens. Et plus notre lumière sera vive, plus nous serons persécutés.**

Mais est-ce que nous avons appris à considérer ces mauvais traitements, alors que nous n'avons rien fait de mal, comme une grâce devant Dieu ?

« Car c'est une grâce que de supporter des afflictions par motif de conscience envers Dieu, quand on souffre injustement. En effet, quelle gloire y a-t-il à supporter de mauvais traitements pour avoir commis des fautes ? Mais si vous supportez la souffrance lorsque vous faites ce qui est bien, c'est une grâce devant Dieu. Et c'est à cela que vous avez été appelés, parce que Christ aussi a souffert pour vous, vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces » (1 Pierre 2 v. 19 à 21).

« Bien-aimés, ne soyez pas surpris, comme d'une chose étrange qui vous arrive, de la fournaise qui est au milieu de vous pour vous éprouver. Réjouissez-vous, au contraire, de la part que vous avez aux souffrances de Christ, afin que vous soyez aussi dans la joie et dans l'allégresse lorsque sa gloire apparaîtra. Si vous êtes outragés pour le nom de Christ, vous êtes heureux, parce que l'Esprit de gloire, l'Esprit de Dieu, repose sur vous.

Que nul de vous, en effet, ne souffre comme meurtrier, ou voleur, ou malfaiteur, ou comme s'ingérant dans les affaires d'autrui. Mais si quelqu'un souffre comme chrétien, qu'il n'en ait point honte, et que plutôt il glorifie Dieu à cause de ce nom. Car c'est le moment où le jugement va commencer par la maison de Dieu.

Or, si c'est par nous qu'il commence, quelle sera la fin de ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de Dieu ? Et si le juste se sauve avec peine, que deviendront l'impie et le pécheur ? Ainsi, que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu remettent leurs âmes au fidèle Créateur, en faisant ce qui est bien » (1 Pierre 4 v. 12 à 19).

Il faut reconnaître que, pour être capables de réagir de cette manière aux mauvais traitements et aux souffrances injustes, nous devons avoir déjà atteint un certain degré de développement spirituel. Un jeune chrétien charnel est encore incapable d'avoir une telle attitude. C'est pourquoi le Seigneur lui épargnera les persécutions les plus violentes, s'il voit qu'il n'est pas encore capable de les supporter.

Mais sachons ce qui nous attend, lorsque nous deviendrons des chrétiens spirituels.

Ce qui doit nous consoler, c'est de savoir que, lorsque nous serons jugés dignes d'avoir part à ces souffrances, le Seigneur nous aura rendus capables de les supporter de la bonne manière, en ayant toujours la bonne réaction spirituelle. Cela veut dire aussi que nous aurons atteint le stade où nous aurons compris ce que signifie « renoncer à soi-même », ou encore, « mourir à soi-même » !

**Car participer aux souffrances de Christ, cela concerne aussi, et même surtout, le fait de renoncer à soi-même, ce dont nous devons bien comprendre la signification.**

En effet, il y a bien une souffrance de la croix que nous devons porter avec le Seigneur. Il s'agit du complet renoncement à notre volonté propre, afin d'obéir parfaitement à la volonté de Dieu notre Père. La croix est l'aboutissement parfait du renoncement à soi-même accepté par Jésus, lorsqu'il s'est écrié, à Gethsémané : « Père, non pas ce que je veux, mais ce que tu veux ! » (Marc 14 v. 36).

Nous aussi, nous devons nous charger chaque jour de notre croix, et pleinement accepter la volonté de notre Père, comme le Seigneur Jésus nous l'a demandé : « Puis il dit à tous : Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il renonce à lui-même, qu'il se charge chaque jour de sa croix, et qu'il me suive. Car celui qui voudra sauver sa vie la perdra, mais celui qui la perdra à cause de moi la sauvera » (Luc 9 v. 23 et 24).

### **Le Seigneur ne parle pas ici de sa croix, mais de la nôtre.**

Notre croix, ce n'est pas seulement notre conjoint pénible, notre frère insupportable, ou nos voisins ou collègues haineux. Notre croix, c'est accepter de renoncer à nous-mêmes, tous les jours, pour obéir au Seigneur.

Notre croix peut être représentée par le passage du Jourdain par les Hébreux. En hébreu, « Jourdain » signifie « celui qui descend ». Vers où le Jourdain descend-il ? Vers la mer Morte !

Il est aussi intéressant de remarquer que lorsque les sacrificateurs portant l'arche, image de Christ, ont posé les pieds dans le Jourdain, les eaux du fleuve ont été coupés à une très longue distance en amont, près de la ville d'Adam (Josué 3 v. 16). Cela représente le fait que Christ, par sa mort, a « coupé » la malédiction entraînée par la désobéissance d'Adam.

Le Jourdain est donc le symbole de la mort à soi. Car, pour accepter de franchir le Jourdain, les Hébreux ont dû apprendre à capituler devant Dieu, et à accepter pleinement de faire sa volonté, sans réserve.

Tandis que le pays de Canaan, où coule le lait et le miel, symbolise la vie de résurrection en Christ. Pour passer dans le pays de Canaan, il fallait bien franchir le Jourdain, le fleuve de la mort.

Avez-vous franchi votre Jourdain ? Avez-vous, une fois pour toutes, décidé de capituler devant le Seigneur, et de lui obéir dans tout ce qu'il nous a enseigné ? Bien entendu, nous n'y réussirons pas parfaitement tout de suite, mais, au moins, notre décision sera prise, et nous devons toujours compter sur la grâce de Dieu pour y parvenir.

La croix est un instrument de mise à mort. Le Seigneur nous appelle à mettre à mort tout ce qui, en nous, est terrestre, charnel et diabolique, pour le remplacer par tout ce qui est céleste, spirituel et divin. Notre « vieil homme », c'est Jésus qui l'a mis à mort à la croix.

Mais ce qui reste du vieil homme dans notre âme, nos pensées, nos raisonnements, nos sentiments, notre religiosité, c'est nous qui devons le mettre à mort. **C'est-à-dire que c'est nous qui devons décider d'éliminer complètement de notre vie, concrètement, tout ce qui vient de la chair et du péché. C'est cela, franchir notre Jourdain.**

« Si donc vous êtes ressuscités avec Christ, cherchez les choses d'en haut, où Christ est assis à la droite de Dieu. Affectionnez-vous aux choses d'en haut, et non à celles qui sont sur la terre. Car vous êtes morts, et votre vie est cachée avec Christ en Dieu. Quand Christ, votre vie, paraîtra, alors vous paraîtrez aussi avec lui dans la gloire.

Faites donc mourir les membres qui sont sur la terre, l'impudicité, l'impureté, les passions, les mauvais désirs, et la cupidité, qui est une idolâtrie. C'est à cause de ces choses que la colère de Dieu vient sur les fils de la rébellion, parmi lesquels vous marchiez autrefois, lorsque vous viviez dans ces péchés.

Mais maintenant, **renoncez** à toutes ces choses, à la colère, à l'animosité, à la méchanceté, à la calomnie, aux paroles déshonnêtes qui pourraient sortir de votre bouche. Ne mentez pas les uns aux autres, vous étant dépouillés du vieil homme et de ses œuvres, et ayant revêtu l'homme nouveau, qui se renouvelle, dans la connaissance, selon l'image de celui qui l'a créé » (Colossiens 3 v. 1 à 10).

Cela nous ramène au début de notre étude : nous devons renoncer aux œuvres mortes, en nous revêtant de l'homme nouveau que nous sommes en Christ.

Nous ne serons motivés à nous dépouiller du vieil homme que lorsque nous aurons une pleine révélation de ce que nous sommes, dans notre esprit, en tant qu'homme nouveau.

Nous aurons alors compris à quel point cet homme nouveau est beau et désirable, puisqu'il est semblable à Jésus. Il nous tardera alors de nous débarrasser au plus vite de tout ce que le vieil homme avait construit dans notre âme.

Frères et sœurs, plus nous nous perfectionnerons, plus nous deviendrons spirituels, et plus nous serons appelés à participer aux souffrances de Christ. Mais plus nous serons aussi équipés pour y faire face en vainqueurs.

### **Et plus la gloire de Dieu reposera sur nous !**

Ne soyons donc pas inquiets ni tourmentés à la pensée de ce qui nous attend. Car le Seigneur est toujours avec nous, et c'est lui qui nous conduira fidèlement, et pas à pas, sur ce chemin étroit et resserré qui mène à la vie et à la gloire éternelles.

Que notre Dieu soit éternellement béni !

## Chapitre six

---

### L'imposition des mains.

---

Nos mains sont des organes essentiels de notre corps. Dans presque tous les actes courants de la vie quotidienne, nous devons nous servir de nos mains. Les mains sont un symbole de puissance, de pouvoir et de domination : « *tomber entre les mains de quelqu'un, livrer entre les mains de quelqu'un, étendre sa main contre quelqu'un... !* »

Il est souvent écrit que Dieu a « livré Israël entre les mains de ses ennemis », ou que Dieu a « libéré Israël de la main de ses ennemis » : « *David, qui adressa à l'Éternel les paroles de ce cantique, lorsque l'Éternel l'eut délivré de la main de tous ses ennemis et de la main de Saül* » (Psaume 18 v. 1).

Les mains symbolisent aussi souvent le caractère de la personne : mains innocentes, mains pures, mains coupables, mains criminelles, mains couvertes de sang...

Parlant de Dieu, le prophète Habakuk a dit : « *Des rayons partent de sa main ; là réside sa force* » (Habakuk 3 v. 4).

David dit aussi de Dieu : « *C'est de toi que viennent la richesse et la gloire, c'est toi qui domines sur tout, c'est dans ta main que sont la force et la puissance, et c'est ta main qui a le pouvoir d'agrandir et d'affermir toutes choses* » (1 Chroniques 29 v. 12).

De même que la main de l'Éternel est puissante, Dieu semble avoir voulu se servir tout particulièrement de mains humaines pour manifester sa puissance, que ce soit pour bénir ou pour condamner, dans l'Ancien Testament, ou pour bénir seulement, dans le Nouveau Testament.

Voici les principaux usages des mains, dans l'Ancien Testament :

## 1. Bénir ou condamner.

Dans l'ancienne alliance, l'imposition des mains était pratiquée le plus souvent pour bénir une personne. Ce geste était toujours accompagné d'une parole de bénédiction : « Israël étendit sa main droite et la posa sur la tête d'Éphraïm qui était le plus jeune, et il posa sa main gauche sur la tête de Manassé... Il les bénit ce jour-là » (Genèse 48 v. 14 et 20).

Cette bénédiction était souvent accordée par un patriarche à ses enfants et petits-enfants, en particulier avant son décès. Mais nous verrons plus loin que les mains pouvaient aussi être imposées sur la tête d'un pécheur pour le maudire et le condamner à mort.

## 2. Transférer un ministère, avec l'onction qui l'accompagne.

« L'Éternel dit à Moïse : Prends Josué, fils de Nun, homme en qui réside l'esprit ; et tu poseras ta main sur lui » (Nombres 27 v. 18).

« Josué, fils de Nun, était rempli de l'esprit de sagesse, car Moïse avait posé ses mains sur lui » (Deutéronome 34 v. 9).

## 3. Faire retomber les péchés sur la tête d'un animal ou d'un homme.

Le jour de la Fête des Expiations, le souverain sacrificateur posait ses mains sur la tête d'un bouc, pour transférer sur lui tous les péchés du peuple d'Israël :

« Aaron posera ses deux mains sur la tête du bouc vivant, et il confessera sur lui toutes les iniquités des enfants d'Israël et toutes les transgressions par lesquelles ils ont péché ; il les mettra sur la tête du bouc, puis il le chassera dans le désert, à l'aide d'un homme qui aura cette charge » (Lévitique 16 v. 21).

Ce bouc représente Christ, dans le corps duquel, sur la croix, ont été « transférés » les péchés du monde entier (1 Pierre 2 v. 24). C'est aussi en imposant les mains à certains pécheurs, à des blasphémateurs par exemple, qu'on faisait retomber leur péché sur leurs têtes, avant de les condamner à mort : « Fais sortir du camp le blasphémateur ; tous ceux qui l'ont entendu poseront leurs mains sur sa tête, et toute l'assemblée le lapidera » (Lévitique 24 v. 14).

On constate donc, dans l'Ancien Testament, que le Seigneur utilisait essentiellement les mains pour transmettre une onction de bénédiction ou de jugement.

À présent, voici les principaux usages de l'imposition des mains, dans le Nouveau Testament. L'imposition des mains a très souvent été utilisée dans le ministère du Seigneur Jésus et de ses disciples.

Contrairement à ce qui se passait dans l'Ancien Testament, l'imposition des mains, dans le Nouveau Testament, n'est utilisée que pour transmettre une bénédiction, car c'est le temps de la grâce en Christ :

### **1. Pour bénir, notamment des enfants.**

« On lui amena des petits enfants, afin qu'il les touchât. Mais les disciples reprirent ceux qui les amenaient. Jésus, voyant cela, fut indigné, et leur dit : Laissez venir à moi les petits enfants, et ne les en empêchez pas ; car le royaume de Dieu est pour ceux qui leur ressemblent. Je vous le dis en vérité, quiconque ne recevra pas le royaume de Dieu comme un petit enfant n'y entrera point. Puis il les prit dans ses bras, et les bénit, en leur imposant les mains » (Marc 10 v. 13 à 16).

Si Jésus a ainsi béni des petits enfants en leur imposant les mains, on peut supposer qu'il a pu aussi bénir des adultes de la même manière. Le Seigneur pouvait aussi bénir sans imposer les mains, mais en levant simplement les mains : « Il les conduisit jusque vers Béthanie, et, ayant levé les mains, il les bénit » (Luc 24 v. 50).

### **2. Pour la guérison des malades.**

Rappelons que le Seigneur Jésus a toujours guéri tous les malades qui sont venus vers lui pour être guéris, sans une seule exception. Le Seigneur a employé de multiples moyens pour guérir les malades.

En général, c'était :

– Soit en prononçant une parole d'autorité : « *Sois guéri de ton mal, lève-toi et marche, recouvre la vue... !* »

– Soit, le plus souvent, en imposant les mains aux malades, tout en prononçant une parole de bénédiction : « Il ne put faire là aucun miracle (à Nazareth, à cause de leur incrédulité), si ce n'est qu'il imposa les mains à quelques malades et les guérit » (Marc 6 v. 5).

« On lui amena un sourd, qui avait de la difficulté à parler, et on le pria de lui imposer les mains. Il le prit à part loin de la foule, lui mit les doigts dans les oreilles, et lui toucha la langue avec sa propre salive (ce sont des manières d'imposer les mains, en touchant simplement) ; puis, levant les yeux au ciel, il soupira, et dit : Ephphatha, c'est-à-dire, ouvre-toi. Aussitôt ses oreilles s'ouvrirent, sa langue se délia, et il parla très bien » (Marc 7 v. 32 à 35).

« Il prit l'aveugle par la main, et le conduisit hors du village ; puis il lui mit de la salive sur les yeux, lui imposa les mains, et lui demanda s'il voyait quelque chose. Il regarda, et dit : J'aperçois les hommes, mais j'en vois comme des arbres, et qui marchent. Jésus lui mit de nouveau les mains sur les yeux ; et, quand l'aveugle regarda fixement, il fut guéri, et vit tout distinctement » (Marc 8 v. 23 à 25).

Ce passage est intéressant, car nous voyons ici que Jésus dut imposer les mains deux fois à cet aveugle pour qu'il soit entièrement guéri. Nous ignorons pourquoi. Mais comme la foi de Jésus ne peut pas être contestée, c'est sans doute la foi de l'aveugle qui avait besoin d'être fortifiée par cette double imposition des mains.

N'hésitons donc pas à imposer plusieurs fois les mains à un malade, s'il le faut : « Après le coucher du soleil, tous ceux qui avaient des malades atteints de diverses maladies les lui amenèrent. Il imposa les mains à chacun d'eux, et il les guérit » (Luc 4 v. 40).

« Le père de Publius était alors au lit, malade de la fièvre et de la dysenterie ; Paul, s'étant rendu vers lui, pria, lui imposa les mains, et le guérit. Là-dessus, vinrent les autres malades de l'île, et ils furent guéris » (Actes 28 v. 8 et 9).

Voici un cas un peu particulier : « Et voici, il y avait là une femme possédée d'un esprit qui la rendait infirme depuis dix-huit ans ; elle était courbée, et ne pouvait pas du tout se redresser. Lorsqu'il la vit, Jésus lui adressa la parole, et lui dit : Femme, tu es délivrée de ton infirmité. Et il lui imposa les mains. À l'instant elle se redressa, et glorifia Dieu » (Luc 13 v. 11 à 13).

Notez que Jésus a d'abord dit à cette femme qu'elle était délivrée de son infirmité, causée par un esprit d'infirmité, un démon qui tenait son corps lié. Cette parole a suffi pour chasser le démon, sans que Jésus ait eu besoin de s'adresser à lui pour le chasser.

Ce n'est qu'après que Jésus a imposé les mains à cette femme, pour qu'elle soit guérie de l'infirmité que ce démon avait causé dans son corps.

Cela nous démontre qu'une maladie ou une infirmité peut être causée par un esprit d'infirmité, qui doit d'abord être chassé par une parole d'autorité, au nom du Seigneur Jésus. Ensuite, l'imposition des mains permet au Seigneur de restaurer et de guérir les parties du corps qui ont pu être endommagées par la maladie ou l'infirmité causée par ce démon.

Il n'y a pas d'exemple où l'on voit Jésus imposer les mains pour chasser un démon. En général, Jésus chassait les démons par une parole d'autorité.

« Le soir, on amena auprès de Jésus plusieurs démoniaques. Il chassa les esprits par sa parole, et il guérit tous les malades (en leur imposant les mains, comme le précise Luc 4 v. 40), afin que s'accomplît ce qui avait été annoncé par Ésaïe, le prophète : Il a pris nos infirmités, et il s'est chargé de nos maladies » (Matthieu 8 v. 16 et 17).

« Il se trouva dans la synagogue un homme qui avait un esprit de démon impur, et qui s'écria d'une voix forte : Ah ! qu'y a-t-il entre nous et toi, Jésus de Nazareth ? Tu es venu pour nous perdre. Je sais qui tu es : le Saint de Dieu. Jésus le menaça, disant : Tais-toi, et sors de cet homme. Et le démon le jeta au milieu de l'assemblée, et sortit de lui, sans lui faire aucun mal » (Luc 4 v. 33 à 35).

« Jésus parla sévèrement au démon, qui sortit de lui, et l'enfant fut guéri à l'heure même » (Matthieu 17 v. 18).

Le Seigneur n'interdit pas expressément d'imposer les mains à un démoniaque pour le délivrer. Toutefois, nous pouvons déduire de tous les exemples cités dans la Parole de Dieu, que le Seigneur nous demande plutôt de chasser les démons par une parole d'autorité, au nom de Jésus, avant d'imposer éventuellement les mains au malade, s'il a besoin d'être guéri.

En revanche, ne demandons jamais à quelqu'un que l'on ne connaît pas de nous imposer les mains, si nous ressentons en nous une gêne, une hésitation ou un manque de conviction. Car nous nous plaçons toujours sous l'autorité spirituelle de celui qui nous impose les mains. Si c'est quelqu'un qui est lié par un démon, nous pourrions alors nous-mêmes être attaqués ou liés par un démon.

Tandis que nous ne risquons rien si c'est quelqu'un qui nous impose les mains sans que nous l'ayons demandé, comme cela se passe dans certaines réunions charismatiques. Dans ce cas, si cette personne était « démonisée », c'est elle qui recevrait une bonne « décharge » du Saint-Esprit.

Nous citerons un dernier passage, pour montrer que le pouvoir de guérir les malades, en leur imposant les mains au nom du Seigneur, est donné à tous les chrétiens sans aucune exception, pourvu qu'ils le croient.

Il n'est donc pas normal que l'on interdise à des chrétiens, qui ne sont ni pasteurs, ni anciens, ni responsables, d'imposer les mains à un malade pour le guérir ; ni que l'on interdise à une femme chrétienne de pratiquer l'imposition des mains aux malades.

« Puis il leur dit : Allez par tout le monde, et prêchez la bonne nouvelle à toute la création. Celui qui croira et qui sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné. Voici les miracles qui accompagneront ceux qui auront cru : en mon nom, ils chasseront les démons ; ils parleront de nouvelles langues ; ils saisiront des serpents ; s'ils boivent quelque breuvage mortel, il ne leur fera point de mal ; ils imposeront les mains aux malades, et les malades, seront guéris » (Marc 16 v. 15 à 18).

### **3. Accomplir des miracles, et même des miracles extraordinaires.**

Un miracle ou un prodige peut être quelque chose de beaucoup plus puissant qu'une guérison. Par exemple, la restauration d'un membre manquant ou amputé, ou la guérison instantanée d'une infirmité congénitale : « Alors Pierre lui dit (au boiteux de naissance) : Je n'ai ni argent, ni or ; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus-Christ de Nazareth, lève-toi et marche. Et le prenant par la main droite, il le fit lever.

Au même instant, ses pieds et ses chevilles devinrent fermes ; d'un saut il fut debout, et il se mit à marcher. Il entra avec eux dans le temple, marchant, sautant, et louant Dieu » (Actes 3 v. 6 à 8).

« Beaucoup de miracles et de prodiges se faisaient au milieu du peuple par les mains des apôtres » (Actes 5 v. 12).

« Ils restèrent cependant assez longtemps à Icone, parlant avec assurance, appuyés sur le Seigneur, qui rendait témoignage à la parole de sa grâce et permettait qu'il se fît par leurs mains des prodiges et des miracles » (Actes 14 v. 3).

Parfois, Dieu permettait même qu'il se fasse aussi des miracles extraordinaires : « Et Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul, au point qu'on appliquait sur les malades des linges ou des mouchoirs qui avaient touché son corps, et les maladies les quittaient, et les esprits malins sortaient » (Actes 19 v. 11 et 12).

C'est effectivement extraordinaire de voir que l'onction divine qui reposait sur l'apôtre Paul pouvait se transmettre par le moyen de linges et de mouchoirs qui avaient touché son corps, pour guérir à distance des malades sur lesquels on appliquait ces linges et ces mouchoirs. De nombreux témoignages modernes montrent que ces mêmes miracles extraordinaires peuvent encore se produire de la même manière.

#### **4. Pour ressusciter des morts.**

« Comme il parlait encore, survinrent de chez le chef de la synagogue des gens qui dirent : Ta fille est morte ; pourquoi importuner davantage le maître ? Mais Jésus, sans tenir compte de ces paroles, dit au chef de la synagogue : Ne crains pas, crois seulement. Et il ne permit à personne de l'accompagner, si ce n'est à Pierre, à Jacques, et à Jean, frère de Jacques.

Ils arrivèrent à la maison du chef de la synagogue, où Jésus vit une foule bruyante et des gens qui pleuraient et poussaient de grands cris. Il entra, et leur dit : Pourquoi faites-vous du bruit, et pourquoi pleurez-vous ? L'enfant n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui. Alors, ayant fait sortir tout le monde, il prit avec lui le père et la mère de l'enfant, et ceux qui l'avaient accompagné, et il entra là où était l'enfant.

Il la saisit par la main, et lui dit : Talitha koumi, ce qui signifie : Jeune fille, lève-toi, je te le dis. Aussitôt la jeune fille se leva, et se mit à marcher ; car elle avait douze ans. Et ils furent dans un grand étonnement » (Marc 5 v. 35 à 42).

« Lorsqu'il fut près de la porte de la ville, voici, on portait en terre un mort, fils unique de sa mère, qui était veuve ; et il y avait avec elle beaucoup de gens de la ville. Le Seigneur, l'ayant vue, fut ému de compassion pour elle, et lui dit : Ne pleure pas ! Il s'approcha, et toucha le cercueil (la couche funéraire). Ceux qui le portaient s'arrêtèrent. Il dit : Jeune homme, je te le dis, lève-toi ! Et le mort s'assit, et se mit à parler » (Luc 7 v. 12 à 15).

Il n'est pas dit que Jésus a touché directement le mort. Mais les Juifs portaient en général les morts sur un brancard ou une couche funéraire, enveloppés d'un simple linceul. En tout cas, il a suffi que le Seigneur touche le cercueil pour que le mort ressuscite.

## **5. Pour transmettre le baptême de l'Esprit.**

On peut recevoir le baptême de l'Esprit par la foi, sans que personne ne nous impose les mains. Ce fut le cas dans Actes 2 v. 4 et 10 v. 45.

Mais le baptême du Saint-Esprit peut aussi être conféré par l'imposition des mains d'un chrétien rempli de l'Esprit.

« Les apôtres, qui étaient à Jérusalem, ayant appris que la Samarie avait reçu la parole de Dieu, y envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci, arrivés chez les Samaritains, prièrent pour eux, afin qu'ils reçussent le Saint-Esprit. Car il n'était encore descendu sur aucun d'eux ; ils avaient seulement été baptisés au nom du Seigneur Jésus. Alors Pierre et Jean leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit » (Actes 8 v. 18 et 19).

« Sur ces paroles, ils furent baptisés au nom du Seigneur Jésus. Lorsque Paul leur eut imposé les mains, le Saint-Esprit vint sur eux, et ils parlaient en langues et prophétisaient. Ils étaient en tout environ douze hommes » (Actes 19 v. 5 à 7).

Faut-il en conclure que cela doit nécessairement être un apôtre qui impose les mains pour transmettre le baptême de l'Esprit ? Nous ne pouvons pas l'affirmer, car le Seigneur ne le précise pas dans sa Parole.

Personnellement, j'ai pu fréquemment constater que des chrétiens « ordinaires », qui n'étaient ni apôtres, ni prophètes ni pasteurs, ont imposé les mains avec succès à ceux qui voulaient recevoir le baptême de l'Esprit.

Parfois, la guérison peut être transmise en même temps que le baptême de l'Esprit : « Ananias sortit ; et, lorsqu'il fut arrivé dans la maison, il imposa les mains à Saul, en disant : Saul, mon frère, le Seigneur Jésus, qui t'est apparu sur le chemin par lequel tu venais, m'a envoyé pour que tu recouvres la vue et que tu sois rempli du Saint-Esprit. Au même instant, il tomba de ses yeux comme des écailles, et il recouvra la vue. Il se leva, et fut baptisé » (Actes 9 v. 17 et 18).

Parfois aussi, mais c'est plus rare, la nouvelle naissance peut aussi être immédiatement suivie d'un baptême de l'Esprit, sans imposition des mains, comme ce fut le cas pour Corneille et sa famille (Actes 10 v. 43 à 45).

## **6. Pour consacrer des diacres.**

« En ce temps-là, le nombre des disciples augmentant, les Hellénistes murmurèrent contre les Hébreux, parce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution qui se faisait chaque jour. Les douze convoquèrent la multitude des disciples, et dirent : Il n'est pas convenable que nous laissions la parole de Dieu pour servir aux tables.

C'est pourquoi, frères, choisissez parmi vous sept hommes, de qui l'on rende un bon témoignage, qui soient pleins d'Esprit-Saint et de sagesse, et que nous chargerons de cet emploi.

Et nous, nous continuerons à nous appliquer à la prière et au ministère de la parole. Cette proposition plut à toute l'assemblée. Ils élurent Etienne, homme plein de foi et d'Esprit-Saint, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas, et Nicolas, prosélyte d'Antioche.

Ils les présentèrent aux apôtres, qui, après avoir prié, leur imposèrent les mains » (Actes 6 v. 1 à 6).

## 7. Pour consacrer des anciens.

Pour consacrer des conducteurs d'églises locales, ainsi que divers ministères. Il existe un verset de la première épître de Paul qui doit être bien interprété, en fonction de son contexte : « **N'impose les mains à personne avec précipitation, et ne participe pas aux péchés d'autrui ; toi-même, conserve-toi pur** » (1 Timothée 5 v. 22).

Il est vrai que nous ne devons pas imposer les mains sans sagesse, à tort et à travers. Toutefois, si l'on isole ce verset de son contexte, on pourrait croire que Paul demande, d'une manière générale, de n'imposer les mains à personne avec précipitation, car cela risquerait de nous faire participer aux péchés de ceux à qui l'on impose les mains.

Or Jésus a constamment imposé les mains à des malades qui étaient tous des pécheurs, et jamais Il n'a craint d'être « contaminé » par leurs péchés. Bien entendu, il s'agissait de Jésus. Mais nous devons croire que le Seigneur protège toujours le chrétien fidèle qui impose les mains à quiconque, avec sincérité de cœur, pour bénir ou guérir.

Il ne faut donc pas isoler ce verset de son contexte. Or que dit ce contexte ? Il parle de la nomination ou de la consécration des anciens, des conducteurs d'églises.

Examinons le contexte : « **Que les anciens qui dirigent bien soient jugés dignes d'un double honneur, surtout ceux qui travaillent à la prédication et à l'enseignement. Car l'Écriture dit : Tu n'emmuseras point le bœuf quand il foule le grain. Et l'ouvrier mérite son salaire. Ne reçois point d'accusation contre un ancien, si ce n'est sur la déposition de deux ou trois témoins.**

**Ceux qui pèchent, reprends-les devant tous, afin que les autres aussi éprouvent de la crainte. Je te conjure devant Dieu, devant Jésus-Christ, et devant les anges élus, d'observer ces choses sans prévention, et de ne rien faire par faveur. N'impose les mains à personne avec précipitation, et ne participe pas aux péchés d'autrui ; toi-même, conserve-toi pur** » (1 Timothée 5 v. 17 à 22).

Paul donne à Timothée des consignes générales sur la manière de choisir et de traiter des anciens. Paul conclut ses recommandations en disant :

« Je te conjure devant Dieu, devant Jésus-Christ, et devant les anges élus, d'observer ces choses sans prévention, et de ne rien faire par faveur ».

Cela signifie clairement qu'il demande à Timothée de ne jamais choisir des anciens par faveur, parce qu'ils occupent par exemple une position sociale élevée, qu'ils sont riches et influents, ou qu'ils sont membres de la famille. Il faut au contraire que les anciens soient nommés en respectant des critères très précis, que Paul décrit dans 1 Timothée 3 v. 1 à 7 et dans Tite 1 v. 5 à 9.

Ce n'est qu'après avoir dit cela que Paul demande à Timothée de n'imposer les mains à personne avec précipitation, ce qui serait le cas si les anciens avaient été choisis avec prévention et par faveur.

En effet, comme les diacres, les anciens, ou tous ceux qui étaient appelés par Dieu à un ministère particulier, recevaient en général l'imposition des mains du collège des anciens, d'un apôtre ou de son délégué, afin de les consacrer à leur ministère.

C'était le cas pour Timothée lui-même, à qui Paul écrit : « C'est pourquoi je t'exhorte à ranimer le don de Dieu que tu as reçu par l'imposition de mes mains » (2 Timothée 1 v. 6).

De quel don pouvait-il s'agir ? La première épître à Timothée peut nous donner une indication : « Que personne ne méprise ta jeunesse ; mais sois un modèle pour les fidèles, en parole, en conduite, en charité, en foi, en pureté. Jusqu'à ce que je vienne, applique-toi à la lecture, à l'exhortation, à l'enseignement.

Ne néglige pas le don qui est en toi, et qui t'a été donné par prophétie avec l'imposition des mains de l'assemblée des anciens. Occupe-toi de ces choses, donne-toi tout entier à elles, afin que tes progrès soient évidents pour tous. Veille sur toi-même et sur ton enseignement ; persévère dans ces choses, car, en agissant ainsi, tu te sauveras toi-même, et tu sauveras ceux qui t'écoutent » (1 Timothée 4 v. 12 à 16).

Le don dont parle Paul est probablement un don, que l'on pourrait plutôt définir comme un ministère d'exhortation et d'enseignement, qui lui avait été donné par prophétie avec l'imposition des mains de l'assemblée des anciens, dont faisait certainement partie Paul.

Cela signifie qu'un don spirituel ou un ministère peuvent être aussi transmis par l'imposition des mains d'un ministère reconnu ou d'une assemblée d'anciens. L'imposition des mains peut aussi être pratiquée pour bénir et consacrer des missionnaires avant leur départ.

« Il y avait dans l'Église d'Antioche des prophètes et des docteurs : Barnabas, Siméon appelé Niger, Lucius de Cyrène, Manahen, qui avait été élevé avec Hérode le tétrarque, et Saul. Pendant qu'ils servaient le Seigneur dans leur ministère et qu'ils jeûnaient, le Saint-Esprit dit : Mettez-moi à part Barnabas et Saul pour l'œuvre à laquelle je les ai appelés. Alors, après avoir jeûné et prié, ils leur imposèrent les mains, et les laissèrent partir » (Actes 13 v. 1 à 3).

Ici encore, il s'agit d'une assemblée d'anciens qui, après avoir jeûné et prié, imposent les mains aux deux apôtres (nous dirions aujourd'hui « missionnaires ») que le Saint-Esprit envoie en mission, afin de les bénir et de les consacrer au Seigneur.

### **En conclusion.**

La pratique de certaines impositions des mains semble être réservée à des anciens ou à des ministères reconnus. Il s'agit par exemple de la nomination de diacres ou d'anciens.

Toutefois, dans tous les autres cas, ce sont tous les chrétiens qui ont reçu la grâce de pouvoir imposer les mains avec foi, pour transmettre une bénédiction divine, qu'il s'agisse de bénir simplement, de guérir des malades, d'accomplir des miracles, voire des miracles extraordinaires, de ressusciter des morts, ou de transmettre le baptême de l'Esprit.

Jésus ne nous a-t-Il pas promis que tous ceux qui croiraient en lui accompliraient les mêmes œuvres que lui, et même de plus grandes encore ? (Jean 14 v. 12). Nous devons donc nous attendre, chacun pour notre part, à être utilisés par le Seigneur avec une grande puissance, pour sa gloire seule, notamment au moyen de l'imposition des mains.

Certes, l'incrédulité ambiante peut nous empêcher de manifester cette grande puissance, comme Jésus lui-même en a été empêché à Nazareth. Mais le seul moyen de lutter contre cette incrédulité est de prêcher et d'enseigner la Parole (Marc 6 v. 6).

C'est pour cela qu'avant d'accomplir des guérisons et des miracles, le Seigneur commençait toujours par prêcher et enseigner, ce qui stimulait la foi des auditeurs (Matthieu 4 v. 23 ; Matthieu 9 v. 35 ; Luc 5 v. 15 ; Luc 6 v. 17 par exemple).

**Faisons donc comme lui, et ne nous lassons pas.**

Si nous persévérons à le faire, nous ne tarderons pas à voir la puissance de Dieu se manifester à nouveau, comme au commencement de la vie de l'Église !

## Chapitre sept

---

### La résurrection des morts.

---

Nous pouvons définir la résurrection d'un mort par le fait, pour ce mort, de revenir à la vie. La Bible enseigne clairement que tous les morts doivent ressusciter un jour, soit pour le salut éternel, soit pour la perdition éternelle.

Voici ce que l'apôtre Paul déclare au gouverneur romain Félix : « **Je t'avoue bien que je sers le Dieu de mes pères selon la voie qu'ils appellent une secte, croyant tout ce qui est écrit dans la loi et dans les prophètes, et ayant en Dieu cette espérance, comme ils l'ont eux-mêmes, qu'il y aura une résurrection des justes et des injustes** » (Actes 24 v. 14 et 15).

#### **Deux types de résurrection des morts.**

Concernant la résurrection des morts, il nous faut tout d'abord bien distinguer entre deux types de résurrections :

- Une résurrection temporaire, ce qui signifie que le mort qui ressuscite retrouve son corps mortel, mais doit repasser plus tard par la mort, qui, cette fois, est définitive.
- Une résurrection définitive, ce qui signifie que le mort ressuscite avec un corps qui ne connaîtra plus jamais la mort.

C'est ce corps immortel qui ressuscite soit pour la vie éternelle, dans la présence du Seigneur, soit pour être jeté dans l'étang de feu, ce qui est la seconde mort, la mort éternelle.

« **Puis je vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent devant sa face, et il ne fut plus trouvé de place pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts.**

Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie. Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut jugé selon ses œuvres.

Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu » (Apocalypse 20 v. 11 à 15).

Ce Grand trône blanc est le trône du jugement dernier. Tous les morts qui ne sont pas déjà ressuscités auparavant ressusciteront alors devant ce grand trône blanc. Ceux qui sont inscrits dans le livre de vie entreront dans la vie éternelle avec le Seigneur, tandis que ceux qui n'y sont pas inscrits seront jetés dans l'étang de feu, lieu de perdition éternelle, que l'on nomme communément l'enfer.

Examinons à présent les résurrections de morts « temporaires, » dans l'Ancien et le Nouveau Testament. La résurrection des morts dans l'Ancien Testament.

La résurrection des morts était connue dans l'Ancien Testament. Le Dieu d'Israël était connu comme Celui qui pouvait ressusciter les morts. Certains prophètes, comme Elie et Élisée, ont été utilisés par Dieu pour ressusciter des morts : « L'Éternel écouta la voix d'Elie, et l'âme de l'enfant revint au dedans de lui, et il fut rendu à la vie » (1 Rois 17 v. 22).

« Lorsque Élisée arriva dans la maison, voici, l'enfant était mort, couché sur son lit. Élisée entra et ferma la porte sur eux deux, et il pria l'Éternel. Il monta, et se coucha sur l'enfant ; il mit sa bouche sur sa bouche, ses yeux sur ses yeux, ses mains sur ses mains, et il s'étendit sur lui. Et la chair de l'enfant se réchauffa.

Élisée s'éloigna, alla çà et là par la maison, puis remonta et s'étendit sur l'enfant. Et l'enfant éternua sept fois, et il ouvrit les yeux. Élisée appela Guéhazi, et dit : Appelle cette Sunamite. Guéhazi l'appela, et elle vint vers Élisée, qui dit : Prends ton fils ! » (2 Rois 4 v. 32 à 36).

Il est même rapporté qu'un jour, un mort a été jeté dans le tombeau d'Élisée, et que ce mort est ressuscité, rien qu'au contact des os d'Élisée : « Élisée mourut, et on l'enterra. L'année suivante, des troupes de Moabites pénétrèrent dans le pays.

Et comme on enterrait un homme, voici, on aperçut une de ces troupes, et l'on jeta l'homme dans le sépulcre d'Élisée. L'homme alla toucher les os d'Élisée, et il reprit vie et se leva sur ses pieds » (2 Rois 13 v. 20 à 21).

Il faut penser que la « double onction » qui reposait sur Élisée demeurait encore sur ses os, une année après sa mort. La résurrection des morts dans le Nouveau Testament.

Dans le Nouveau Testament, nous voyons Jésus accomplir un certain nombre de résurrections de morts, tout au long de son ministère. Mais il s'agit toujours de résurrections temporaires, et non définitives.

Résurrection de la fille de Jaïrus : « Comme il parlait encore, survinrent de chez le chef de la synagogue des gens qui dirent : Ta fille est morte ; pourquoi importuner davantage le maître ? Mais Jésus, sans tenir compte de ces paroles, dit au chef de la synagogue : Ne crains pas, crois seulement. Et il ne permit à personne de l'accompagner, si ce n'est à Pierre, à Jacques, et à Jean, frère de Jacques.

Ils arrivèrent à la maison du chef de la synagogue, où Jésus vit une foule bruyante et des gens qui pleuraient et poussaient de grands cris. Il entra, et leur dit : Pourquoi faites-vous du bruit, et pourquoi pleurez-vous ? L'enfant n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui. Alors, ayant fait sortir tout le monde, il prit avec lui le père et la mère de l'enfant, et ceux qui l'avaient accompagné, et il entra là où était l'enfant.

Il la saisit par la main, et lui dit : Talitha koumi, ce qui signifie: Jeune fille, lève-toi, je te le dis. Aussitôt la jeune fille se leva, et se mit à marcher ; car elle avait douze ans. Et ils furent dans un grand étonnement » (Marc 5 v. 35 à 42).

Résurrection du fils de la veuve de Naïn : « Le jour suivant, Jésus alla dans une ville appelée Naïn ; ses disciples et une grande foule faisaient route avec lui. Lorsqu'il fut près de la porte de la ville, voici, on portait en terre un mort, fils unique de sa mère, qui était veuve ; et il y avait avec elle beaucoup de gens de la ville. Le Seigneur, l'ayant vue, fut ému de compassion pour elle, et lui dit :

Ne pleure pas ! Il s'approcha, et toucha le cercueil. Ceux qui le portaient s'arrêtèrent. Il dit : Jeune homme, je te le dis, lève-toi ! Et le mort s'assit, et se mit à parler. Jésus le rendit à sa mère » (Luc 7 v. 11 à 15).

Résurrection de Lazare : « Jésus frémissant de nouveau en lui-même, se rendit au sépulcre. C'était une grotte, et une pierre était placée devant. Jésus dit : Otez la pierre. Marthe, la sœur du mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà, car il y a quatre jours qu'il est là. Jésus lui dit : Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ? Ils ôtèrent donc la pierre. Et Jésus leva les yeux en haut, et dit : Père, je te rends grâce de ce que tu m'as exaucé.

Pour moi, je savais que tu m'exauces toujours ; mais j'ai parlé à cause de la foule qui m'entoure, afin qu'ils croient que c'est toi qui m'as envoyé. Ayant dit cela, il cria d'une voix forte : Lazare, sors ! Et le mort sortit, les pieds et les mains liés de bandes, et le visage enveloppé d'un linge. Jésus leur dit : Déliez-le, et laissez-le aller » (Jean 11 v. 38 à 44).

C'est à cette occasion que Jésus dira à Marthe, la sœur de Lazare : « Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais » (Jean 11 v. 25 et 26).

Cela signifie que Jésus est la résurrection et la vie, parce qu'Il avait le pouvoir de donner sa vie en rançon pour le péché du monde, et le pouvoir de la reprendre, par sa résurrection d'entre les morts.

Tous ceux qui croient en Jésus comme leur Sauveur possèdent dès à présent la vie éternelle. Même s'ils doivent passer par la mort physique, leur esprit est déjà ressuscité en Christ, et ils bénéficieront de la résurrection glorieuse de leur corps physique.

En envoyant Ses disciples annoncer la bonne nouvelle du Royaume de Dieu, Jésus leur a ordonné de guérir les malades et de chasser les démons, mais aussi de ressusciter les morts : « Tels sont les douze que Jésus envoya, après leur avoir donné les instructions suivantes : N'allez pas vers les païens, et n'entrez pas dans les villes des Samaritains ; allez plutôt vers les brebis perdues de la maison d'Israël. Allez, prêchez, et dites : Le royaume des cieux est proche.

Guérissez les malades, ressuscitez les morts, purifiez les lépreux, chassez les démons. Vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement » (Matthieu 10 v. 5 à 8).

Comme pour le Seigneur Jésus, il ne s'agissait pas pour les disciples de ressusciter sans discernement tous les morts qu'ils pouvaient rencontrer. Mais ils devaient le faire sous la conduite du Saint-Esprit. C'est ce qui s'est passé en particulier dans le ministère de l'apôtre Paul :

« Or, un jeune homme nommé Eutychus, qui était assis sur la fenêtre, s'endormit profondément pendant le long discours de Paul ; entraîné par le sommeil, il tomba du troisième étage en bas, et il fut relevé mort. Mais Paul, étant descendu, se pencha sur lui et le prit dans ses bras, en disant : Ne vous troublez pas, car son âme est en lui.

Quand il fut remonté, il rompit le pain et mangea, et il parla longtemps encore jusqu'au jour. Après quoi il partit. Le jeune homme fut ramené vivant, et ce fut le sujet d'une grande consolation » (Actes 20 v. 9 à 12).

Du temps de Jésus, les Juifs étaient divisés concernant la résurrection des morts. Les sadducéens n'y croyaient pas, tandis que les pharisiens y croyaient. L'apôtre Paul s'est habilement servi de cette division pour éviter d'être jugé par le sanhédrin.

« Paul, sachant qu'une partie de l'assemblée était composée de sadducéens et l'autre de pharisiens, s'écria dans le sanhédrin : Hommes frères, je suis pharisien, fils de pharisiens ; c'est à cause de l'espérance et de la résurrection des morts que je suis mis en jugement. Quand il eut dit cela, il s'éleva une discussion entre les pharisiens et les sadducéens, et l'assemblée se divisa.

Car les sadducéens disent qu'il n'y a point de résurrection, et qu'il n'existe ni ange ni esprit, tandis que les pharisiens affirment les deux choses. Il y eut une grande clameur, et quelques scribes du parti des pharisiens, s'étant levés, engagèrent un vif débat, et dirent : Nous ne trouvons aucun mal en cet homme ; peut-être un esprit ou un ange lui a-t-il parlé. Comme la discorde allait croissant, le tribun craignant que Paul ne fût mis en pièces par ces gens, fit descendre les soldats pour l'enlever du milieu d'eux et le conduire à la forteresse » (Actes 23 v. 6 à 10).

Le Nouveau Testament fait mention de sept résurrections définitives de morts. Nous ne parlons donc pas ici de résurrections temporaires, mais de résurrections définitives.

Parmi ces sept résurrections, six d'entre elles se produisent avant le règne millénaire du Seigneur Jésus. Deux d'entre elles se sont déjà produites, les quatre autres sont encore futures. La septième et dernière résurrection se produira devant le grand trône blanc du jugement dernier, à la fin du millénium.

Les six premières résurrections constituent, collectivement, la « première résurrection », parce qu'elles se produisent toutes avant le millénium, et ne concernent que des résurrections pour le salut et la vie éternelle. Tandis que la septième et dernière résurrection va concerner à la fois tous ceux qui vont ressusciter pour le salut, mais qui ne font pas partie de la première résurrection, et tous ceux qui vont ressusciter pour la perdition.

### **Voici quelles sont ces sept résurrections.**

**Première résurrection** : Elle concerne « plusieurs saints » de l'ancienne alliance, qui ressuscitèrent au moment précis de la mort du Seigneur Jésus :

« Jésus poussa de nouveau un grand cri, et rendit l'esprit. Et voici, le voile du temple se déchira en deux, depuis le haut jusqu'en bas, la terre trembla, les rochers se fendirent, les sépulcres s'ouvrirent, et plusieurs corps des saints qui étaient morts ressuscitèrent. Étant sortis des sépulcres, après la résurrection de Jésus, ils entrèrent dans la ville sainte, et apparurent à un grand nombre de personnes » (Matthieu 27 v. 50 à 53).

Notez bien que ces saints ressuscités sont demeurés dans leurs sépulcres jusqu'à la résurrection du Seigneur Jésus, qui devait être le premier à sortir du tombeau. Ces sépulcres étaient sans doute des tombeaux creusés dans le roc, ce qui a permis à ces ressuscités d'attendre tranquillement la résurrection du Seigneur pour sortir de leurs tombes.

Jésus est ressuscité le premier jour de la semaine suivant la fête de la Pâque et la fête des pains sans levain. Ce dimanche-là était le jour de la fête des prémices.

Lors de cette fête, on apportait au temple de Jérusalem une gerbe, prémices de la première moisson (Lévitique 23 v. 10 et 15). C'est la raison pour laquelle il fallait que Jésus soit accompagné, dans sa résurrection, par une première « gerbe » de ressuscités, qui constituait les prémices de la résurrection de tous les sauvés.

Cela signifie donc que ces saints qui ressuscitent au moment de la mort de Jésus sont passés par une résurrection définitive, et ont reçu leur corps glorifié.

**Deuxième résurrection** : C'est la résurrection du Seigneur Jésus. La résurrection du Seigneur Jésus est sans aucun doute l'événement le plus important de toute l'histoire de l'humanité.

Voici ce que dit l'apôtre Pierre, aux Juifs venus assister à la Fête de la Pentecôte : « Hommes Israélites, écoutez ces paroles ! Jésus de Nazareth, cet homme à qui Dieu a rendu témoignage devant vous par les miracles, les prodiges et les signes qu'il a opérés par lui au milieu de vous, comme vous le savez vous-mêmes ; cet homme, livré selon le dessein arrêté et selon la prescience de Dieu, vous l'avez crucifié, vous l'avez fait mourir par la main des impies. Dieu l'a ressuscité, en le délivrant des liens de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il fût retenu par elle » (Actes 2 v. 22 à 24).

Jésus est mort sur la croix pour expier nos péchés, mais Il est ressuscité pour notre justification. C'est par sa résurrection que tous ceux qui croient en lui bénéficient aussi de leur propre résurrection, qui est d'abord la nouvelle naissance de leur esprit, avant la résurrection de leur corps glorifié.

« Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie. En effet, si nous sommes devenus une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection » (Romains 6 v. 4 et 5).

**La mort n'a plus aucun pouvoir sur Christ ressuscité !**

« Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui, sachant que Christ ressuscité des morts ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. Car il est mort, et c'est pour le péché qu'il est mort une fois pour toutes ; il est revenu à la vie, et c'est pour Dieu qu'il vit. Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ » (Romains 6 v. 9 à 11).

Le Seigneur Jésus ressuscité est monté au ciel, Il s'est assis à la droite de Dieu, et Il intercède maintenant pour nous.

**Troisième résurrection** : C'est la résurrection de tous ceux qui font partie de l'Église fidèle, l'Épouse de Christ. Cette résurrection se produira lors de l'enlèvement de l'Église dans les airs, à la rencontre du Seigneur. C'est cet enlèvement qui marquera le début de la période de sept ans appelée tribulation et grande tribulation, décrite dans le livre de l'Apocalypse.

Voici comment Paul décrit cet enlèvement : « Nous ne voulons pas, frères, que vous soyez dans l'ignorance au sujet de ceux qui dorment, afin que vous ne vous affligiez pas comme les autres qui n'ont point d'espérance. Car, si nous croyons que Jésus est mort et qu'il est ressuscité, croyons aussi que Dieu ramènera par Jésus et avec lui ceux qui sont morts.

Voici, en effet, ce que nous vous déclarons d'après la parole du Seigneur : nous les vivants, restés pour l'avènement du Seigneur, nous ne devancerons pas ceux qui sont morts. Car le Seigneur lui-même, à un signal donné, à la voix d'un archange, et au son de la trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts en Christ ressusciteront premièrement.

Ensuite, nous les vivants, qui serons restés, nous serons tous ensemble enlevés avec eux sur des nuées, à la rencontre du Seigneur dans les airs, et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur. Consolez-vous donc les uns les autres par ces paroles » (1 Thessaloniciens 4 v. 13 à 18).

« Ce que je dis, frères, c'est que la chair et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu, et que la corruption n'hérite pas l'incorruptibilité. Voici, je vous dis un mystère : nous ne mourons pas tous, mais tous nous serons changés, en un instant, en un clin d'œil, à la dernière trompette. La trompette sonnera, et les morts ressusciteront incorruptibles, et nous, nous serons changés.

Car il faut que ce corps corruptible revête l'incorruptibilité, et que ce corps mortel revête l'immortalité » (1 Corinthiens 15 v. 50 à 53).

Ainsi, tous ceux qui sont morts en tant que croyants en Christ, et qui auraient été prêts à être enlevés si l'enlèvement s'était produit de leur vivant, ressusciteront les premiers, et recevront un corps incorruptible. Et, immédiatement après, tous les fidèles en Christ qui seront vivants verront leur corps physique mortel être changé en un instant en corps incorruptible et glorieux.

Et tous ensemble, ils seront enlevés à la rencontre du Seigneur dans les airs, pour être toujours avec lui. Gloire à Dieu pour cette espérance.

Pourquoi cette Église fidèle sera-t-elle enlevée juste avant la période de l'Apocalypse ? Parce qu'elle n'est pas destinée à la colère de Dieu (1 Thessaloniciens 5 v. 9). Et parce qu'il en sera alors comme au temps de Noé et de Lot. Ceux-ci ont été « enlevés » juste avant les déluges d'eau et de feu, images de l'Apocalypse (Matthieu 24 v. 37 ; Luc 17 v. 28).

**Quatrième résurrection** : Il s'agit de la résurrection des deux témoins de l'Apocalypse, à la fin de la période de sept ans de tribulation. Ces deux témoins vont exercer leur ministère pendant trois ans et demi, lors de la deuxième moitié de la tribulation de sept ans. Ils seront mis à mort par l'Antichrist, mais ils ressusciteront et monteront au ciel devant une multitude de témoins.

« Je donnerai à mes deux témoins le pouvoir de prophétiser, revêtus de sacs, pendant mille deux cent soixante jours. Ce sont les deux oliviers et les deux chandeliers qui se tiennent devant le Seigneur de la terre. Si quelqu'un veut leur faire du mal, du feu sort de leur bouche et dévore leurs ennemis ; et si quelqu'un veut leur faire du mal, il faut qu'il soit tué de cette manière.

Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin qu'il ne tombe point de pluie pendant les jours de leur prophétie ; et ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, et de frapper la terre de toute espèce de plaie, chaque fois qu'ils le voudront. Quand ils auront achevé leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme leur fera la guerre, les vaincra, et les tuera.

Et leurs cadavres seront sur la place de la grande ville, qui est appelée, dans un sens spirituel, Sodome et Égypte, là même où leur Seigneur a été crucifié. Des hommes d'entre les peuples, les tribus, les langues, et les nations, verront leurs cadavres pendant trois jours et demi, et ils ne permettront pas que leurs cadavres soient mis dans un sépulcre. Et à cause d'eux les habitants de la terre se réjouiront et seront dans l'allégresse, et ils s'enverront des présents les uns aux autres, parce que ces deux prophètes ont tourmenté les habitants de la terre.

Après les trois jours et demi, un esprit de vie, venant de Dieu, entra en eux, et ils se tinrent sur leurs pieds ; et une grande crainte s'empara de ceux qui les voyaient. Et ils entendirent du ciel une voix qui leur disait : Montez ici ! Et ils montèrent au ciel dans la nuée ; et leurs ennemis les virent » (Apocalypse 11 v. 3 à 12).

Juste après leur résurrection, la septième et dernière trompette de l'Apocalypse sonnera pour annoncer le début du règne de mille ans de Christ sur cette terre (Apocalypse 11 v. 15). Nous sommes donc bien à la fin de la grande tribulation.

**Cinquième résurrection** : Il s'agit de la résurrection de tous les saints qui ont reçu le salut avant la nouvelle alliance en Christ, comme Noé, Job, Abraham, Isaac ou Jacob. Ils ressuscitent à la fin de la grande tribulation, juste avant le début du millénium. Ce sont ceux qui, depuis Adam jusqu'à Christ, ont reçu le salut par la repentance et la foi dans le seul vrai Dieu, le Dieu d'Israël. Il s'agit donc aussi des saints de l'ancienne alliance, à partir de Moïse, comme David, ou tous les prophètes qui ont vécu sous la loi, et jusqu'à Jean-Baptiste.

Voici ce que déclare Jésus, à propos d'Abraham, d'Isaac et de Jacob : « Car, à la résurrection des morts, les hommes ne prendront point de femmes, ni les femmes de maris, mais ils seront comme les anges dans les cieux. Pour ce qui est de la résurrection des morts, n'avez-vous pas lu, dans le livre de Moïse, ce que Dieu lui dit, à propos du buisson : Je suis le Dieu d'Abraham, le Dieu d'Isaac, et le Dieu de Jacob ? Dieu n'est pas Dieu des morts, mais des vivants » (Marc 12 v. 25 à 27).

« Or, je vous déclare que plusieurs viendront de l'orient et de l'occident, et seront à table avec Abraham, Isaac et Jacob, dans le royaume des cieux » (Matthieu 8 v. 11).

Jésus parle ici de la table des noces de l'agneau, où seront invités, à côté de l'Épouse de Christ, tous les saints qui ont précédé ceux de la nouvelle alliance, en tant qu'amis de l'Époux. Il est donc nécessaire qu'ils soient ressuscités auparavant.

Comme les noces de l'Agneau ne se produiront qu'au début du millénium (Apocalypse 19 v. 7), tous ces saints devront ressusciter à la fin de la Tribulation de sept ans. C'est ce qu'indique le passage suivant du livre de l'Apocalypse :

« Le septième ange sonna de la trompette. Et il y eut dans le ciel de fortes voix qui disaient : Le royaume du monde est remis à notre Seigneur et à son Christ ; et il régnera aux siècles des siècles. Et les vingt-quatre vieillards, qui étaient assis devant Dieu sur leurs trônes, se prosternèrent sur leurs faces, et ils adorèrent Dieu, en disant : Nous te rendons grâces, Seigneur Dieu tout-puissant, qui es, et qui étais, de ce que tu as saisi ta grande puissance et pris possession de ton règne.

Les nations se sont irritées ; et ta colère est venue, et le temps est venu de juger les morts, de récompenser tes serviteurs les prophètes, les saints et ceux qui craignent ton nom, les petits et les grands, et de détruire ceux qui détruisent la terre. Et le temple de Dieu dans le ciel fut ouvert, et l'arche de son alliance apparut dans son temple. Et il y eut des éclairs, des voix, des tonnerres, un tremblement de terre, et une forte grêle » (Apocalypse 11 v. 15 à 19).

Ces événements se passent à la fin de la tribulation, juste avant le début du règne de Christ. La récompense accordée à ces prophètes et à ces saints sera justement leur résurrection.

**Sixième résurrection** : Il s'agit de la résurrection des martyrs de tous les temps. Mais il ne s'agit pas des martyrs qui font partie de l'Église fidèle, et qui ont déjà été enlevés juste avant la tribulation. Ces martyrs de la sixième résurrection vont aussi régner sur la terre actuelle pendant mille ans avec Christ et son Église.

« Et je vis les âmes de ceux qui avaient été décapités à cause du témoignage de Jésus et à cause de la parole de Dieu, et de ceux qui n'avaient pas adoré la bête ni son image, et qui n'avaient pas reçu la marque sur leur front et sur leur main. Ils revinrent à la vie, et ils régnèrent avec Christ pendant mille ans.

Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis. C'est la première résurrection. Heureux et saints ceux qui ont part à la première résurrection ! La seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et de Christ, et ils régneront avec lui pendant mille ans » (Apocalypse 20 v. 4 à 6).

La plupart de ces martyrs sont les chrétiens qui n'auront pas été enlevés parce qu'ils ne s'étaient pas préparés, mais qui, pendant la tribulation, n'auront pas accepté la marque de la bête, et seront donc mis à mort par l'Antichrist.

Ils participeront, avec tous les autres ressuscités que nous venons d'énumérer, à la « première résurrection ». Ils ont l'assurance que la seconde mort n'aura pas de pouvoir sur eux, et ils régneront avec Christ et son Église pendant mille ans.

**Septième et dernière résurrection** : Ce sont eux dont il est parlé dans le verset que nous venons de lire : « Les autres morts ne revinrent point à la vie jusqu'à ce que les mille ans fussent accomplis ».

Ces « autres morts » ressuscitent à la fin du règne de Christ pendant mille ans, devant le grand trône blanc du jugement dernier. Quels sont ceux qui feront partie de ces « autres morts » ?

Ce sont d'abord tous les perdus de tous les temps. Et ce sont aussi tous les sauvés qui ne font pas partie des sauvés de la première résurrection, en particulier :

– Ceux qui auront accepté Christ avant leur mort, mais qui ne seront pas baptisés d'eau et d'Esprit. Ils ne peuvent pas faire partie de l'Épouse fidèle, et ne peuvent donc pas être enlevés. Mais ils ont rempli les conditions pour être sauvés : se repentir, recevoir Christ comme leur Sauveur, et rester fidèles jusqu'à leur mort.

- Ceux qui accepteront le salut pendant la tribulation.
- Tous les bébés avortés ou morts en bas âge.

Tous ces sauvés feront partie des nations de sauvés qui vivront sur la nouvelle terre que Dieu va créer, après la destruction de la terre actuelle. Tandis que la Nouvelle Jérusalem qui descendra sur cette nouvelle terre sera la demeure permanente de l'Épouse de Christ.

« Puis je vis un nouveau ciel et une nouvelle terre ; car le premier ciel et la première terre avaient disparu, et la mer n'était plus. Et je vis descendre du ciel, d'auprès de Dieu, la ville sainte, la nouvelle Jérusalem, préparée comme une épouse qui s'est parée pour son époux. Et j'entendis du trône une forte voix qui disait : Voici le tabernacle de Dieu avec les hommes ! Il habitera avec eux, et ils seront son peuple, et Dieu lui-même sera avec eux » (Apocalypse 21 v. 1 à 3).

« Les nations marcheront à sa lumière, et les rois de la terre y apporteront leur gloire. Ses portes ne se fermeront point le jour, car là il n'y aura point de nuit. On y apportera la gloire et l'honneur des nations » (Apocalypse 21 v. 24 à 26).

### **Gloire au Seigneur pour ses plans magnifiques !**

La position la plus élevée qu'Il puisse offrir aux hommes est toujours celle de l'Épouse de Christ. Nous sommes encore au temps de la grâce, et tous peuvent encore faire partie de l'Épouse de Christ qui va être enlevée. Que personne ne rate ce rendez-vous !

Quelles sont les conditions pour faire partie de l'Épouse de Christ qui va bientôt être enlevée ?

- Être né de nouveau, par la repentance et la foi en Jésus-Christ.
- Être baptisé d'eau et d'Esprit.
- Persévérer dans la sanctification et rester fidèle au Seigneur jusqu'à la mort, ou jusqu'à l'enlèvement de l'Épouse de Christ.

**Il est encore temps pour vous de faire partie de l'Épouse, si ce n'est pas encore le cas.**

## Chapitre huit

---

### Le jugement éternel.

---

Deux définitions principales peuvent être donnée au mot « jugement ».

- La première définition concerne la faculté d'analyser et d'apprécier correctement. Dans ce cas, juger signifie observer et étudier quelque chose ou quelqu'un, afin de s'en faire une opinion conforme à la vérité, que cette opinion soit favorable ou défavorable.
- La seconde définition concerne l'action de juger en justice ou devant un tribunal. Dans ce cas, un juge, après avoir étudié un dossier, prend une décision qui aboutit à une sentence de condamnation ou d'acquittement, conformément aux lois en vigueur.

Dans les deux cas, juger nécessite la collecte et l'examen attentif de faits précis, et de bien connaître les critères de jugement, afin de pouvoir aboutir à une opinion aussi proche que possible de la vérité, ou à une sentence aussi juste que possible.

Cela nécessite, de la part de la personne qui juge, une grande impartialité dans l'examen objectif et complet des faits, le désir sincère de rechercher la vérité en toutes choses, et une grande intégrité dans l'établissement du jugement final.

#### **Dieu seul est juste juge.**

Seul Dieu est capable de juger parfaitement. Lui seul connaît parfaitement les motivations des cœurs, et lui seul sait parfaitement tout ce qui se passe dans la vie de chacun et dans le monde entier : « **L'Éternel des armées est un juste juge, qui sonde les reins et les cœurs** » (Jérémie 11 v. 20).

« **L'Éternel est notre juge, l'Éternel est notre législateur, l'Éternel est notre roi** » (Ésaïe 33 v. 22).

Dieu détient entre ses mains tous les pouvoirs : judiciaire, législatif et exécutif. Il est nécessaire que Dieu juge, afin de faire éclater sa sainteté par sa justice.

« L'Éternel des armées sera élevé par le jugement, et le Dieu saint sera sanctifié par la justice » (Ésaïe 5 v. 16).

C'est pour cela qu'avant de juger, et pour pouvoir juger, Dieu doit nous faire connaître Ses critères de jugement, c'est-à-dire les commandements de sa Parole qu'Il nous demande d'observer.

### **Lucifer, le premier à avoir été jugé.**

Lucifer était un chérubin protecteur, rempli de la gloire de Dieu. Mais il s'est laissé emporter par l'orgueil, voulant recevoir l'adoration réservée à Dieu seul. Aussi fut-il précipité hors de la présence de Dieu, et il est devenu le diable, Satan.

« Tu étais un chérubin protecteur, aux ailes déployées ; je t'avais placé et tu étais sur la sainte montagne de Dieu ; tu marchais au milieu des pierres étincelantes. Tu as été intègre dans tes voies, depuis le jour où tu fus créé jusqu'à celui où l'iniquité a été trouvée chez toi.

Par la grandeur de ton commerce tu as été rempli de violence, et tu as péché ; je te précipite de la montagne de Dieu, et je te fais disparaître, chérubin protecteur, du milieu des pierres étincelantes. Ton cœur s'est élevé à cause de ta beauté, tu as corrompu ta sagesse par ton éclat ; je te jette par terre, je te livre en spectacle aux rois » (Ézéchiel 28 v. 14 à 17).

### **Adam et Eve sont aussi tombés sous le jugement de Dieu.**

Dans le jardin d'Éden, Dieu avait défendu à Adam et Eve de manger du fruit de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Il leur avait dit : « Tu pourras manger de tous les arbres du jardin ; mais tu ne mangeras pas de l'arbre de la connaissance du bien et du mal, car le jour où tu en mangeras, tu mourras » (Genèse 2 v. 16 et 17).

Dieu avait donné sa loi. Le jour où Adam et Eve ont péché, et mangé du fruit défendu, Dieu a dû prononcer son jugement, et ils sont morts, d'abord spirituellement, puis, longtemps après, physiquement.

Il était nécessaire que Dieu donne à Adam et Eve la possibilité de choisir de lui obéir ou de lui désobéir. Sinon, ils n'auraient eu aucun libre-arbitre. Et sans libre-arbitre, il n'y a aucun amour véritable !

Si Dieu n'avait pas rendu son jugement, conformément à sa Parole, Il n'aurait pas été déclaré juste, et cela n'était pas possible. Tous les êtres humains sont sous le jugement de Dieu.

À partir de ce moment, ce sont non seulement Adam et Eve, mais tous leurs descendants, nés dans le péché, qui doivent subir le juste jugement de Dieu. Car tous les hommes ont péché, et tous sont privés de la gloire de Dieu : « C'est pourquoi, comme par un seul homme le péché est entré dans le monde, et par le péché la mort, et qu'ainsi la mort s'est étendue sur tous les hommes, parce que tous ont péché » (Romains 5 v. 12).

« Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur » (Romains 6 v. 23).

### **Dieu a fait retomber son jugement sur son Fils.**

Toutefois, dans sa grâce et son amour, Dieu n'a pas voulu condamner ses créatures. Mais Il leur a donné son Fils unique, faisant retomber sur lui le jugement de nos péchés, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent pas, mais reçoivent le pardon et la vie éternelle.

« Dieu, en effet, n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour qu'il juge le monde, mais pour que le monde soit sauvé par lui. Celui qui croit en lui n'est point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce qu'il n'a pas cru au nom du Fils unique de Dieu.

Et ce jugement c'est que, la lumière étant venue dans le monde, les hommes ont préféré les ténèbres à la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car quiconque fait le mal hait la lumière, et ne vient point à la lumière, de peur que ses œuvres ne soient dévoilées ; mais celui qui agit selon la vérité vient à la lumière, afin que ses œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont faites en Dieu » (Jean 3 v. 17 à 21).

Depuis la chute, le jugement de Dieu reste suspendu sur l'humanité pécheresse, tant qu'elle ne croit pas au Fils de Dieu.

« Celui qui croit au Fils a la vie éternelle ; celui qui ne croit pas au Fils ne verra point la vie, mais la colère de Dieu demeure sur lui » (Jean 3 v. 36).

Mais Dieu patiente, car Il veut sauver tous les hommes, jusqu'au jour où sera manifestée sa colère. Ce sera le temps de l'Apocalypse, lorsque les jugements de Dieu s'abattront sur une humanité rebelle.

« Je vis un autre ange qui volait par le milieu du ciel, ayant un Évangile éternel, pour l'annoncer aux habitants de la terre, à toute nation, à toute tribu, à toute langue, et à tout peuple. Il disait d'une voix forte : Craignez Dieu, et donnez-lui gloire, car l'heure de son jugement est venue » (Apocalypse 14 v. 6 et 7).

### **Le jugement de Dieu reste attaché au péché.**

Toutefois, depuis la chute originelle, Dieu a prononcé un jugement sur le péché : le salaire, ou la conséquence du péché, c'est toujours la mort. Et dans ce mot « mort » figurent toutes les malédictions possibles et imaginables, précisément celles qui sont retombées sur le Seigneur Jésus sur la croix.

Tous ceux qui acceptent Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur échappent au jugement de Dieu sur le péché, et à toutes les malédictions résultant du péché. Mais ceux qui ne l'ont pas encore accepté, ou qui le rejettent, doivent subir ces jugements et ces malédictions.

Nous devons bien comprendre que les jugements et les malédictions résultant du péché ne sont pas la volonté parfaite de Dieu, qui est Amour et qui veut bénir.

Mais, comme pour Adam et Eve, Dieu nous prévient que si nous péchons, nous allons être coupés de Dieu, ouvrir une porte au malin, et attirer sur nous des malédictions.

**Mais si nous nous repentons et si nous nous tournons vers le Seigneur Jésus, Il se fait une joie de nous pardonner, de nous bénir, de nous guérir et de nous sauver.**

C'est le Saint-Esprit qui travaille dans le monde entier, afin de conduire tous les hommes à la repentance, et de les convaincre de péché, de justice et de jugement.

« Cependant je vous dis la vérité : il vous est avantageux que je m'en aille, car si je ne m'en vais pas, le consolateur ne viendra pas vers vous ; mais, si je m'en vais, je vous l'enverrai. Et quand il sera venu, il convaincra le monde en ce qui concerne le péché, la justice, et le jugement :

en ce qui concerne le péché, parce qu'ils ne croient pas en moi ; la justice, parce que je vais au Père, et que vous ne me verrez plus ; le jugement, parce que le prince de ce monde est jugé » (Jean 16 v. 7 à 11).

Lorsqu'un homme a accepté d'être convaincu de péché, le Saint-Esprit lui révèle ensuite qu'il ne lui reste plus qu'une seule alternative : soit être convaincu de justice, en recevant Jésus-Christ comme Sauveur et Seigneur, soit être convaincu de jugement, s'il refuse le salut offert en Christ.

Beaucoup d'athées ne parviennent jamais à se débarrasser de la pensée qu'il y a un jugement après la mort. C'est une pensée qui vient du Saint-Esprit, qui veut les sauver, en les conduisant à la repentance et à la foi en Jésus.

### **Comment les chrétiens sont-ils appelés à juger, et comment peuvent-ils être jugés ?**

Avant de parler du jugement éternel, nous allons passer les divers jugements que les chrétiens peuvent être appelés à prononcer, ou à subir.

### **Comment Dieu nous demande de juger.**

Le Seigneur Jésus nous a souvent mis en garde en ce qui concerne notre manière de juger. Il nous demande de veiller avec soin à toujours juger selon la justice et la vérité, et non selon les apparences et selon la chair.

« Ne jugez point, afin que vous ne soyez point jugés. Car on vous jugera du jugement dont vous jugez, et l'on vous mesurera avec la mesure dont vous mesurez. Pourquoi vois-tu la paille qui est dans l'œil de ton frère, et n'aperçois-tu pas la poutre qui est dans ton œil ?

Ou comment peux-tu dire à ton frère : Laisse-moi ôter une paille de ton œil, toi qui as une poutre dans le tien ? Hypocrite, ôte premièrement la poutre de ton œil, et alors tu verras comment ôter la paille de l'œil de ton frère » (Matthieu 7 v. 1 à 5).

Le jugement que le Seigneur nous interdit de faire, c'est un jugement hypocrite, lorsque nous cherchons à corriger ou condamner les autres, alors que nous faisons nous-mêmes ce que nous leur reprochons.

En revanche, il nous est demandé de juger de la bonne manière, c'est-à-dire de pouvoir discerner et déclarer ce qui est bon ou mauvais, selon ce que Dieu déclare bon ou mauvais. Dans certaines assemblées, on se sert de ce commandement de Jésus pour interdire aux chrétiens de juger, notamment de juger les responsables. De ce fait, aucun chrétien n'ose plus juger quiconque, par crainte d'être simplement accusé de juger.

Or nous devons juger, mais juger de la bonne manière, c'est-à-dire selon la vérité et la justice. L'apôtre Paul a écrit : « Or nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses que Dieu nous a données par sa grâce. Et nous en parlons, non avec des discours qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec ceux qu'enseigne l'Esprit, employant un langage spirituel pour les choses spirituelles.

Mais l'homme animal (c'est-à-dire charnel) ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge. L'homme spirituel, au contraire, juge de tout, et il n'est lui-même jugé par personne. Car Qui a connu la pensée du Seigneur, Pour l'instruire ? Or nous, nous avons la pensée de Christ » (1 Corinthiens 2 v. 12 à 16).

Cela signifie que, plus nous devenons des chrétiens spirituels, plus nous jugeons de la bonne manière. Nous avons tous l'Esprit et la pensée de Dieu dans notre esprit, mais nous devons être capables de recevoir ce que nous dit l'Esprit de Dieu, afin de bien juger. Pour cela, il ne faut pas être charnel.

**On ne doit donc pas interdire aux chrétiens de juger, mais on doit leur apprendre à juger selon la vérité et par l'Esprit, en les aidant à se perfectionner et à devenir des disciples spirituels.**

**Les chrétiens doivent savoir qui ils doivent juger.**

Les chrétiens n'ont pas à juger « ceux du dehors », c'est-à-dire ceux qui ne sont pas convertis à Christ. C'est Dieu qui les juge.

Toutefois, un jour futur, nous aurons à juger le monde, et aussi les anges. (1 Corinthiens 6 v. 2 et 3).

En revanche, il nous est demandé de juger « ceux du dedans », c'est-à-dire les membres de l'Église de Christ. Bien entendu, ce jugement doit être effectué selon la vérité et la justice. Il est donc réservé aux conducteurs de l'Église, ou à ceux qui ont atteint un niveau de maturité spirituelle qui leur permet de juger justement.

C'est notre connaissance de la Parole de Dieu qui nous permet d'exercer un jugement selon la justice. Car c'est en fait la Parole de Dieu qui nous juge.

« Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus tranchante qu'une épée quelconque à deux tranchants, pénétrante jusqu'à partager âme et esprit, jointures et moelles ; elle juge les sentiments et les pensées du cœur. Nulle créature n'est cachée devant lui, mais tout est à nu et à découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte » (Hébreux 4 v. 12 et 13).

### **Nous devons nous juger aussi nous-mêmes, sinon nous serons jugés par Dieu.**

Il nous est aussi demandé de nous juger nous-mêmes, si nous ne voulons pas être jugés, au sens de « corrigés », par le Seigneur. Si nous ne nous jugeons pas nous-mêmes, c'est-à-dire si nous ne nous repentons pas de nos mauvaises œuvres, pour obéir à la volonté de Dieu, c'est Dieu lui-même qui nous jugera, afin de nous ramener sur le droit chemin, et nous faire participer à sa sainteté.

Toutefois, ces jugements sont destinés non pas à condamner le chrétien qui pèche, et qui ne veut pas se repentir, mais à le conduire à la repentance et au pardon de Dieu. Par exemple, Paul reproche aux Corinthiens de ne pas avoir jugé l'un des membres de leur église, qui vivait ouvertement dans le péché, sans vouloir se repentir :

« On entend dire généralement qu'il y a parmi vous de l'impudicité, et une impudicité telle qu'elle ne se rencontre pas même chez les païens ; c'est au point que l'un de vous a la femme de son père. Et vous êtes enflés d'orgueil !

Et vous n'avez pas été plutôt dans l'affliction, afin que celui qui a commis cet acte fût ôté du milieu de vous ! Pour moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà jugé, comme si j'étais présent, celui qui a commis un tel acte. Au nom du Seigneur Jésus, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de notre Seigneur Jésus, qu'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus » (1 Corinthiens 5 v. 1 à 5).

En fait, ce n'est pas une décision personnelle de Paul, mais c'est Paul qui agit au nom du Seigneur. C'est donc le Seigneur qui livre à Satan le chrétien qui refuse de se repentir. C'est aussi le cas des chrétiens qui prennent la cène indignement, c'est-à-dire en état de péché conscient, sans se repentir :

« Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'il vienne. C'est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur.

Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe ; car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même. C'est pour cela qu'il y a parmi vous beaucoup d'infirmités et de malades, et qu'un grand nombre sont morts. Si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serions pas jugés » (1 Corinthiens 11 v. 26 v. 31).

Comprenons bien : ce n'est pas Dieu qui rend arbitrairement des chrétiens malades, pour leur enseigner quelque chose ou les rendre plus spirituels. Mais il s'agit de chrétiens qui pèchent, et qui ne se repentent pas, malgré tous les avertissements du Seigneur.

Dans ce cas, le Seigneur peut arriver au point où Il doit les livrer à Satan, afin que, en souffrant entre les mains de l'ennemi, ils reviennent à leur bon sens et se repentent. Le jugement est alors levé. Tout châtement de Dieu est un jugement. **Mais, si nous nous jugeons nous-mêmes, nous ne serions pas jugés par le Seigneur.**

Nous pouvons donc constater que les jugements que Dieu prononce sur son Église, ne sont pas des jugements définitifs destinés à la condamner.

Mais ce sont des corrections, parfois sévères, destinées à ramener le pécheur à la repentance, afin que son esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus.

« Nos pères nous châtiaient pour peu de jours, comme ils le trouvaient bon ; mais Dieu nous châtie pour notre bien, afin que nous participions à sa sainteté. Il est vrai que tout châtiment semble d'abord un sujet de tristesse, et non de joie ; mais il produit plus tard pour ceux qui ont été ainsi exercés un fruit paisible de justice » (Hébreux 12 v. 10 et 11).

### **L'enlèvement de l'Église implique un jugement.**

L'enlèvement de l'Église fidèle, à la rencontre du Seigneur Jésus dans les airs, fera l'objet d'un jugement divin. Ce jugement s'effectuera sous la forme d'une sélection, d'un tri, entre ceux qui seront prêts à être enlevés, parce qu'ils auront laissé le Seigneur les sanctifier, et ceux qui ne seront pas prêts, soit parce qu'ils auront négligé d'obéir à la volonté du Seigneur Jésus, qui a ordonné à tous ses disciples d'être baptisés d'eau et d'Esprit, soit parce qu'ils sont tombés dans un péché conscient, et qu'ils ont trop tardé à se repentir.

Les chrétiens qui n'auront pas été enlevés devront subir l'épreuve de l'Apocalypse. Tous ceux qui refuseront la marque de la bête seront mis à mort, mais ne perdront pas leur salut. Tandis que tous ceux qui accepteront cette marque, qui doit s'accompagner d'une adoration de la bête, seront perdus pour l'éternité.

Combien il est important, pour chacun de nous, de rester prêts à partir à tout moment. C'est-à-dire de puiser constamment dans la grâce de Dieu, d'être prêts à nous repentir dès que le Saint-Esprit nous le montre, et de toujours demeurer dans l'humilité et l'obéissance.

### **Nous devons tous passer devant le tribunal de Dieu, ou de Christ.**

Les chrétiens, par le fait que Christ a reçu à leur place la condamnation que méritait le péché, ont ainsi échappé à toute condamnation. Mais est-ce que cela signifie qu'ils devront éviter tout jugement, après l'enlèvement ? Non, car les chrétiens qui auront été enlevés devront tous passer devant le tribunal de Christ.

« Mais toi, pourquoi juges-tu ton frère ? ou toi, pourquoi méprises-tu ton frère ? Puisque nous comparaîtrons tous devant le tribunal de Dieu » (Romains 14 v. 10).

« C'est pour cela aussi que nous nous efforçons de lui être agréables, soit que nous demeurions dans ce corps, soit que nous le quittions. Car il nous faut tous comparaître devant le tribunal de Christ, afin que chacun reçoive selon le bien ou le mal qu'il aura fait, étant dans son corps » (2 Corinthiens 5 v. 9 et 10).

Devant ce tribunal seront jugées les œuvres que nous avons accomplies pour le service de Dieu et des autres, selon le bien ou le mal que nous aurons fait, lorsque nous étions dans notre corps. Ici, le mot « mal » ne désigne pas des péchés, puisqu'ils ont tous été effacés par le sang de Christ. **Mais il devrait plutôt être traduit par : « les choses qui n'ont pas été faites comme il aurait fallu les faire ».**

Si nous avons bien accompli les œuvres que Dieu avait prévues d'avance pour nous, cela signifie que ce sont des œuvres que nous avons accomplies dans l'amour et dans l'esprit, conduits par le Saint-Esprit. Ces œuvres recevront une récompense dans l'éternité, devant le tribunal de Christ.

Par exemple, si nous travaillons pour le Seigneur avec une motivation pure, par amour pour les âmes perdues, pour édifier son peuple, ou pour faire sincèrement du bien à quelqu'un, nous pouvons être certains que ces œuvres seront faites selon la volonté de Dieu. Tandis que toutes les œuvres que nous aurons accomplies dans la chair seront brûlées par le feu, devant le tribunal de Christ, et elles ne recevront aucune récompense.

Dieu considère ces œuvres non pas comme des péchés, mais comme des œuvres qui n'ont pas été faites dans l'amour et l'esprit, comme Dieu aurait voulu qu'elles soient faites.

Ce sont par exemple des œuvres accomplies avec une motivation impure, pour paraître, ou pour être vus et applaudis. Ou ce sont encore des œuvres accomplies dans une bonne intention, mais qui n'étaient pas conformes à ce que Dieu voulait pour nous, parce que, quelque part, nous n'étions pas pleinement décidés à faire la volonté de Dieu, et Dieu ne nous a pas empêché de faire ces œuvres.

Alors que Dieu nous aurait empêchés de les faire, s'Il avait vu que nous étions décidés à faire sa volonté. (Actes 16 v. 6 à 8).

De telles œuvres, même si elles ne sont pas mauvaises en soi, ne recevront aucune récompense devant le tribunal de Christ. C'est ce que Paul explique dans ce passage :

« Celui qui plante et celui qui arrose sont égaux, et chacun recevra sa propre récompense selon son propre travail. Car nous sommes ouvriers avec Dieu. Vous êtes le champ de Dieu, l'édifice de Dieu. Selon la grâce de Dieu qui m'a été donnée, j'ai posé le fondement comme un sage architecte, et un autre bâtit dessus. Mais que chacun prenne garde à la manière dont il bâtit dessus.

Car personne ne peut poser un autre fondement que celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. Or, si quelqu'un bâtit sur ce fondement avec de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, du bois, du foin, du chaume, l'œuvre de chacun sera manifestée ; car le jour la fera connaître, parce qu'elle se révélera dans le feu, et le feu éprouvera ce qu'est l'œuvre de chacun.

Si l'œuvre bâtie par quelqu'un sur le fondement subsiste, il recevra une récompense. Si l'œuvre de quelqu'un est consumée, il perdra sa récompense ; pour lui, il sera sauvé, mais comme au travers du feu » (1 Corinthiens 3 v. 8 à 15).

Paul parle bien de l'œuvre de chacun, du travail que nous accomplissons pour le Seigneur, de tout ce que nous plantons et bâtissons à son service. Nous devons tout d'abord poser le bon fondement, qui est Christ, c'est-à-dire fonder toutes nos œuvres sur Christ et sur son œuvre à la croix.

Ensuite, nous devons bâtir en employant de bons matériaux. Si nous utilisons du bois, du foin et du chaume, ces matériaux représentent des œuvres charnelles, faites en dehors de la conduite du Saint-Esprit. Ces œuvres seront brûlées au feu, car ce ne sont pas celles qui ont été préparées d'avance par le Seigneur. Elles ne donneront lieu à aucune récompense. Mais elles ne priveront pas de leur salut ceux qui les ont accomplies.

En revanche, si nous utilisons de l'or, de l'argent et des pierres précieuses, ces matériaux représentent des œuvres spirituelles, conduites par l'Esprit de Dieu.

Ces œuvres subsisteront, et donneront lieu à des récompenses. Quelles seront ces récompenses ? Cela n'est pas précisé. Il se peut que ce soient des fonctions et des places au service du Seigneur, pendant le millénium et dans l'éternité, sur la nouvelle terre et dans la Jérusalem Céleste.

La Bible nous parle de plusieurs couronnes que nous devons recevoir, afin de récompenser notre fidélité :

- La couronne incorruptible (1 Corinthiens 9 v. 25).
- La couronne de gloire (1 Thessaloniens 2 v. 19).
- La couronne de justice (2 Timothée 4 v. 8).
- La couronne de vie (Jacques 1 v. 12 et Apocalypse 2 v. 10).
- La couronne incorruptible de la gloire (1 Pierre 5 v. 4).

Comme les vingt-quatre vieillards qui jetèrent leurs couronnes d'or devant le trône de Dieu, nous aussi, nous jetterons nos couronnes devant le trône du Seigneur, car c'est à lui seul que revient toute la gloire, lorsque nous aurons accompli les œuvres qu'il aura lui-même préparées pour nous.

Un jour, Dieu manifestera son juste jugement, qui sera définitif : « **Sachez qu'il y a un jugement** » (Job 19 v. 29).

« **Crains Dieu et observe ses commandements. C'est là ce que doit faire tout homme. Car Dieu amènera toute œuvre en jugement, au sujet de tout ce qui est caché, soit bien, soit mal** » (Ecclésiaste 12 v. 13 et 14).

**Un jour, tout ce qui est caché viendra à la lumière !**

C'est aussi pour cela que Dieu nous demande de supporter avec patience les injustices et les mauvais traitements auxquels nous pouvons être exposés, sachant qu'un jour, la justice parfaite de Dieu se manifesterà en notre faveur : « **Aussi nous glorifions-nous de vous dans les Églises de Dieu, à cause de votre persévérance et de votre foi au milieu de toutes vos persécutions et des tribulations que vous avez à supporter. C'est une preuve du juste jugement de Dieu, pour que vous soyez jugés dignes du royaume de Dieu, pour lequel vous souffrez.** »

Car il est de la justice de Dieu de rendre l'affliction à ceux qui vous affligent, et de vous donner, à vous qui êtes affligés, du repos avec nous, lorsque le Seigneur Jésus apparaîtra du ciel avec les anges de sa puissance, au milieu d'une flamme de feu, pour punir ceux qui ne connaissent pas Dieu et ceux qui n'obéissent pas à l'Évangile de notre Seigneur Jésus.

Ils auront pour châtiment une ruine éternelle, loin de la face du Seigneur et de la gloire de sa force, lorsqu'il viendra pour être, en ce jour-là, glorifié dans ses saints et admiré dans tous ceux qui auront cru, car notre témoignage auprès de vous a été cru » (2 Thessaloniens 1 v. 4 à 10).

### **Le jugement éternel.**

Parlons à présent du jugement éternel. Lors de sa première venue, le Seigneur Jésus n'est pas venu pour juger et perdre les hommes, mais pour les sauver. Mais, après sa résurrection, tout jugement a été remis au Seigneur Jésus.

« Et Jésus nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui qui a été établi par Dieu juge des vivants et des morts. Tous les prophètes rendent de lui le témoignage que quiconque croit en lui reçoit par son nom le pardon des péchés » (Actes 10 v. 42 et 43).

« Dieu, sans tenir compte des temps d'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils aient à se repentir, parce qu'il a fixé un jour où il jugera le monde selon la justice, par l'homme qu'il a désigné, ce dont il a donné à tous une preuve certaine en le ressuscitant des morts » (Actes 17 v. 30 et 31).

« Le Seigneur sait délivrer de l'épreuve les hommes pieux, et réserver les injustes pour être punis au jour du jugement » (2 Pierre 2 v. 9).

L'apôtre Pierre parle ici du « jour du jugement ». Il y a donc un jour où Dieu prononcera un jugement définitif sur ceux qui auront refusé de se repentir et de recevoir sa grâce en Jésus-Christ. Ce « jour du jugement », c'est d'abord le jour de notre mort.

**Car il y a un jugement après la mort, et ce jugement est définitif.**

« Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement, de même Christ, qui s'est offert une seule fois pour porter les péchés de plusieurs, apparaîtra sans péché une seconde fois à ceux qui l'attendent pour leur salut » (Hébreux 9 v. 27 et 28).

De même que Christ est mort une seule fois pour expier le péché du monde, il est aussi réservé à tous les hommes de mourir une seule fois, après quoi vient leur jugement. Ceux qui, au cours de leur vie ici-bas, auront reçu Jésus-Christ comme leur Sauveur et Seigneur, et lui seront restés fidèles, échapperont à toute condamnation après leur mort, selon la parole de Jésus :

« Je suis la résurrection et la vie. Celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort ; et quiconque vit et croit en moi ne mourra jamais » (Jean 11 v. 25 et 26).

Cela signifie que tous ceux qui croient au Seigneur Jésus ne connaîtront jamais la mort spirituelle, même après leur mort physique, car ils ont reçu la vie éternelle dès qu'ils se sont repentis de leurs péchés et qu'ils ont cru en Jésus-Christ. Ils ont directement accès au paradis de Dieu.

**Rappelons que le purgatoire, cet endroit intermédiaire entre l'enfer et le ciel, où l'on irait expier certains péchés non « mortels », n'existe pas dans la Bible.** Après la mort, les hommes sont soit sauvés, par la foi en Christ, soit perdus, parce qu'ils auront rejeté Christ.

Ceux qui auront rejeté le Seigneur Jésus, étant déjà dans la mort spirituelle, réaliseront avec horreur, tout de suite après leur mort physique, qu'ils devront subir le jugement divin et la condamnation à la mort éternelle, qui est la seconde mort.

Il est donc complètement inutile de prier pour ceux qui sont décédés, pour que Dieu les sauve après leur mort. C'est ici-bas, sur cette terre, que nous devons accepter notre salut, en nous repentant et en recevant Jésus-Christ comme notre Sauveur et Seigneur. Jésus a dit : « **En vérité, en vérité, je vous le dis, celui qui croit en moi a la vie éternelle** » (Jean 6 v. 47).

Le Seigneur parle au présent. Nous possédons la vie éternelle dès à présent, si nous avons fait de Jésus notre Sauveur.

Et nous entrons aussitôt dans la présence de notre Dieu après notre mort, grâce au sacrifice pleinement suffisant de Christ à la croix.

Tandis que ceux qui sont perdus réalisent, dès qu'ils passent par la mort physique, qu'ils sont condamnés. Mais ils doivent encore attendre, dans un lieu de souffrances, le jour terrible du Jugement Dernier, lorsqu'ils ressusciteront, mais pour être définitivement condamnés, et jetés dans l'étang de feu, avec le diable et tous ses démons.

« Puis je vis un grand trône blanc, et celui qui était assis dessus. La terre et le ciel s'enfuirent devant sa face, et il ne fut plus trouvé de place pour eux. Et je vis les morts, les grands et les petits, qui se tenaient devant le trône. Des livres furent ouverts. Et un autre livre fut ouvert, celui qui est le livre de vie.

Et les morts furent jugés selon leurs œuvres, d'après ce qui était écrit dans ces livres. La mer rendit les morts qui étaient en elle, la mort et le séjour des morts rendirent les morts qui étaient en eux ; et chacun fut jugé selon ses œuvres. Et la mort et le séjour des morts furent jetés dans l'étang de feu. C'est la seconde mort, l'étang de feu. Quiconque ne fut pas trouvé écrit dans le livre de vie fut jeté dans l'étang de feu » (Apocalypse 20 v. 11 à 15).

Il s'agit d'un jugement éternel. Le Seigneur Jésus a dit : « Si ta main est pour toi une occasion de chute, coupe-la ; mieux vaut pour toi entrer manchot dans la vie, que d'avoir les deux mains et d'aller dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point. Si ton pied est pour toi une occasion de chute, coupe-le ; mieux vaut pour toi entrer boiteux dans la vie, que d'avoir les deux pieds et d'être jeté dans la géhenne, dans le feu qui ne s'éteint point.

Et si ton œil est pour toi une occasion de chute, arrache-le ; mieux vaut pour toi entrer dans le royaume de Dieu n'ayant qu'un œil, que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans la géhenne, où leur ver ne meurt point, et où le feu ne s'éteint point » (Marc 9 v. 43 à 48).

« Ensuite il dira à ceux qui seront à sa gauche (ceux qui sont jugés et condamnés) : Retirez-vous de moi, maudits ; allez dans le feu éternel qui a été préparé pour le diable et pour ses anges » (Matthieu 25 v. 41).

**Si ce feu éternel ne s'éteint point, et si le ver qui ronge ces perdus ne meurt point, il s'agit bien d'un terrible châtement éternel.**

Pourquoi une telle sévérité ? Parce cette sévérité est à la mesure de la gravité de la décision de rejeter le Seigneur Jésus, dont le sacrifice substitutif à la croix représente le seul moyen légal d'expier tous nos péchés. Le seul péché, finalement, de ceux qui seront jetés dans l'étang de feu, sera d'avoir définitivement rejeté le Seigneur Jésus-Christ.

On peut comprendre, dès lors, que Dieu juge aussi sévèrement tous ceux qui auront méprisé le sacrifice de son Fils à la croix.

Ceux qui enseignent que les perdus seront annihilés, et que l'enfer éternel n'existe pas, rejettent donc l'enseignement clair de la Parole de Dieu. Ils n'ont pas compris que la justice parfaite de Dieu exige le châtement du péché. Ce châtement, qui est tombé sur Jésus à notre place, devra retomber sur tous ceux qui auront rejeté le Sauveur du monde.

Annihiler des pécheurs ne serait pas un châtement, puisque ceux qui seraient ainsi annihilés seraient incapables de subir leur châtement. De quel sort terrible nous a délivrés le Seigneur Jésus par son sacrifice à la croix. Combien nous devons lui être reconnaissants. Non seulement parce qu'il nous a sauvés du jugement éternel, mais pour la joie ineffable de passer l'éternité avec lui.

**À Lui soit toute la gloire, pour l'éternité !**

Fin

« Que l'Éternel te bénisse, et qu'il te garde ! Que l'Éternel fasse luire sa face sur toi, et qu'il t'accorde sa grâce ! Que l'Éternel tourne sa face vers toi, et qu'il te donne la paix ! »

Livre des nombres chapitre 6 versets 24 à 26